

RAPPORT FINANCIER ANNUEL AU 31 DECEMBRE 2016

SOMMAIRE

- Attestation du Responsable du Rapport Financier Annuel
- Rapport du Conseil d'Administration sur l'activité et les comptes sociaux et consolidés – Exercice clos le 31 décembre 2016
- Comptes consolidés au 31 décembre 2016 et annexes
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés
- Comptes sociaux au 31 décembre 2016 et annexes
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

J'atteste, qu'à ma connaissance, les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société (ainsi que de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation). Les informations relevant du rapport de gestion présentent un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Manguio le 28 Avril 2017

Jean Paul ANSEL
PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS "D M S"
 S.A. au capital de 25 224 942,39 € euros
 SIEGE SOCIAL : 393, Rue Charles Lindbergh
 34130 MAUGUIO
 389 873 142 R.C.S. MONTPELLIER

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale conformément à la loi et aux dispositions de nos statuts, à l'effet notamment de vous demander de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Les convocations à la présente Assemblée ont été régulièrement effectuées et les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été adressés ou ont été tenus à votre disposition et à celle des porteurs de valeurs mobilières dans les délais impartis.

Ces documents ont été transmis au comité d'entreprise (article L 2323-7 du code du travail) qui n'a formulé aucune observation.

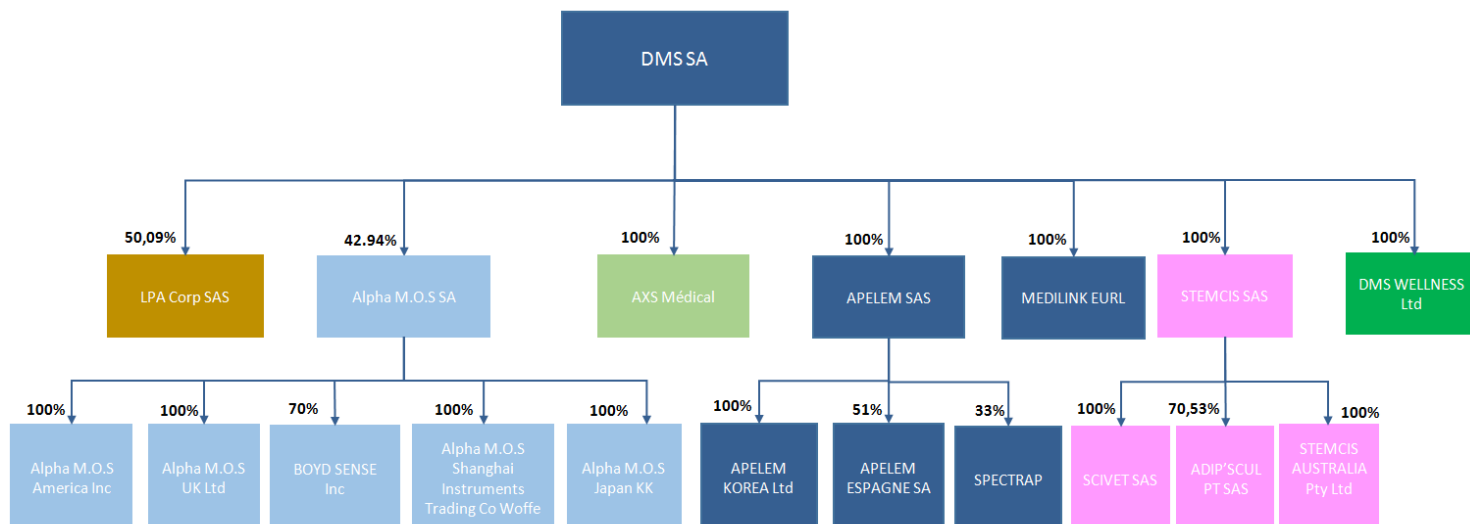
Le présent rapport a notamment pour objet de vous présenter la situation de notre société et celle de notre groupe. (Articles L 225.100, L 233-26 et L 232-1 du Code de Commerce)

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en application des règles d'évaluation, de comptabilisation et de présentation des normes comptables internationales IFRS telles qu'adoptées au 31 décembre 2016 dans l'Union Européenne.

1 L'activité de l'ensemble du groupe au cours de l'exercice écoulé (L 225-100, L 233-26, R.225-102)

Le groupe dont nous vous décrivons l'activité comprend les sociétés suivantes :

- Société anonyme DMS
- Société à responsabilité limitée MEDILINK
- Société par actions simplifiée APELEM
- Société anonyme APELEM ESPAGNE
- Société APELEM KOREA
- Société anonyme Alpha MOS et ses filiales
- Société par actions simplifiée STEM CIS (et ses filiales)
- Société par actions simplifiée AXS Médical
- Société DMS WELLNESS Limited



Les comptes annuels des sociétés MEDILINK, APELEM, APELEM ESPAGNE, APELEM KOREA, Alpha MOS (et ses filiales), STEMICIS (et ses filiale), AXS MEDICAL, DMS WELLNESS Ltd au 31 décembre 2016 ont été intégrés dans les comptes consolidés du groupe DMS.

Toutes ces sociétés sont consolidées par la méthode d'intégration globale.

2 Eléments significatifs ressortant des comptes consolidés

2.1 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE GROUPE DMS

Le chiffre d'affaires consolidé, hors taxes, réalisé s'est élevé à 37 411 K€ contre 36 339 K€ pour l'exercice précédent clos le 31 décembre 2015.

Les produits opérationnels s'élèvent à 5 465 K€ contre 3 900 K€ au titre de l'exercice précédent.

Les charges opérationnelles s'élèvent à 44 470 K€ contre 42 350 K€ au titre de l'exercice précédent.

Le résultat opérationnel courant est négatif de -1 594 K€ contre un résultat négatif de - 2 110 K€ au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu de la prise en compte d'autres produits et charges opérationnelles pour un montant de 310 K€, le résultat opérationnel est négatif de - 1 284 K€ contre un résultat négatif de - 2 861 K€ au titre de l'exercice précédent.

Le résultat financier est négatif de 32 K€ contre un résultat positif de 215 K€ au titre de l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice relatif aux activités maintenues est une perte de - 1 316 K€ au 31 décembre 2016 contre une perte de - 2 646 K€ au 31 décembre 2015.

Les comptes consolidés annuels du groupe DMS se soldent par une perte nette de l'ensemble consolidé de - 1 345 K€ contre une perte nette de - 2 679 K€ au titre de l'exercice précédent.

Le résultat net (part du groupe) est négatif de - 1 016 K€ au 31 décembre 2016 contre une perte de - 1 467 K€ au 31 décembre 2015.

2.2 BILAN CONSOLIDE DU GROUPE DMS

Les postes clés (valeurs nettes) sont les suivants :

- Les actifs non courants sont de 14 452 K€ contre 12 577 K€ au titre de l'exercice précédent
- Les actifs courants sont de 35 318 K€ contre 34 168 K€ au titre de l'exercice précédent
- Les capitaux propres (part du groupe) s'élèvent à 24 769 K€ contre 24 262 K€ au titre de l'exercice précédent
- Les passifs non courants sont de 4 809 K€ contre 5 748 K€ au 31 décembre 2015.
- Les passifs courants sont eux de 16 700 K€ contre 15 724 K€ au 31 décembre 2015.
- Le total général du bilan consolidé est de 49 981 K€ contre 46 745 K€ au titre de l'exercice précédent.

Nous vous demanderons d'approuver ces comptes (article L 225-100).

3 Commentaires sur l'activité globale du groupe au cours de l'exercice écoulé

3.1 ANALYSE OBJECTIVE ET EXHAUSTIVE DE L'ÉVOLUTION DES AFFAIRES, DES RESULTATS, DE LA SITUATION FINANCIERE DE L'ENSEMBLE DES ENTREPRISES CONSOLIDEES, NOTAMMENT DE SA SITUATION D'ENDETTEMENT, AU REGARD DU VOLUME ET DE LA COMPLEXITE DES AFFAIRES, COMPORTANT LE CAS ECHEANT DES INDICATEURS CLES DE PERFORMANCE DE NATURE FINANCIERE OU NON AYANT TRAIT A L'ACTIVITE SPECIFIQUE DES ENTREPRISES CONSOLIDEES NOTAMMENT RELATIVES AUX QUESTIONS D'ENVIRONNEMENT ET DE PERSONNEL (ARTICLE L 225-100, AL.3)

Au cours de l'exercice 2016, le groupe a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 37,4 M€ contre 36,3 M€ en 2015, soit une progression de +3% (étant précisé que AXS Medical est consolidé depuis le 1er juillet 2015 et Stemcis (et ses filiales) depuis le 28 octobre 2015).

Le résultat opérationnel courant est en amélioration à - 1 594 K€ contre une perte de -2 110 K€ au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu de la prise en compte d'autres produits et charges opérationnelles pour un montant de 310 K€, le résultat opérationnel est négatif de - 1 284 K€ contre un résultat négatif de - 2 861 K€ au titre de l'exercice précédent.

Le résultat financier s'établit à -32 K€ au 31 décembre 2016 contre 215 K€ au 31 décembre 2015 et porte le résultat relatif aux activités maintenues à - 1 316 K€ contre - 2 646 K€ au 31 décembre 2015.

Après prise en compte de l'impôt sur les sociétés et des intérêts des minoritaires, le résultat net part du groupe s'établit à - 1 016 K€ au 31 décembre 2016 contre - 1 467 K€ en 2015 soit une amélioration de 451 K€.

Par ailleurs, les dettes envers les établissements de crédit à plus d'un an représentent 3 012 K€ au 31 décembre 2016 soit un ratio de dettes à long terme sur capitaux propres de 10,65 %. Le ratio de dettes à long terme sur chiffre d'affaires s'établit quant à lui à 8,05%.

L'évolution de l'endettement du groupe est la suivante :

En K€			31/12/2016	31/12/2015
Liquidités (D)		D=A+B+C	8 138	7 351
	trésorerie	A	8 108	2 030
	Comptes à terme	B	30	5 321
	valeurs mobilières	C		
Créances financières		E		
Dettes financières court terme (I)		I=F+G+H	3 194	3 014
	dettes financières bancaires	F	2 547	2 338
	part court terme des dettes long et moyen termes	G	300	407
	autres dettes financières	H	347	269
Endettement financier court terme net		J=I-E-D	-4 944	-4 337
Endettement financier long et moyen termes net (N)		N=K+L+M	3 012	3 205
	dettes financières bancaires	K	1 788	1 695
	autres dettes financières	L	1 224	1 510
	obligations émises	M		-
Endettement financier net		J+N	-1 932	-1 132

Les dettes financières bancaires à court terme (ligne F) correspondent principalement à des mobilisations de créances pour un montant cumulé de 2 486 K€, les intérêts liés à ces financements (basés sur le taux Euribor de la période augmenté d'une marge) sont déjà débités de la trésorerie au 31 décembre 2016 (mentionnée ligne A) et ne sont pas sujets à révision.

Les emprunts auprès des établissements de crédit s'élèvent à 2 087 K€ au 31/12/2016 contre 2 102 K€ au 31/12/2015 (lignes G et K du tableau ci-dessus) et se décomposent comme suit :

- DMS a souscrit un emprunt de 400 K€ en juillet 2014 auprès de la BPI dans le cadre des « prêts innovation FEI » pour une durée de 6 ans et 9 mois au taux fixe de 4,99%. Le premier versement d'intérêts est intervenu le 2 octobre 2014 et le dernier remboursement interviendra le 30 juin 2021 (7 trimestres de différé d'amortissement du capital suivi de 20 versements trimestriels à terme échu comprenant l'amortissement du capital et le paiement des intérêts). Cet emprunt est porté en dettes à moins d'un an pour 80 K€ et pour 280 K€ dans les dettes à plus d'un an et moins de 5 ans).
- L'ensemble des emprunts contractés par Alpha MOS présente un solde restant dû de 556 K€ et fait l'objet d'un étalement de remboursement sur 9 ans suite au plan d'apurement du passif initialement validé par le Tribunal de commerce de Toulouse en date du 19 septembre 2014 et modifié le 25 octobre 2016 (cf 3.2) Cet étalement concerne uniquement la France. Cette dette se décompose en 50 K€ à moins d'un an et 506 K€ à plus d'un an (dont 181 K€ à plus de 5 ans).
Tous les engagements financiers de la société Alpha MOS sont à taux / rémunération fixe.
Les dettes du plan de continuation ont été actualisées au taux de 5% (sauf les dettes fiscales).
L'impact de la désactualisation enregistré dans le résultat financier au 31 décembre 2016 s'élève à -172 K€.
- AXS MEDICAL a souscrit un emprunt de 150 K€ en février 2014 auprès de la BPI dans le cadre des « prêts amorçage » pour une durée de 8 ans à un taux variable basé sur l'euribor 3 mois majoré de 3.7 points pendant la période de différé d'amortissement (de février 2014 à février 2017) et majoré de 5.5 points pendant la période d'amortissement (de mai 2017 à février 2022). Cet emprunt est porté en dettes à moins d'un an pour 22 K€ et pour 128 K€ dans les dettes à plus d'un an (dont 8 K€ à plus de 5 ans).
- STEM CIS a souscrit un emprunt de 75 K€ en janvier 2014 auprès de la BPI dans le cadre des « prêts amorçage » pour une durée de 8 ans à un taux variable basé sur l'euribor 3 mois majoré de 3.7 points pendant la période de différé d'amortissement (de février 2014 à février 2017) et majoré de 5.5 points pendant la période d'amortissement (de mai 2017 à février 2022). Cet emprunt est porté en dettes à moins d'un an pour 11 K€ et pour 64 K€ dans les dettes à plus d'un an (dont 4 k€ à plus de 5 ans).
- 7 K€ au titre d'un solde sur un prêt OSEO Amorçage au profit d'ADIPSCULPT (à moins d'un an)
- **Nouveaux Emprunts**
- STEM CIS a souscrit un emprunt de 310 K€ en juillet 2016 auprès du crédit agricole de franche Comte pour une durée de vingt quatre mois, au taux Euribor 3 mois majoré d'une marge de 2% l'an. Le solde restant dû au 31 décembre 2016 s'élève à 310 K€ à échéance à plus d'un an et moins de 5 ans.
- STEM CIS a souscrit un emprunt de 550 K€ en juillet 2016 auprès du crédit agricole de franche Comte pour une durée de soixante mois, au taux fixe de 1.80%. Le solde restant dû au 31

décembre 2016 s'élève à 550 K€ dont 108 K€ à moins d'un an et 442 K€ à plus d'un an et moins de 5 ans.

- APELEM a souscrit un nouvel emprunt de 70 K€ au cours du 1er semestre 2016 auprès de la Société Générale afin de financer des travaux d'aménagement. Cet emprunt est au taux fixe de 1.15 %, les remboursements ont débuté en juin 2016 et se termineront en mai 2021, le solde restant dû au 31 décembre 2016 s'élève à 62 K€ (dont 14 K€ à moins d'un an et 48 K€ à plus d'un an et moins de 5 ans).
- APELEM a également financé un chariot élévateur par crédit-bail au cours du 1er semestre 2016. Le solde de la dette au 31 décembre 2016 inclus dans les emprunts bancaires s'élève à 16 K€ (dont 5 K€ à moins d'un an)

L'encours d'avances (sans intérêts) lié à la dette financière non bancaire du groupe de 1 571 K€ (ligne H et L du tableau ci dessus) se compose de :

- 245 K€ (sur un montant initial de 540 K€) d'aide à l'innovation financée sur fonds de la BPI et du Conseil Régional du Languedoc Roussillon au profit de DMS, les remboursements ont commencé en septembre 2014 (remboursé à hauteur de 295 K€ au 31 décembre 2016) et se termineront en juin 2018. Cette avance est portée en dettes à moins d'un an pour 160 K€ et 85 K€ à plus d'un an et moins de 5 ans
- 255 K€ (sur un montant initial de 300K€) d'aide au développement financée sur fonds du Conseil Régional du Languedoc Roussillon au profit de DMS, les remboursements ont commencé en avril 2016 (remboursé à hauteur de 45 K€ au 31 décembre 2016) et se termineront en janvier 2021. Cette avance est portée en dettes à moins d'un an pour 60 K€ et 195 K€ à plus d'un an et moins de 5 ans.
- 449 K€ au titre des avances contractés par Alpha MOS inscrites dans le plan d'apurement du passif initialement validé par le Tribunal de commerce de Toulouse en date du 19 septembre 2014 et modifié le 25 octobre 2016 (cf .3.2). Cette dette se décompose en 57 K€ à moins d'un an et 392 K€ à plus d'un an (dont 120 K€ à plus de 5 ans).
- 212 K€ d'aide à l'innovation de la BPI au profit d' Alpha MOS à échéance à plus de 5 ans.
- 160 K€ d'aide de la BPI au profit d' Alpha MOS à échéance à plus de 5 ans.
- 60 K€ d'avance COFACE assurance prospection au profit d'ADIPSCULPT, à plus d'un an et moins de 5 ans.
- 112 K€ (sur un montant initial de 168 K€) au titre d'un contrat de prêt à taux zéro pour l'innovation accordé à la société STEM CIS remboursables en 12 trimestrialités (de décembre 2015 à septembre 2018). Cette avance est portée en dettes à moins d'un an pour 70 K€ et 42 K€ à plus d'un an et moins de 5 ans.
- 61 K€ au titre du premier versement partiel sur contrat d'aide en avance récupérable d'un montant total de 160 K€ accordé à la société STEM CIS. Les remboursements trimestriels interviendront à compter de décembre 2018 et jusqu'en septembre 2024. Cette avance est portée en dettes plus d'un an dont 34 K€ à plus de 5 ans.
- 17 K€ d'avance COFACE assurance prospection au profit de la société AXS Medical positionnée à plus d'un an et moins de 5 ans.

3.2 LES FAITS MARQUANTS

Activités

- Au cours de l'exercice 2016, le groupe a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 37,4 M€ contre 36,3 M€ en 2015, soit une progression de +3% (étant précisé que AXS Medical est consolidé depuis le 1er juillet 2015 et Stemcis (et ses filiales) depuis le 28 octobre 2015).

Opérations sur le capital :

- Le 14 mars 2016 DMS a procédé à une augmentation de capital réalisée à travers les exercices des BSA des mois de décembre 2015 à février 2016. A l'issue de ces opérations, 85 420 actions ont été émises, conduisant à la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant global de 17 084 € dont 13 818 € de capital et 3 266 € de prime d'émission.
- Consécutivement aux assemblées du 14 mars 2016, le Conseil d'administration de DMS a décidé de mettre en œuvre la modification temporaire de certaines des caractéristiques des BSA, à savoir :
 - la réduction du prix d'exercice des BSA de 0,20 € à 0,18 € pendant une durée de 20 jours ouvrés, du 24 mars 2016 au 21 avril 2016 ;
 - le rétablissement du prix d'exercice des BSA encore en circulation à l'issue de cette période, à 0,20 € ; (les autres caractéristiques des BSA étant maintenues).A l'issue de cette opération, le 23 mai 2016 DMS a procédé à une augmentation de capital réalisée à travers les exercices des BSA de la période, ainsi 2 708 694 actions ont été émises, conduisant à la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant global de 487 807 euros dont 438 183 € de capital et 49 624 € de prime d'émission.
- Le 10 juin 2016 DMS a procédé à une augmentation de capital réalisée à travers les exercices des BSA du mois de mai 2016. A l'issue de ces opérations, 546 actions ont été émises, conduisant à la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant global de 109 € dont 88 € de capital 21 € et de prime d'émission.
- Suivant délibération du conseil d'administration en date du 10 juin 2016, avec prise d'effet le 21 juillet 2016, la société a procédé à un regroupement d'actions sur la base de 10 actions anciennes de même nominal contre une action nouvelle.
- Le 28 décembre 2016, DMS a procédé à une augmentation de capital réalisée à travers les exercices de 119 590 BSA des mois d'août 2016 à novembre 2016. A l'issue de ces opérations, 11 959 actions ont été émises, conduisant à la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant global de 23 918 € dont 19 346 € de capital et 4 572 € de prime d'émission.

Activités en cours de cession:

La Société Alpha MOS a cédé la totalité de sa participation dans la filiale japonaise le 2 janvier 2017. Selon les dispositions de la norme IFRS 5, les actifs et passifs de la société japonaise ont donc été reclassés en actifs et passifs destinés à être cédés dès le 31 décembre 2016. Conformément à ses orientations stratégiques, le Groupe n'abandonnant pas la distribution de ses produits sur le marché japonais, les éléments du compte de résultat n'ont quant à eux pas été reclassés, selon les principes de la norme IFRS 5.

Les montants présentés au bilan sous les rubriques spécifiques prévues par la norme IFRS 5 s'analysent comme suit :

Actif en K€	31/12/16
Actifs non courants	
Immobilisations corporelles	52
Immobilisations financières	25
Actifs courants	
Créances sociales et fiscales	103
Charges constatées d'avances	32
Total Actifs	211

Passif en K€	31/12/16
Passifs non courants	
Passifs financiers à long terme	33
Passifs courants	
Passifs financiers à court terme	48
Fournisseurs	50
Dettes fiscales et sociales et autres dettes	70
Total Passifs	200

La filiale japonaise avait contracté, au cours d'un exercice antérieur, un emprunt de 60 millions de yens (env. 600 k€). Au 31 décembre 2016, le solde dû s'élevait à 48 k€, à moins d'un an. Les dettes financières à plus d'un an concernent des engagements de crédit-bail.

Autres informations :

- Au cours du premier semestre la société Alpha MOS a mis en place une procédure de licenciement économique concernant 13 salariés dont le coût impacte le résultat de l'exercice à hauteur de 517 K€ classés en charges opérationnelles non courantes .
- En octobre 2016, le Tribunal de commerce de Toulouse a validé la modification substantielle du plan de continuation de la société Alpha MOS (initialement en vigueur depuis le 19 septembre 2014) suite à l'exercice du choix des créanciers entre trois options proposées. L'analyse des réponses des créanciers a conduit la société Alpha MOS à constater une réduction définitive de dette à hauteur de 422 K€ (hors actualisation) et un produit exceptionnel correspondant de 404 K€ (présenté en "autres produits opérationnels non courants").

Evolution du périmètre de consolidation :

- Création en mars 2016 par DMS de la filiale DMS WELLNESS Limited, détenue à 100%.
- Suite à la conversion de BSA d'Alpha MOS détenus par les minoritaires, et suite à l'augmentation de capital d'Alpha MOS de novembre 2016 par émission de 8 750 000 actions, DMS a vu sa participation dans Alpha MOS diminuer pour s'établir à 42,94% au 31 décembre 2016.
- La Filiale Urosulpt détenue par la société STEM CIS à 100% a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine au mois de mars 2016.

3.3 LES PROGRES REALISES ET LES DIFFICULTES RENCONTREES (R.225-102)

Au cours de l'exercice 2016, DMS Group a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 37,4 M€ contre 36,3 M€ en 2015, soit une progression de +3% (étant précisé que AXS Medical est consolidé depuis le 1er juillet 2015 et Stemcis depuis le 28 octobre 2015).

Sur le pôle Radiologie & Ostéodensitométrie, le groupe a enregistré une croissance annuelle de +4%. En ostéodensitométrie, les ventes annuelles ont progressé de +2%, notamment portées par un 1^{er} semestre particulièrement dynamique avec l'importante commande d'ostéodensitomètres Stratos dR pour un pays d'Europe du Sud (1,9 M€ facturé en 2016). Le recul des ventes en Chine, en l'absence d'appel d'offres public importants dans le pays sur l'année écoulée et après une année 2015 record pour le groupe, a freiné la croissance de cette activité au 2nd semestre.

En radiologie, la croissance s'est élevée à +5% en 2016, avec notamment une croissance à deux chiffres en fin d'année, soutenue par l'accélération des ventes directes en France mais également de l'activité à l'international via les partenaires commerciaux Toshiba Medical Systems et Carestream Health.

AXS Medical et Stemcis ont enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 1,0 M€ en 2016. Pour AXS Medical, l'exercice écoulé s'est traduit par un accroissement des synergies commerciales entre la technologie BiomodTM 3S et les solutions de radiologie, activités qui ont été regroupées en fin d'année au sein de la nouvelle division DMS Imaging. Parallèlement, le renforcement de la distribution commerciale d'AXS Medical au 2nd semestre devrait produire ses premiers effets à compter du deuxième semestre 2017.

3.4 ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT (L 233.26)

En 2016, le Groupe DMS a investi environ 7,75 % de son chiffre d'affaires dans la R&D, soit environ 2 899 K€, contre 4,63% en 2015, ventilés de la façon suivante :

K€	2016	2015	2014
Masse salariale imputée à la R&D	2 899	1 681	1 321
Achats, fournitures, matériels et documentations			
Déplacements, participations à des conférences scientifiques			
Frais de projets			
Etudes et recherches extérieures			
Redevances sur brevets et licences			
Autres charges			
TOTAL	2 899	1 681	1 321

3.5 EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DE L'EXERCICE DE CONSOLIDATION ET LA DATE D'ETABLISSEMENT DES COMPTES CONSOLIDES (L233-26)

- La société Alpha MOS a cédé 100% de sa participation dans la filiale japonaise en date du 2 janvier 2017. Cette vente génère une plus value de 169 K€ qui sera comptabilisée dans les comptes consolidés du premier semestre 2017.

- Par jugement du 5 janvier 2017, le tribunal de commerce de Toulouse a constaté le désistement d'instance et d'action de Monsieur Jean Christophe Mifsud contre la société Alpha MOS.

3.6 EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR (L233-26 R.225-102)

En radiologie, l'activité en 2017 sera notamment soutenue en France par l'accord commercial majeur conclu en début d'année avec NGI Group, 1er acteur français dédié à l'accompagnement des centres d'imagerie avec plus de 1 200 clients, privés et publics, mono-sites ou multi-sites. Grâce à cet accord, en vertu duquel NGI Group distribue les tables et salles de radiologie télécommandées, conventionnelles et à capteur plan dynamique (dRF – Digital Radiography and Fluoroscopy) développées par DMS Imaging, le groupe vise la place de n°1 français de l'imagerie sur le segment dRF.

En ce qui concerne Alpha MOS, Les efforts R&D initiés depuis environ 12 mois devraient commencer à porter leurs fruits au cours du deuxième semestre 2017 avec le lancement commercial d'une version améliorée du nez électronique, d'un nouveau logiciel de contrôle qualité pour l'industrie des boissons, validé et testé chez un grand compte, et de la refonte de la langue électronique ainsi que les premières études pour le développement de projets concernant le contrôle industriel sans équivalent sur le marché. Un positionnement tourné vers les solutions clients, une plus grande focalisation, un nouveau site web, combiné avec un effort significatif sur le plan Marketing / Communication devraient nous permettre de capter de nouvelles opportunités de croissance pour l'année 2018 et suivantes.

3.7 DESCRIPTION DES PRINCIPAUX RISQUES ET INCERTITUDES AUXQUELS LA SOCIETE EST CONFRONTEE (C. COM. ART. L 225-100, AL. 4 ET L 225-100-2, AL.2)

3.7.1 Risque de marché

- Risque de liquidité et de crédit

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Le groupe DMS a besoin pour financer son développement du soutien de partenaires financiers. DMS pourrait être défavorablement affecté en cas de réduction des capacités de financement par les établissements bancaires.

Les partenaires bancaires tiennent une place prépondérante dans le financement des activités du groupe notamment à l'export. Le soutien des banques est une condition importante de la pérennité de l'activité du groupe dont l'activité se situe majoritairement à l'export.

L'endettement bancaire et financier est décrit au paragraphe 3.1 du présent document.

Aucun passif n'est assorti de covenants.

Le groupe dispose au 31 décembre 2016 des concours bancaires financiers suivants :

- 2 400 K€ de lignes de mobilisation de créances (Dailly (France) ou MCNE (Export Hors Russie)) (Société APELEM)
- 300 K€ de lignes de mobilisations de crédit de TVA (société APELEM et Medilink)
- 200 K€ de découvert bancaire (société APELEM)
- 30 K€ de découvert bancaire (société AXS Médical)
- 40 K€ de découvert bancaire (société ADIP'SCULPT)

En milliers d'euros	2016		2015		2014	
	Autorisé	Utilisé	Autorisé	Utilisé	Autorisé	Utilisé
Dailly France / Lignes de crédit court terme international (MCNE)	2 400	2 308	2 500	2.131	2 200	1 972
Lignes de crédit court terme France (crédit de TVA)	300	177	300	200	300	-
Découvert bancaire	270	61	230	-	-	-

Par ailleurs, le groupe dispose également des concours bancaires suivants au 31 décembre 2016 :

- 1 300 K€ de ligne de Crédit documentaire Import (Filiale APELEM)

En milliers d'euros	2016		2015		2014	
	Autorisé	Utilisé	Autorisé	Utilisé	Autorisé	Utilisé
Ligne de crédit documentaire import	1 300	1 246	1 000	328	1 000	1027(*)

(*) Dépassement autorisé par la banque

- 850 K€ de lignes d'engagement par signature (DMS & APELEM)

En milliers d'euros	2016		2015		2014	
	Autorisé	Utilisé	Autorisé	Utilisé	Autorisé	Utilisé
Lettre d'engagement par signature (EPS)	850	628	600	558	600	580

Au 31 décembre 2016, le groupe DMS dispose des ressources suivantes pour financer ses besoins d'exploitation :

31/12/2016 En K€	Total	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts bancaires	2 087	300	1 596	192
Emprunts et dettes financières diverses	1 571	347	697	527
Lignes de Mobilisations de créances	2 485	2 485		
Concours bancaires courants	61	61		
Total	6 204	3 193	2 293	719

Le tableau ci-dessous, présente les échéances des ressources dont l'échéance est inférieure à un an, au 31 décembre 2016 :

31/12/2016 En K€	A moins d'un an	à -de 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois
Emprunts bancaires	300	65	78	78	78
Emprunts et dettes financières diverses	347	95	81	86	86
Lignes de Mobilisations de créances	2 485	2 485	-	-	-
Concours bancaires courants	61	61	-	-	-
Total	3 193	2 706	159	164	164

Au 31 décembre 2015, le groupe DMS disposait des ressources suivantes pour financer ses besoins d'exploitation :

31/12/2015 En K€	Total	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts bancaires	2 102	407	1 066	629
Emprunts et dettes financières diverses	1 779	269	1 084	426
Lignes de Mobilisations de créances	2 331	2 331		
Concours bancaires courants	7	7		
Total	6 220	3 014	2 150	1 055

Le tableau ci-dessous, présentait les échéances des ressources dont l'échéance est inférieure à un an, au 31 décembre 2015 :

31/12/2015 En K€	A moins d'un an	à -de 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois
Emprunts bancaires	407	143	58	78	130
Emprunts et dettes financières diverses	269	66	63	70	70
Lignes de Mobilisations de créances	2 331	2 331			
Concours bancaires courants	7	7			
Total	3 014	2 547	121	148	200

➤ Risque de taux

Le risque de taux correspond au risque que les fluctuations des taux d'intérêt affectent le résultat du Groupe et exposent le détenteur de titres financiers au risque de moins-value en capital.

Le bilan du Groupe DMS présente une dette financière à moyen terme à taux fixe et variable. (Cf détails en 3.1)

Emprunts (K€)	31/12/2016
Emprunts à taux fixes	1 545
Emprunts à taux variables	542
TOTAL	2 087

Le groupe n'utilise pas d'instruments de couverture de taux

➤ Risque de change (Société DMS et filiales APELEM, AXS, Medilink, Apelem Espagne et STEM CIS) et ses filiales.

Les actifs, passifs, revenus et charges de DMS sont en grande majorité libellés en Euros. Seuls 8% des achats sont libellés en devises. En conséquence, les variations des taux de change de l'Euro par rapport aux autres devises affectent peu le montant des postes concernés dans les états financiers consolidés.

Les opérations de change ont pour seule vocation la couverture d'un risque associé à une activité économique. Le groupe n'effectue pas d'opération de change sans flux physique sous-jacent. Depuis 2009, la politique du groupe en matière de gestion du risque de change est de couvrir dans la mesure du possible le risque par des achats et ventes de devises à terme.

La synthèse des positions nettes en devises étrangères du Groupe au 31 décembre 2016 est la suivante :

Position en K devise	K US Dollars
Actifs	971
Passifs	821
Position nette avant gestion en devises	150
Position hors bilan	0
Position nette après gestion en devises	150
Taux de conversion 1 euros =	1,0541
Position nette après gestion en euros	142
Hypothèse d'évolution défavorable de la devise de 1 centime d'euros par rapport à la devise	-3

La sensibilité au risque de change sur le résultat du groupe et les capitaux propres est présentée dans le tableau suivant :

31/12/2016 En K€	Impact sur le résultat avant impôt		Impact sur les capitaux propres avant impôts	
	Hausse de 1%	Baisse de 1%	Hausse de 1%	Baisse de 1%
USD	3	-3	0	0
Total	3	-3	0	0

➤ Risque de change (Alpha MOS)

Chaque filiale de la société Alpha MOS. réalise sa facturation dans sa devise nationale :

- France Facturation des clients hors groupe en Euros, et des filiales en devises
- Etats-Unis Facturation en Dollars américains
- Japon Facturation en Yens
- Chine Facturation en Yuans

La société n'a pas mis en place d'instrument financier de couverture du risque de change.

➤ Risque sur actions

Dans le cadre de la prise de contrôle de la société Alpha MOS, DMS détient à ce jour 14 379 830 actions représentant 42.94 % du capital Alpha MOS (Euronext Paris - ISIN : FR0000062804 - ALM) au 31 décembre 2016. Cette filiale étant consolidée et cet investissement n'étant pas spéculatif, le groupe estime ne pas être exposé à un risque sur ces actions.

Au 31 décembre 2016, la société DMS ne détient pas d'actions propres.

Alpha MOS détient 45 K€ de valeurs mobilières de placement, essentiellement constituées de SICAV monétaires souscrites auprès d'établissements bancaires français. Ce poste est nanti au bénéfice de LCL en garantie du prêt souscrit. Compte tenu de l'indisponibilité, ce poste est classé en immobilisations dans les comptes consolidés du groupe.

Pour rappel, la société Alpha MOS détient 32 198 actions autocontrôlées au 31 décembre 2016 valorisées en date de clôture à 15 455 € qui sont donc neutralisées dans les comptes consolidés en moins des capitaux propres.

➤ Risque hors bilan

Le poste est ventilé ainsi :

K€	31/12/2016	31/12/2015	variation
Cautions et garanties (DMS au profit d'Apelem)	4 720	4 000	720
Cautions et garanties (DMS au profit de Stemcis)	860	-	860
Garanties export (DMS)	88	89	- 1
Garanties export (APELEM)	539	469	70
Privilèges Caisses de retraite (Sous groupe Alpha Mos)	-	127	- 127
Cautions et garanties (Sous Groupe Alpha MOS)	-	25	- 25
Nantissements (Sous groupe Alpha MOS)	45	45	-
Nantissement du fonds de commerce (Société AXS Medical)	-	380	- 380
Nantissement du fonds de commerce (Stemcis)	605	-	605
Privilèges (Sous groupe STEM CIS)	178	83	95
Retour à meilleure fortune	-	-	-
TOTAL	7 035	5 218	1 817

Les « cautions et garanties » (4 720 K€) correspondent à des cautions données par DMS aux établissements bancaires en appui de tous avals, cautionnements, garanties et engagements souscrits par la filiale Apelem.

Les « cautions et garanties » de 860 K€ correspondent à des cautions données par DMS à un établissement bancaire en appui des nouveaux emprunts souscrits par la filiale STEM CIS au cours de l'année 2016.

Le fonds de commerce de STEM CIS a été nanti au profit d'un établissement bancaire dans le cadre des nouveaux emprunts souscrits au cours de l'année 2016.

Dans le cadre du plan de continuation, le fonds de commerce de la société Alpha MOS est inaliénable (inscription N°2014I0000075 du 27 octobre 2014 au greffe du tribunal de commerce de Toulouse).

3.7.2 Risques opérationnels

➤ Risques liées aux fournisseurs et sous-traitants

L'environnement hautement technologique des solutions du groupe DMS implique des investissements R&D importants pour qualifier les composants critiques pour la performance des équipements. La gestion du risque fournisseur est donc prise en compte par le groupe DMS, qui évalue régulièrement la criticité de son marché achats pour anticiper la qualification d'alternatives techniques et planifier les efforts de développement d'options qui garantissent la continuité et la qualité de ses activités industrielles.

Depuis 2012, l'évolution du poids des premiers fournisseurs du Groupe DMS se présente de la manière suivante :

Part des principaux fournisseurs dans les achats H.T de la Société	1er	5 premiers	10 premiers
Au 31 décembre 2016	19%	41%	54%
Au 31 décembre 2015	23%	45%	57%
Au 31 décembre 2014	19%	45%	58%
Au 31 décembre 2013	18%	44%	57%
Au 31 décembre 2012	16%	43%	57%
Au 31 décembre 2011	15%	42%	57%

Bien que la société ait pris en compte les risques de défaillance de ses fournisseurs et sous-traitants, ou de rupture des relations contractuelles et mis en place des mesures destinées à parer ces risques lorsque cela est possible (par une politique de double source ou de stocks de sécurité), certaines défaillances définitives ou temporaires de ces derniers pourrait avoir des conséquences sur la disponibilité des produits du groupe.

➤ Risques liés aux clients et autres débiteurs

Le Groupe DMS a contracté une assurance COFACE sur certains des clients de sa filiale APELEM.

En dehors de ces assurances, DMS privilégie l'expédition de ses appareils dans les pays à risque après réception de garanties bancaires ou assurances suffisantes.

Néanmoins, compte tenu de l'importance des contrats conclus avec certains clients et des montants concernés, tout défaut ou retard de paiement peut avoir un effet défavorable significatif sur les activités du groupe, sa situation financière, ses résultats et ses cash flows.

Depuis 2012, l'évolution du poids des principaux clients en pourcentage du chiffre d'affaires se présente de la manière suivante :

Part du CA consolidé réalisé par la Société avec le(s)	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Premier client	8%	9%	8%	17%	26%
5 premiers clients	31%	28%	31%	36%	46%
10 premiers clients	44%	42%	45%	48%	59%

3.7.3 Risque de Dilution

DMS a émis le 24 décembre 2014, 49.154.704 Bons de Souscription d'Actions (BSA) donnant droit à autant d'actions exerçable jusqu'au 24 juin 2017 au prix de 0,20 €par BSA.

Consécutivement au regroupement des actions opéré en juillet 2016, La nouvelle parité d'exercice des bons de souscription n'ayant pas été exercés a été portée de 1 BSA à 10 BSA pour 1 action DMS.

A la date du présent document, 5 812 976 BSA ont été exercés.

En conséquence, 43 341 728 BSA sont en circulation représentant une dilution potentielle d'environ 27,79%

3.7.4 Risques juridiques - Litiges

Dans le cours normal de son activité, la société peut être impliquée dans un certain nombre de procédures judiciaires, arbitrales et administratives. Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être, soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable. Le montant des provisions retenues est fondé sur l'appréciation du risque au cas par cas et dépend en majeure partie de facteurs autres que le stade d'avancement des procédures, étant précisé que la survenance d'évènements en cours de procédure peut toutefois entraîner une réappréciation de ce risque.

Un litige oppose DMS à un utilisateur de matériel, ce dernier sollicite le remboursement du matériel et de la maintenance ainsi que des dommages et intérêts, les plaidoiries doivent intervenir en 2018. Sur la base des éléments produits à ce stade et du fond du dossier la société n'estime pas devoir constituer de provision au 31 décembre 2016 et ce notamment compte-tenu de l'incertitude de la sortie de ressources (obligation et détermination du montant).

DMS a procédé début 2011 à un plan de licenciement économique de 7 personnes, ces salariés, contestant le motif du licenciement, ont entamé une procédure au tribunal des prud'hommes en 2011. En février 2013 DMS a été condamnée en première instance dans le cadre de cette affaire et en janvier 2016 la cour d'appel de Montpellier a confirmé ce premier jugement en condamnant DMS à hauteur de 125 K€. L'avocat a déposé un pourvoi en cassation en juillet 2016. Compte tenu de l'analyse de ses avocats, la société n'a pas estimé devoir constituer de provision au 31 décembre 2016.

Le 30 juin 2016, Mr Mifsud, Alpha MOS et Diagnostic Medical Systems – DMS (actionnaire d'Alpha MOS) ont signé un accord transactionnel mettant fin à tout litige né entre eux et portant sur leurs relations au sein d'Alpha MOS et DMS ainsi que sur la propriété des brevets. Cet accord, devenu définitif le 3 novembre 2016, met notamment fin aux deux assignations reçues au cours du premier semestre 2016.

Les anciens dirigeants de la société AXS MEDICAL ont assigné les sociétés DMS et AXS MEDICAL pour diverses demandes. Sur la base des éléments produits à ce stade et du fond du dossier, en concertation avec ses conseils, la société n'estime pas devoir constituer de provision à ce titre au 31 décembre 2016.

A la connaissance de la société, il n'existe pas de litiges, arbitrages ou faits exceptionnels, autres que ceux qui sont mentionnés dans les comptes, susceptibles d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société.

3.7.5 **Réglementation et homologations**

Dans le domaine de la radiologie et de l'ostéodensitométrie, l'activité de DMS peut dépendre d'autorisations légales, réglementaires ou administratives de mise sur le marché de ses appareils, ainsi que des procédures d'homologation de ses nouveaux produits qui peuvent être longues à obtenir. Afin de couvrir au mieux ces risques, le groupe DMS a mis en place une veille normative et réglementaire et assure également un suivi régulier de ses produits en collaboration avec les laboratoires de test et les organismes notifiés. Cette veille est complétée par nos distributeurs qui assurent la remontée d'information au niveau de chaque pays sur lesquels le groupe DMS distribue ses produits. En complément, le groupe DMS effectue une veille en propriété industrielle assurée par l'équipe R&D, et a embauché en aout 2013 une personne dédiée à ce sujet.

Dans le domaine de l'instrumentation, la société Alpha MOS, du fait de son implantation à l'international, est à même de suivre les évolutions légales et réglementaires des marchés sur lesquels elle exerce ses activités, sans toutefois pouvoir toutes les prévoir et, dans cette mesure, son activité

peut s'en trouver affectée. Ainsi, en dépit des mesures prises par Alpha MOS à l'effet de se conformer aux lois et règlements applicables à ses activités, des risques subsistent pour le Groupe, lesquels résultent notamment du pouvoir interprétatif donné aux agents régulateurs ou des évolutions jurisprudentielles. Par ailleurs, une modification ou un renforcement de certaines dispositions réglementaires, tant en France qu'à l'étranger, pourraient entraîner pour le Groupe des coûts ou des investissements complémentaires et affecter négativement sa capacité à exercer ses activités dans les conditions actuelles ainsi que sa rentabilité.

3.7.6 Risques technologiques article L 225-102-2 du code de commerce (loi du 30.07.2003)

Le groupe ne dispose d'aucune installation SEVESO (art L. 515-8 C de l'environnement).

3.7.7 Politique d'assurance de la société (Risques généraux et particuliers)

Le groupe DMS a souscrit des polices d'assurance suivantes pour couvrir les risques liés à l'activité de la société mère DMS et ses filiales :

- Multirisque professionnelle
- Responsabilité civile
- Assurance véhicules
- Assurance des mandataires sociaux
- Assurance des marchandises transportées
- Assurance crédit Coface

3.8 L'ACTIVITE DU GROUPE PAR BRANCHES D'ACTIVITES (L 233-6 AL. 2)

31/12/2016	DMS Imaging	DMS Wellness Ltd	Analytics	Biotech	Total
Chiffres d'affaires total	29 553	63	7 469	513	37 598
Elimination du CA inter activités	- 124	- 63			- 187
CA sur clients externes	29 429	-	7 469	513	37 411
Résultat opérationnel	- 869	- 197	- 749	- 1 326	- 3 141
Retraitements de consolidation	882	63	498	415	1 858
Résultat opérationnel consolidé	13	- 134	- 251	- 911	- 1 283
Résultat financier consolidé	- 31	- 1	30	- 30	- 32
Charge d'impôt consolidée			- 30		- 30
Résultat net consolidé	- 18	- 135	- 251	- 941	- 1 345
Actifs sectoriels	6 949	9	3 791	3 703	14 452

31/12/2015	DMS Imaging	DMS Wellness Ltd	Analytics	Biotech	Total
Chiffres d'affaires total	28 077		8 189	73	40 679
Elimination du CA inter activités	-			-	-
CA sur clients externes	28 077		8 189	73	36 339
Résultat opérationnel	- 633		- 2 572	- 222	- 3 427
Retraitements de consolidation	456			111	567
Résultat opérationnel consolidé	- 177		- 2 572	- 111	- 2 860
Résultat financier consolidé	152		64	- 1	215
Charge d'impôt consolidée			- 34		- 34
Résultat net consolidé	- 25		- 2 541	- 112	- 2 678
Actifs sectoriels	5 881		3 049	3 325	12 255

L'information sectorielle présentée est fondée sur les entités juridiques suivantes :

- DMS Imaging (Imagerie médicale : Sociétés DMS, APELEM, MEDILINK, AXS MEDICAL, et Apelem Espagne)
- Analytics (Groupe Alpha MOS)
- DMS Wellness Ltd
- Biotech (Sous Groupe STEM CIS)

4 Activités et résultats des filiales

4.1 SOCIETE MEDILINK

EURL au capital de 48.000 Euros
Siège social : 393 rue Charles Lindbergh, 34130 Mauguio
Immatriculée au RCS de MONTPELLIER sous le numéro 389 288 044
Activité : la fabrication et la vente de matériel médical
Exercice social : 31 décembre

Situation au 31 décembre 2016 :
Chiffre d'Affaires : 2 724 K€ en 2016 contre 3 586 K€ en 2015
Résultat comptable : bénéfice de 187 K€ en 2016 contre un bénéfice de 463 K€ en 2015.

La Société DMS possède une participation de 100% dans le capital de la société MEDILINK

4.2 SOCIETE APELEM

Société par Actions simplifiée au capital de 1 432 179 Euros
Siège social : 175 Allée Von Neumann 30000 Nîmes
Immatriculée au RCS de Nimes sous le numéro 319 996 146
Activité : la fabrication de matériels de radiologie
Exercice social : 31 décembre

Situation au 31 décembre 2016 :
Chiffre d'Affaires : 22 797 K€ en 2016 contre 22 035 K€ en 2015.
Résultat comptable : perte de 569 K€ en 2016 contre une perte de 695 K€ en 2015.

La Société DMS possède 100% du capital de la société.

La Société APELEM détenant elle-même 51% du capital de la Société Apelem Espagne, 100% de la société APELEM KOREA et 33 % de la société SPECTRAP.

4.3 SOCIETE APELEM ESPAGNE

SA au capital de 60 100 euros
Siège social : Calle Lluça 13 Bajos BARCELONE Espagne
Activité : vente de matériel médical
Exercice social : 31 décembre

Situation au 31 décembre 2016 :
Chiffre d'affaires : 258 K€ en 2016 contre 193 K€ en 2015.
Résultat comptable : Perte de 32 K€ en 2016 contre une perte de 35 K€ en 2015.

La société DMS détient une participation de 51 % dans le capital de la société (par l'intermédiaire d'APELEM, soit un pourcentage d'intérêt de 51 %).

4.4 APELEM KOREA

Société au capital de 10 000 000 wons coréens (soit 7100 euros)
Siège social : 8F 341, Gangnamdaero, Seocho-Gu, Seoul, Corée du Sud

Activité : import export et vente d'appareils médicaux
Exercice social : 31 décembre

Situation au 31 décembre 2016 :

Chiffre d'affaires : 0 K€ en 2016 comme en 2015

Résultat comptable : 0 K€ en 2016 comme en 2015.

Cette société n'a plus d'activité commerciale depuis 2014 et sera clôturée prochainement.

La société DMS détient une participation de 100 % dans le capital de la société (par l'intermédiaire d'APELEM, soit un pourcentage d'intérêt de 100 %).

4.5 ALPHA MOS

Société anonyme au capital de 6 697 094,80 euros
Siège social : 20 Avenue Didier Daurat, 31400 Toulouse
Immatriculée au RCS de Toulouse sous le numéro 389 274 846
Activité : Fabrication d'instrumentation scientifique et technique
Exercice social : 31 décembre

Situation au 31 décembre 2016 :

Chiffre d'Affaires consolidé : 7 469 K€ en 2016 contre 8 189 K€ au 31 décembre 2015.

Résultat comptable consolidé : perte de 252 K€ en 2016 contre une perte de 2 541 K€ au 31 décembre 2015.

La Société DMS possède une participation de 42,94% dans le capital de la société Alpha MOS

La Société Alpha MOS détenant elle-même 100% du capital des sociétés Alpha MOS America, Alpha MOS UK, Alpha MOS Japan et Alpha MOS Shangai, et 70% du capital de la filiale BOYD SENSE créée au cours de l'année 2015.

4.6 LPA CORP

La société DMS a acquis en mai 2014 50,09 % du capital et des droits de vote de la Société par Actions Simplifiée (SAS) LPA Corp. Cette acquisition est considérée à ce stade comme non significative et n'est pas consolidée dans les états financiers au 31 décembre 2016.

Société par actions simplifiée au capital de 22 000 euros

Siège social : 393 rue Charles Lindbergh, 34130 Mauguio

Immatriculée au RCS de Montpellier sous le numéro 537 869 927

Activité : Conception, développement et commercialisation d'appareils d'esthétique et d'esthétique médicale

Exercice social : 31 décembre

Situation au 31 décembre 2016 :

Chiffre d'Affaires : aucun chiffre d'affaires en 2016 ni en 2015

Résultat comptable : perte de 4 K€ en 2016 contre une perte de 10 K€ en 2015

4.7 AXS MEDICAL

La société DMS a acquis en juillet 2015 100% du capital de la Société par Actions Simplifiée (SAS) AXS MEDICAL.

Société par actions simplifiée au capital de 1 589 800 euros

Siège social : 393 rue Charles Lindbergh, 34130 Mauguio

Immatriculée au RCS de Montpellier sous le numéro 519 753 990

Activité : Conception, développement et commercialisation de dispositifs médicaux

Exercice social : 31 décembre

Situation au 31 décembre 2016 :

Chiffre d'Affaires : 638 K€ en 2016 contre 562 K€ en 2015

Résultat comptable : bénéfice de 196 K€ en 2016 contre une perte de 56 K€ en 2015

4.8 STEM CIS

La société DMS a finalisé en novembre 2015 l'acquisition de 100% du capital de la Société par Actions Simplifiée (SAS) STEM CIS.

Société par actions simplifiée au capital de 1 380 300 euros

Siège social : 2 rue maxime Riviere 97490 Saint Clotilde

Immatriculée au RCS de Saint Denis sous le numéro 504 934 050

Activité : recherche et développement en biotechnologies

Exercice social : 31 décembre

Situation au 31 décembre 2016 :

Chiffre d'Affaires : 307 K€ en 2016 contre 137 K€ en 2015

Résultat comptable : perte de 255 K€ en 2016 contre une perte de 392 K€ en 2015

La Société STEM CIS détenant elle-même 100% du capital des sociétés SCIVET et URO'SCULPT, et 70,53% du capital de la filiale ADIP'SCULPT.

4.9 DMS WELLNESS LIMITED

La société DMS a créé en mars 2016 la société DMS WELLNESS LTD basée à Hong Kong dont elle détient 100 % du capital.

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 HKD

Siège social : Hong Kong

Activité : commercialisation en Asie des produits tournés vers la beauté et la santé de la femme .

Exercice social : 31 décembre

Situation au 31 décembre 2016 :

Chiffre d'Affaires : 0 K€ en 2016

Résultat comptable : perte de 198 K€ en 2016

5 L'activité propre de la société DMS (L 232-1)

5.1 ELEMENTS SIGNIFICATIFS RESSORTANT DES COMPTES

5.1.1 Compte de Résultat de la Société DMS

Le chiffre d'affaires de la SA DMS est de 7 540 K€ contre 6 266 K€ au 31 décembre 2015.

Le résultat d'exploitation est une perte de 388 K€ contre une perte de 302 K€ au titre de l'exercice précédent.

Le résultat financier est un bénéfice de 202 K€ contre un bénéfice de 231 K€ l'an dernier.

Le résultat exceptionnel est de 98 K€ contre 84 K€ au 31 décembre 2015.

Après imputation des crédits d'impôts, le résultat net est un bénéfice de 135 K€ contre un bénéfice de 147 K€ au 31 décembre 2015.

5.1.2 Bilan de la société DMS

Au Bilan au 31 décembre 2016, les postes clefs nets sont les suivants :

- L'actif immobilisé est de 20 045 K€ contre 19 532 K€ au titre de l'exercice précédent, Parmi ces actifs immobilisés, les participations financières représentent 18 574 K€ comme au 31 décembre 2015.
- L'actif circulant est de 15 996 K€ contre 15 854 K€ au titre de l'exercice précédent,
- Les capitaux propres s'élèvent à 31 376 K€ contre 30 642 K€ au titre de l'exercice précédent,
- Le total des dettes à la clôture de l'exercice est de 4 165 K€ contre 4 064 K€ au titre de l'exercice précédent,
- Le total général du bilan au 31 décembre 2016 est de 36 041 K€ contre 35 386 K€ au titre de l'exercice précédent.

Nous vous demanderons d'approuver ces comptes sociaux (L.225-100).

5.1.3 Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 1999 homologué par arrêté du 22 juin 1999
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

5.2 COMMENTAIRES SUR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE DMS AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

5.2.1 Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats, de la situation financière de la société, notamment de sa situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires, comportant le cas échéant des indicateurs clés de performance de nature non financière ayant trait à l'activité spécifique de la société notamment relatives aux questions d'environnement et de personnel (article L 225-100).

Le chiffre d'affaires de la SA DMS est en augmentation passant de 6 266 K€ au 31/12/2015 à 7 540 K€ au 31/12/2016.

Le résultat d'exploitation est une perte de 388 K€ contre une perte de 302 K€ au titre de l'exercice précédent.

Le résultat financier est un bénéfice de 202 K€ et porte le résultat courant à -186 K€ au 31 décembre 2016 contre -70 K€ au 31 décembre 2015.

Le bénéfice exceptionnel est 98 K€ au 31 décembre 2016 contre 84 K€ au 31 décembre 2015.

Après prise en compte de l'impôt sur les sociétés (crédit d'impôt recherche), le résultat net s'établit à 134 K€ au 31 décembre 2016 contre un bénéfice de 147 K€ en 2015.

5.2.2 Les faits marquants - Les progrès réalisés et les difficultés rencontrées (R.225-102)

Activités :

En 2016, DMS a réalisé un chiffre d'affaires annuel de 7.5 M€, contre 6,3 M€ au cours de l'année 2015.

Opérations sur le capital :

- Le 14 mars 2016 DMS a procédé à une augmentation de capital réalisée à travers les exercices des BSA des mois de décembre 2015 à février 2016. A l'issue de ces opérations, 85 420 actions ont été émises, conduisant à la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant global de 17 084 € dont 13 818 € de capital 3 266 € de prime d'émission.
- Consécutivement aux assemblées du 14 mars 2016, le Conseil d'administration de DMS a décidé de mettre en œuvre la modification temporaire de certaines des caractéristiques des BSA, à savoir :
 - la réduction du prix d'exercice des BSA de 0,20 € à 0,18 € pendant une durée de 20 jours ouvrés, du 24 mars 2016 au 21 avril 2016 ;
 - le rétablissement du prix d'exercice des BSA encore en circulation à l'issue de cette période, à 0,20 € ; (les autres caractéristiques des BSA étant maintenues).A l'issue de cette opération, le 23 mai 2016 DMS a procédé à une augmentation de capital réalisée à travers les exercices des BSA de la période, ainsi 2 708 694 actions ont été émises, conduisant à la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant global de 487 807 euros dont 438 183 € de capital 49 624 € de prime d'émission .
- Le 10 juin 2016 DMS a procédé à une augmentation de capital réalisée à travers les exercices des BSA du mois de mai 2016. A l'issue de ces opérations, 546 actions ont été émises, conduisant à la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant global de 109 € dont 88 € de capital 21 € de prime d'émission.

- Suivant délibération du conseil d'administration en date du 10 juin 2016, avec prise d'effet le 21 juillet 2016, la société a procédé à un regroupement d'actions sur la base de 10 actions anciennes de même nominal contre une action nouvelle.
- Le 28 décembre 2016, DMS a procédé à une augmentation de capital réalisée à travers les exercices de 119 590 BSA des mois d'août 2016 à novembre 2016. A l'issue de ces opérations, 11 959 actions ont été émises, conduisant à la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant global de 23 918 € dont 19 346 € de capital et 4 572 € de prime d'émission. Comme conséquence le capital social est de 25 224 942,39 € divisé en 15 593 159 actions de même nominal.

Autres éléments

Cf paragraphe 3.2 & 3.7.4

Événements postérieurs à la clôture, activité de l'exercice et perspectives

Cf paragraphe 3.5 & 3.6

5.2.3 Activité en matière de recherche et de développement (L 232-1)

K€	2016	2015	2014
Masse salariale imputée à la R&D	380	342	314
Achats, fournitures, matériels et documentations			
Déplacements, participations à des conférences scientifiques			
Frais de projets			
Etudes et recherches extérieures			
Redevances sur brevets et licences			
Sous total Frais extérieurs			
TOTAL	380	342	314

5.2.4 Information relative à l'échéance des dettes fournisseurs (C. com. Art. L.441-6-1 et D.441-4 ; LME art.24-II)

Le tableau présente le solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance au 31 décembre 2016 :

31 décembre 2016 en K€	Non échues	Echues depuis moins de 30 jours	Echues depuis 31 à 60 jours	Echues depuis plus de 60 jours	Total Dettes Fournisseurs
Dettes fournisseurs groupe	37				37
Dettes fournisseurs hors Groupe	617	449	53	323	1 442
Total	654	449	53	323	1 479

Le tableau présente le solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance au 31 décembre 2015 :

31 décembre 2015 en K€	Non échues	Echues depuis moins de 30 jours	Echues depuis 31 à 60 jours	Echues depuis plus de 60 jours	Total Dettes Fournisseurs
Dettes fournisseurs Groupe	11				11
Dettes fournisseurs hors Groupe	536	216	30	182	964
Total	547	216	30	182	975

5.2.5 Événements importants depuis la clôture (L 232-1)

Les commentaires sur ce point sont identiques à ceux indiqués pour le groupe DMS (cf. 3.5 ci-dessus).

5.2.6 Evolution prévisible (L 232-1) et perspectives d'avenir (R.225-102)

Les commentaires sur ce point sont identiques à ceux indiqués pour le groupe DMS (cf. 3.5 ci-dessus & 3.6)

Les principaux risques et incertitudes pour DMS sont identiques à ceux du groupe. Ces risques sont décrits au paragraphe 3.7.

5.2.7 Prises de participation et de contrôle

La société DMS a créée en mars 2016 la société DMS WELLNESS LTD basée à Hong Kong dont elle détient 100 % du capital.

5.2.8 Conséquences sociales de l'activité

Ces informations sont traitées en annexe au présent rapport.

5.2.9 Conséquences environnementales de l'activité

Ces informations sont traitées en annexe au présent rapport.

5.2.10 Economie circulaire

- Actions de lutte contre le gaspillage alimentaire

Compte tenu de ses activités, la société DMS n'est pas directement concernée par la lutte contre le gaspillage alimentaire et n'a donc pas pris d'engagement spécifique en la matière.

- Mesures mises en œuvre en vue de la réutilisation ou d'autres formes de valorisation des déchets, en plus des mentions déjà prévues relatives aux mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets

La société DMS est adhérente à l'association RECYLUM qui est chargée de la valorisation et du recyclage des produits

5.2.11 Changement Climatique

La société ne produit pas de biens qui émettent des gaz à effet de serre.

5.3 LES RESULTATS DE LA SOCIETE DMS

5.3.1 Affectation du résultat

L'affectation du résultat que nous vous proposons est conforme à la loi et aux statuts de notre société. Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de 134 510 € comme suit :

- Au report à nouveau pour 134 510 €.

5.3.2 Distributions antérieures

En application des dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous signalons qu'il n'est intervenu aucune distribution de dividende au cours des trois derniers exercices.

5.3.3 Charges non déductibles fiscalement

Nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

5.3.4 Le capital de la société DMS

➤ L'actionnariat de la société (L 233-13)

En application des dispositions de l'article 233-13 du Code de Commerce, nous vous signalons l'identité des personnes détenant directement ou indirectement au 31 décembre 2016 plus de 5%, de 10%, de 15%, de 20%, de 25%, de 30%, de 33,33 %, de 50 %, de 66,66 %, de 90% ou de 95% du capital social ou des droits de vote aux Assemblées Générales.

Capital	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
Plus de 5%	GSE Holding	GSE Holding	GSE Holding
Plus de 10%	Néant	Néant	Néant
Plus de 15%	Néant	Néant	Néant
Plus de 20%	Néant	Néant	Néant
Plus de 25%	Néant	Néant	Néant
Plus de 30%	Néant	Néant	Néant
Plus de 33,33%	Néant	Néant	Néant
Plus de 50%	Néant	Néant	Néant
Plus de 66,66%	Néant	Néant	Néant
Plus de 90%	Néant	Néant	Néant
Plus de 95%	Néant	Néant	Néant

Droits de vote	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
Plus de 5%	GSE Holding	GSE Holding	GSE Holding
Plus de 10%	GSE Holding	GSE Holding	Néant
Plus de 15%	Néant	Néant	Néant
Plus de 20%	Néant	Néant	Néant
Plus de 25%	Néant	Néant	Néant
Plus de 30%	Néant	Néant	Néant
Plus de 33,33%	Néant	Néant	Néant
Plus de 50%	Néant	Néant	Néant
Plus de 66,66%	Néant	Néant	Néant
Plus de 90%	Néant	Néant	Néant
Plus de 95%	Néant	Néant	Néant

➤ Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique (L. 225-100-3)

En application de l'article L. 225-100-3, nous vous précisons les points suivants susceptibles d'avoir une incidence en matière d'offre publique :

- La structure du capital ainsi que les participations directes ou indirectes connues de la société et toutes informations en la matière sont décrites au chapitre 18 et chapitre 25 « Tableau des filiales et participations ».
- Il n'existe pas de restriction statutaire à l'exercice des droits de vote.
- pactes entre actionnaires : Néant

➤ Les actions d'autocontrôle (L 233-13)

DMS ne détient pas d'action propre au 31 décembre 2016.

Les autres sociétés du groupe ne détiennent pas d'actions de la société DMS.

- Avis de détention et aliénation de participation croisée (R.233-19)

Néant.

- Nombre d'actions propres achetées et vendues par la société au cours de l'exercice (L. 225-211 al. 2)

Néant.

- Opérations afférentes aux actions de la société

(1) Ajustement des bases de conversion des valeurs mobilières donnant accès au capital et options de souscriptions et d'achat et des actions gratuites

Les informations sont détaillées dans le paragraphe 5.6.

(2) Les actions auto-détenues dans le cadre d'un programme de rachat d'actions (L. 225-211 al. 2)

Au 31 décembre 2016, le Groupe DMS ne détient aucune action propre.

- Les délégations en matière d'augmentations de capital (L. 225-129)

Cf : Annexe 2: Tableau récapitulatif des délégations en matière d'augmentation de capital en cours de validité.

5.4 LES SALARIES

A la clôture de l'exercice la participation des salariés telle que définie à l'article 225-102 du code de commerce, soit les actions détenues dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise ou de fonds communs de placement d'entreprises représentait environ 0% du capital social de la société.

5.5 LES MANDATAIRES SOCIAUX

5.5.1 Mode d'exercice de la direction générale (R.225-102)

Nous vous précisons qu'au cours de sa séance du 24 Juin 2002, le conseil a décidé de confier la direction générale au président du Conseil d'Administration.

Il a par la suite été décidé au cours de la séance du conseil d'administration du 28 juillet 2009 de séparer la fonction de Président du Conseil d'Administration (qui a été confiée à M. Gérard Daguisé) de celle de Directeur Général (qui a été confiée à M. Jean-Paul Ansel).

Le Conseil d'Administration a pris acte le 31 mai 2010 de la démission de Monsieur Gérard Daguisé de ses fonctions de Président du Conseil d'Administration à effet immédiat (Monsieur Gérard Daguisé conservant ses fonctions d'administrateur de la société) et a désigné M. Jean Paul Ansel en qualité de Président du Conseil d'Administration.

Lors de ce même conseil d'administration du 31 mai 2010, il a été décidé que le président du conseil d'administration cumulerait ses fonctions avec celles de Directeur Général pour la durée de son mandat d'administrateur.

Monsieur Samuel Sancerni a été nommé Directeur Général Délégué de DMS lors du conseil d'administration du 27 septembre 2011.

5.5.2 Liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux (L 225-102-1 al 3) au cours des cinq dernières années – Renouvellement des mandats des administrateurs :

Les administrateurs de la SA DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS sont les suivants :

- Monsieur Jean Paul ANSEL
- Monsieur Samuel SANCERNI
- Madame Simonyi See-Nuan

➤ **Jean-Paul ANSEL : Président du Conseil d'Administration et Directeur Général**

Mandat actuel	Président du Conseil d'Administration Directeur Général de Diagnostic Medical Systems
Adresse professionnelle	393 rue Charles Lindbergh, 34130 Mauguio
Date de nomination - Renouvellement	12 septembre 2016
Date d'échéance du mandat	AG statuant sur les comptes clos le 31/12/2021
Autres mandats et fonctions exercés dans le Groupe	Président de la SAS APELEM Gérant de la société SARL MEDILINK Président d'Apelem Korea Président d'Apelem Espagne Président et Administrateur de la société Alpha MOS Président et administrateur de la société Boyd Sense
Autres mandats et fonctions exercés hors du Groupe	Administrateur Délégué de la société GSE Holding Co-gérant de la SCI JPS IMMO
Autres mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années et ayant pris fin	-

➤ **Samuel SANCERNI : Administrateur et Directeur Général Délégué**

Mandat actuel	Administrateur
Adresse professionnelle	393 rue Charles Lindbergh, 34130 Mauguio
Date de nomination / Renouvellement	27 février 2012
Date d'échéance du mandat	AG statuant sur les comptes clos le 31/12/2016
Autres mandats et fonctions exercés dans le Groupe	Directeur Général Délégué de DMS Directeur Général d'Apelem depuis le 28 juin 2013 Président de la société AXS MEDICAL depuis le 14 mars 2016
Autres mandats et fonctions exercés hors du Groupe	Co-gérant de la SCI JPS IMMO
Autres mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années et ayant pris fin	Néant

➤ **Simonyi See-Nuan : Administrateur**

Mandat actuel	Administrateur
Adresse professionnelle	393 rue Charles Lindbergh, 34130 Mauguio
Date de nomination / Renouvellement	31 juillet 2014
Date d'échéance du mandat	AG statuant sur les comptes clos le 31/12/2019
Autres mandats et fonctions exercés dans le Groupe	Administrateur de la société Alpha MOS
Autres mandats et fonctions exercés hors du Groupe	Néant
Autres mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années et ayant pris fin	Néant

➤ **Jean Christophe Mifsud : Administrateur**

Mandat actuel	Administrateur jusqu'au 3 novembre 2016
Adresse professionnelle	761 Route du Chateau 82400 Goudourville
Date de nomination / Renouvellement	Nomination le 31 juillet 2015
Date d'échéance du mandat	Démission le 3 novembre 2016
Autres mandats et fonctions exercés dans le Groupe	Néant
Autres mandats et fonctions exercés hors du Groupe	Gérant de la société Gourdoorville Asset Management
Autres mandats et fonctions exercés au cours des cinq dernières années et ayant pris fin	Président directeur général d'Alpha MOS Président de Boyd Sense

5.5.3 Nombre d'actions devant être détenues par un administrateur

Sauf lorsque le Code de commerce le dispense de cette obligation, chaque administrateur est tenu d'être propriétaire d'un nombre d'actions fixé à 50 (cinquante).

5.5.4 Les démissions d'administrateur

Monsieur Jean Christophe MIFSUD a démissionné de ses fonctions d'administrateur le 3 novembre 2016.

5.5.5 Les nominations, renouvellements et ratification de cooptations

L'assemblée générale du 12 septembre 2016 a renouvelé le mandat d'administrateur de Monsieur Jean Paul ANSEL pour une durée de six années, venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

5.5.6 Les jetons de présence

Fixation du montant global de jetons de présence à verser

Le conseil d'administration du 2 mars 2010 a décidé de fixer le montant des jetons de présence à 1 000 euros par administrateur et par conseil.

Au titre de 2015, des jetons de présence ont été comptabilisés à hauteur de 13 000 euros dans les comptes de l'exercice décaissés en totalité au cours de l'année 2015.

Au titre de 2016, des jetons de présence ont été comptabilisés à hauteur de 2 000 euros dans les comptes de l'exercice décaissés en totalité au cours de l'année 2016.

5.6 LES REMUNERATIONS DES MANDATAIRES

La rémunération brute totale et les avantages de toute nature versés aux mandataires sociaux par votre société ou toute société contrôlée au sens de l'article 233-16 du Code de Commerce, au cours de l'exercice 2016, s'établissent comme suit :

L'ensemble des rémunérations des dirigeants mandataires sociaux figure dans les tableaux de synthèse suivants :

Tableau de synthèse des rémunérations et des options attribuées à chaque dirigeant mandataire social		
	Exercice 2015	Exercice 2016
Jean Paul ANSEL (président du conseil d'administration)		
Rémunérations dues au titre de l'exercice <i>(détaillées au tableau 2)</i>	180 000€	237 372 €
Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 4)</i>	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 6)</i>		
TOTAL	180 000€	237 372 €
Samuel SANCERNI (Directeur Général Délégué et administrateur)		
Rémunérations dues au titre de l'exercice <i>(détaillées au tableau 2)</i>	119 909€	141 289 €
Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice	-	-
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 4)</i>	-	-
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice <i>(détaillées au tableau 6)</i>	-	-
TOTAL	119 909 €	141 289 €

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

Nom et fonction du dirigeant mandataire social	Exercice 2015		Exercice 2016	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Jean Paul ANSEL (président du conseil d'administration)				
rémunération fixe DMS	175 000 €	175 000 €	190 000 €	190 000 €
rémunération fixe Alpha MOS			34 872 €	34 872 €
rémunération variable	-	-	-	-
rémunération pluriannuelle	-	-	-	-
rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
jetons de présence DMS	5 000 €	5 000 €	1 000 €	1 000 €
Jetons de présence Alpha MOS			11 500 €	11 500 €
avantages en nature	-	-	-	-
TOTAL	180 000 €	180 000 €	237 372 €	237 372 €
Samuel SANCERNI (Directeur Général Délégué et administrateur)				
rémunération fixe APELEM	110 000 €	110 000 €	110 000 €	110 000 €
Rémunération fixe AXS MEDICAL			25 380 €	25 380 €
rémunération variable	-	-	-	-
rémunération pluriannuelle	-	-	-	-
rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
jetons de présence	5 000 €	5 000 €	1 000 €	1 000 €
avantages en nature	4 909 €	4 909 €	4 909 €	4 909 €
TOTAL	119 909 €	119 909 €	141 289 €	141 289 €

Tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants

Administrateurs non dirigeants	Montants versés	Montants versés
	au cours de l'exercice 2015	au cours de l'exercice 2016
See Nuan SIMONYI		
Jetons de présence DMS		
Autres rémunérations	3 000 €	-
Jetons de présence Alpha MOS	-	11 500 €
Jean Christophe Mifsud		
Jetons de présence	-	-
Autres rémunérations	-	-
TOTAL	3 000 €	11 500 €

Actions gratuites devenues disponibles pour chaque mandataire social

	N° et date du plan	Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice 2015	Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice 2016
Jean Paul ANSEL	Plan 2012 -31 mai 2012	NA	NA
Samuel SANCERNI	Plan 2012 31 mai 2012	NA	NA
TOTAL		NA	NA

Historique des attributions gratuites d'actions

Information sur les actions attribuées gratuitement

Date d'assemblée	20/07/2011
Date du conseil d'administration	31/05/2012
Nombre total d'actions attribuées gratuitement	4 584 063
dont le nombre attribués aux mandataires sociaux :	4 211 980
Date d'acquisition des actions	31/05/2014
Date de fin de période de conservation	31/05/2016
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2014	4 584 063
Nombre cumulé d'actions annulées ou caduques	0
Actions attribuées gratuitement restantes en fin d'exercice	0

Régime complémentaire de retraite, contrat de travail

Dirigeants mandataires sociaux	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnité relative à une clause de non concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
	Jean Paul ANSEL		X		X		X	
Samuel SANCERNI	X*			X		X	X**	

* Contrat de travail antérieur à sa prise de fonction de Directeur Général Délégué au titre de ses fonctions de Directeur Commercial Groupe

** Au titre de ses fonctions de Directeur Commercial Groupe. Conformément à la convention collective de la métallurgie ingénieur et cadre dont dépend Mr Samuel Sancerni, la clause de non-concurrence ne peut excéder un an, renouvelable une fois, et aura comme contrepartie pendant la durée de non-concurrence, une indemnité égale à 5/10 de la rémunération annuelle brute qui devrait être versée mensuellement. Cette disposition est renouvelable une fois dans les mêmes conditions.

Toutefois, en cas de licenciement, cette indemnité mensuelle est portée à 6/10 tant que le cadre n'a pas retrouvé un nouvel emploi et dans la limite de la durée de non-concurrence.

Aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été levée durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social.

Aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été levée par les dix premiers salariés non mandataires sociaux.

Engagements de toutes natures correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions du mandataire ou postérieurement à celle-ci :

Néant

Indemnités relatives à une clause de non-concurrence :

Néant

Jetons de présence versés au cours de l'exercice :

Le conseil d'administration du 2 mars 2010 a décidé de fixer le montant des jetons de présence à 1 000 euros par administrateur et par conseil.

Au titre de 2015, des jetons de présence ont été comptabilisés à hauteur de 13 000 euros dans les comptes de l'exercice décaissés en totalité au cours de l'année 2015.

Au titre de 2016, des jetons de présence ont été comptabilisés à hauteur de 2 000 euros dans les comptes de l'exercice décaissés en totalité au cours de l'année 2016.

5.7 LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aucun mandat de commissaire aux comptes n'arrive à expiration lors de la prochaine assemblée.

5.8 CONVENTIONS REGLEMENTEES

(i) Conventions relevant de l'article L 225-38 du code de commerce

Nous vous demandons d'approuver les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce régulièrement autorisées par votre conseil d'administration.

Vos commissaires aux comptes vous donneront à leur sujet toutes les informations requises dans leur rapport spécial.

(ii) Conventions entre les dirigeants et/ou actionnaires de DMS et les filiales

Nous vous signalons l'absence de conventions de la nature de celles visées au dernier alinéa de l'article L 225-102-1 du code de commerce

Nous vous invitons à approuver le texte des résolutions qui vous sont soumises .

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Fait à Manguio
Le 26 avril 2017

ANNEXES AU RAPPORT DE GESTION

ANNEXE 1 : RAPPORT SUR LA RESPONSABILITE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE (RSE)

(DÉCRET N°2012-557 DU 24 AVRIL 2012 ARTICLE 225 DE LA LOI GRENELLE II)

Méthodologie :

Périmètre : les informations présentées dans ce rapport concernent les sociétés retenues pour l'établissement des comptes consolidés soit : DMS, Apelem, Medilink, Alpha MOS, Apelem Espagne, Apelem Korea (ne comporte aucun effectif salarié), AXS Medical et STEM CIS.

Les informations relatives aux sociétés Alpha Mos sont traitées à part

Les informations relatives aux sociétés Alpha Mos, AXS Medical et STEM CIS ne sont que partiellement intégrées dans le présent rapport.

La société DMS Wellness nouvellement créée en 2016 n'est pas traitée dans ce rapport.

Règles de consolidation : Les informations, environnementales et sociétales, ont été prises en compte à 100% pour toutes les sociétés du groupe (y compris Apelem Espagne filiale à 51%).

1 Informations sociales

1.1 INFORMATIONS SOCIALES (SOCIETES DMS, APELEM, MEDILINK, AXS)

Les données relatives à la filiale Apelem Espagne ne sont pas comprises dans les tableaux chiffrés.

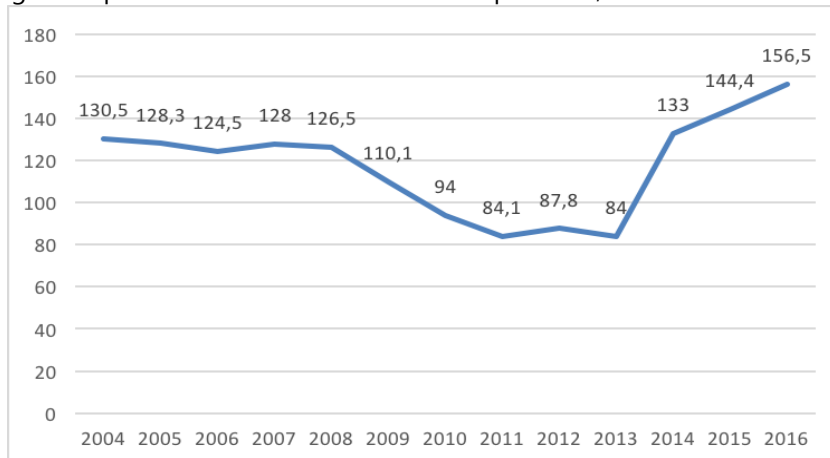
I. Emploi:

Evolution de l'effectif annuel moyen du groupe DMS

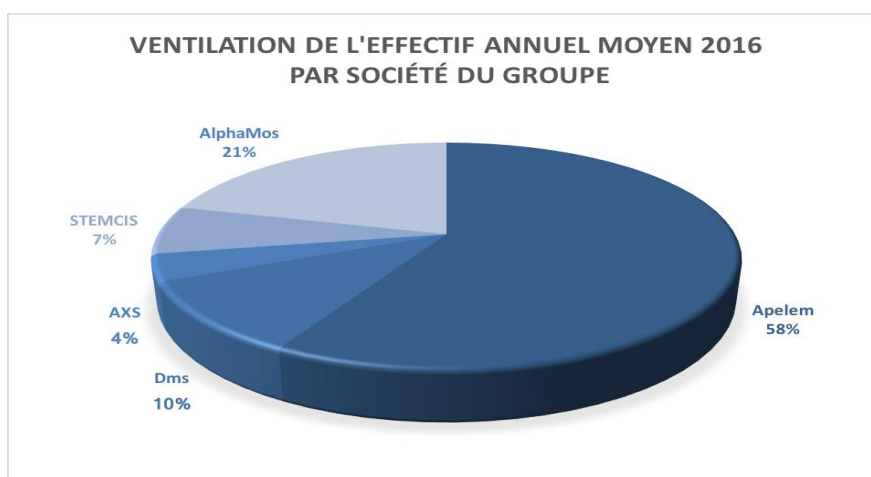
(Intégration à compter de l'année 2015 des effectifs Alpha Mos, AXS Medical et Stemcis)

Exercice	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Effectif moyen	130,5	128,3	124,5	128	126,5	110,1	94	84,1	87,8	84	133	144,4	156,5

Evolution de l'effectif annuel moyen du Groupe de 2004 à 2016.
(Intégration pour l'année 2015 des effectifs Alpha Mos, AXS Medical et Stemcis)



Ventilation de l'effectif annuel moyen 2016 par sociétés

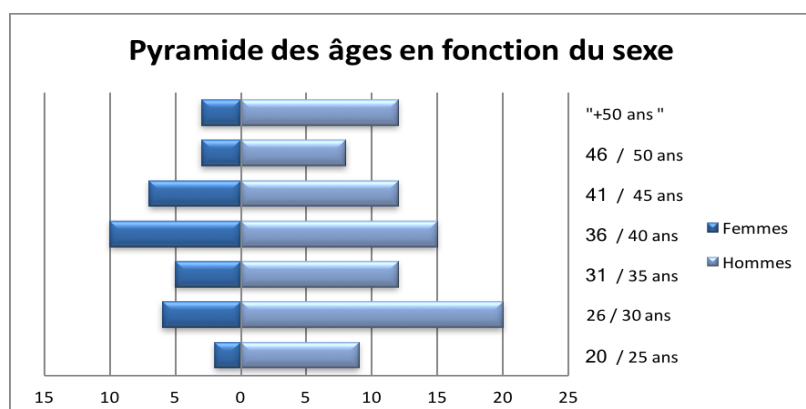


- Répartition des salariés DMS, Apelem et AXS par sexe et par statut au 31 décembre 2016

	Effectifs			répartition en % par statut et par sexe		
	Femme	Homme	Total	Femme	Homme	Total
Agent de maîtrise	2	5	7	5%	6%	6%
Cadre	17	50	68	47%	57%	54%
Dirigeant	0	1	1	0%	1%	1%
Employé	15	4	19	41%	5%	15%
Ouvrier	2	17	19	5%	19%	15%
Technicien	0	11	11	0%	13%	9%
Total	36	88	124	100%	100%	100%
%	29%	70%	100%			

- Répartition des salariés DMS, Apelem et AXS par âge au 31 décembre 2016

Pyramide des âges DMS Apelem et AXS en fonction du sexe



La moyenne d'âge des salariés DMS, Apelem et AXS est de 37.7 ans.

- Répartition des salariés par zone géographique.

La totalité des salariés du Groupe DMS est basée sur le territoire Français. 95.16% des effectifs sont localisés en région Occitanie, 4.03% sont basés en région Nouvelle-Aquitaine et 0.81% en région Ile de France.

70% des salariés de Stemcis sont domiciliés sur l'île de la Réunion, les 30% restant en France.

- Répartition des salariés par service

Evolution des effectifs	Au 31/12/12	Au 31/12/13	Au 31/12/14	Au 31/12/15	Au 31/12/16
Direction	2	2	2	2	2
Service Commercial Export	10	10	12	13	12
Service Technique (SAV)	18	20	17	17	20
Production / achats / stocks-expéditions	28	29	29	41	43
Finance (RH, contrôle de gestion, comptabilité, trésorerie)	3	3	3	3	5
R & D, Informatique, Bureau d'Etudes	16	17	18	18	32
Qualité / Marketing / Administratif	5	4	4	5	10
Sous total DMS Apelem AXS	82	85	85	99	124

Evolution des effectifs	Au 31/12/15	Au 31/12/16
Alpha-Mos France	44	32
Alpha-Mos Hors France	15	17
AXS Medical	6	7
STEMCIS	10	11
Total	174	184

- Les embauches et départs des sociétés DMS, Apelem et AXS

Le nombre de salariés comptabilisés regroupe les collaborateurs de DMS, Apelem et AXS qu'ils soient à temps plein ou à temps partiel.

Au cours de l'exercice 2016, l'effectif du Groupe a évolué de la façon suivante :

Effectifs au 31/12/2015	105
Embauches en CDI	8
Embauches en CDD	25
Dont contrat d'apprentissage/professionnalisation	4
Total des embauches	38
Départs en retraite	0

Fins de contrat	14
Dont fin de contrat d'apprentissage/professionnalisation	1

Démissions - Ruptures conventionnelles – Ruptures pendant l'essai	3
Licenciements	0

Total des départs	18
-------------------	----

Effectifs au 31/12/2016	124
-------------------------	-----

Au 31 décembre 2016, les sociétés DMS, Apelem et AXS employaient un total de 124 collaborateurs, soit une augmentation de 18% de l'effectif comparativement au 31 décembre 2015.

Le Turn over est de 24.76% en intégrant AXS contre 25.88% en 2015 pour les sociétés DMS et Apelem.

- Répartition des effectifs DMS, Apelem et AXS par type de contrat de travail en fin d'exercice

	2016				2015	2014	2013	2012	2011
	Femme	Homme	Total	%	%	%	%	%	%
CDI	31	70	101	81,45	83,8	92,9	95,29	93,9	78
CDD	2	14	16	12,90	14,1	5,9	3,53	4,9	20
Contrat de professionnalisation	3	3	6	4,84	1	1,2	1,18	1,2	1
Contrat d'apprentissage	0	1	1	0,81	1	0	0	0	1
Contrat de travail temporaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Salarié d'entreprise extérieure	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total général	36	88	124	100	100	100	100	100	100

- Les rémunérations et leur évolution

La société DMS et Apelem sont rattachés aux conventions collectives de la Métallurgie du Gard et de l'Hérault, pour les salariés non cadres, et à la convention collective de la Métallurgie Ingénieurs et Cadres pour les cadres. Conformément aux accords de branche relatifs aux rémunérations, les sociétés procèdent annuellement aux réévaluations salariales conformément aux exigences conventionnelles, tout en veillant à déployer une politique de rémunération ayant pour objectif de renforcer l'engagement de ses collaborateurs, de rétribuer l'acquisition de compétences et soutenir la performance individuelle et collective.

Cette politique vise également à garantir la compétitivité et l'équité des pratiques salariales des entités du Groupe.

Les mesures d'augmentations individuelles sont décidées, au regard du positionnement salarial de chacun, du marché et des pratiques internes, et suite aux entretiens individuels en tenant compte des appréciations de performance, du potentiel et des compétences acquises et démontrées.

La société AXS Medical est rattachée à la convention collective de la SYNTEC et veille à respecter la classification, ainsi que les appointements minimaux associés.

Les rémunérations des mandataires sociaux sont détaillées au paragraphe 5.6 du rapport de gestion

II. Organisation du travail :

- Organisation du temps de travail

Le travail du personnel au sein de DMS et d'Apelem est organisé dans le cadre des durées légales et conventionnelles. L'application des 35h a été instaurée par accord d'entreprise le 21/12/1999. Les salariés non cadre sont soumis à l'annualisation du temps de temps travail sur l'année civile : 1607h/an. Conformément à la convention collective de la Métallurgie Ingénieurs et Cadres les forfaits relatifs au temps de travail des cadres se déclinent ainsi : forfait annuel en heures (1607h/1767h et 1767h/1927h) forfait annuel en jours (218 jours) ainsi que des forfaits sans référence horaire.

Tout horaire inférieur à l'horaire en vigueur au sein d'un établissement est considéré comme temps partiel. Aucun temps partiel n'est imposé, les 4 salariés qui en bénéficient en 2016 en ont fait la demande expresse, ils représentent 3.22% de l'effectif au 31/12/2016. Stabilité par rapport à 2015.

- L'absentéisme des sociétés DMS, Apelem et AXS

	2012	2013	2014	2015	2016
Taux d'absentéisme (1)	1,35%	2,68%	2.84%	2.79%	3,91%
Total de jours ouvrés d'absence	258	491	508	537	913
Nombre de jours ouvrés d'absence pour maladie	203	483	495	343	802
Nombre de jours ouvrés d'absence pour accident de travail	55	8	0	13	36
Nombre de jours d'absence pour accident de trajet	0	0	13	181	40
Nombre de jours d'absence pour maladie professionnelle	0	0	0	0	0

(1) \sum *nbr jours ouvrés d'arrêts de travail, de trajet, maladies professionnelles et maladies* *100
(Effectif annuel moyen x 218 jours)

Pour l'année 2016, 87.84% des absences correspondent à des arrêts maladie, 8.32% des arrêts font suites à des accidents de travail et de trajet.

En 2016, il est à noter qu'aucune maladie professionnelle n'a été reconnue.

III. Relations sociales :

- Organisation du dialogue social

Les sociétés DMS et Apelem sont regroupées en unité économique et sociale (UES), les instances représentatives du personnel sont organisées en délégation unique du personnel (DUP).

Les relations sociales dans le Groupe sont fondées sur le respect et le dialogue. Dans cet esprit, les instances représentatives du personnel et la Direction de l'entreprise se rencontrent mensuellement pour évoquer les sujets afférents aux thématiques du comité d'entreprise et aux délégués du personnel, échanger, négocier et conclure des accords.

Les sociétés AXS et Stemcis au regard de leurs effectifs respectifs ne disposent pas d'instances représentatives du personnel.

- Bilan des accords collectifs

Un accord d'intéressement est en vigueur pour la période 2016-2018, pour les sociétés DMS et Apelem.

IV. Santé et sécurité :

- Les conditions de santé et de sécurité au travail

Le règlement intérieur est remis à chaque nouvel entrant dans les sociétés DMS et Apelem, et le document unique sur les risques professionnels est disponible dans chaque société.

- Bilan des accords signés avec les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail

Les missions relatives aux CHSCT de DMS et Apelem incombent dorénavant aux membres élus de la délégation unique du personnel. Ils ont pour mission de contribuer à la protection de la santé et de la sécurité et de l'amélioration des conditions de travail des salariés et travaillent en collaboration avec les services de santé au travail. Le CHSCT se réunit trimestriellement et contribue activement en collaboration avec la Direction aux différents projets en cours : poursuite de l'optimisation de l'organisation industrielle, démarche 5S, réaménagements des locaux et des espaces de travail.

Les sociétés AXS et Stemcis au regard de leurs effectifs respectifs ne disposent pas de CHSCT.

- Les accidents du travail et maladies professionnelles pour DMS et Apelem

	2016	2015	2014	2013	2012
Taux de fréquence	29,03	28.19	0	7.41	20.77
Taux de gravité	0,21	1.37	0	0.06	0.48
Indice de fréquence	46,65	45.30	0	11.90	34.17

$$\text{Taux de fréquence} = (\sum \text{accidents du travail avec arrêt} / \sum \text{heures travaillées}) \times 1000000$$

$$\text{Taux de gravité} = (\sum \text{jours arrêt de travail} / \sum \text{heures travaillées}) \times 1000$$

$$\text{Indice de fréquence} = (\sum \text{accidents du travail avec arrêt} / \text{effectif annuel moyen}) \times 1000$$

Pour l'année 2016, les sociétés DMS et Apelem ont enregistré 5 accidents de travail ayant entraînés des arrêts de travail et aucun accident de trajet.

En 2016, il est à noter qu'aucune maladie professionnelle n'a été reconnue.

V. Formation :

- Les politiques mises en œuvre en matière de formation au sein de DMS, d'Apelem et d'AXS.

Intervenant dans un domaine de pointe dans le secteur de hautes technologies le Groupe a besoin d'un personnel compétent et qualifié pour pouvoir croître. La formation est un facteur essentiel de progrès pour le Groupe qui consacre annuellement des efforts importants au déploiement de la formation professionnelle interne et externe, et va au-delà de la contribution annuelle obligatoire en matière de formation professionnelle.

- Le nombre total d'heures de formation au sein de DMS et d'Apelem.

Pour l'année 2016, 977,3 heures de formation ont été dispensées : 66.25% ont été réalisées en externe via des organismes de formation agréés ou par des experts, et 33.75% de ces actions dispensées en formations internes (sensibilisation aux bonnes pratiques documentaires, formations techniques...). Ce qui correspond au total à 148 jours homme de travail.

La ventilation des heures de formation réalisées en 2016, suit globalement la répartition hommes/femmes présente au sein du Groupe : 12.7% des formations dispensées aux femmes et 87.22% aux hommes.

VI. Egalité de traitement :

- Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes

En tant qu'entreprise multiculturelle, la diversité de nos marchés, zones d'activité et clients trouve aussi écho dans la diversité de nos collaborateurs. Le groupe veille à la mixité culturelle, la parité, la mixité intergénérationnelle, tant au niveau du recrutement, de l'évolution interne, que de l'accès à la formation professionnelle.

- Mesures prise en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées au sein de DMS et d'Apelem.

La politique de développement des ressources humaines s'emploie à favoriser le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés, et à ouvrir l'ensemble des postes à pourvoir au sein du groupe à ce public prioritaire.

Au 31 décembre 2016, DMS et Apelem emploient 5.87 « unités bénéficiaires » (UB) contre 2.7 UB au 31 décembre 2015.

Les contrats passés avec les entreprises de travail adapté permettent de bénéficier de 0.83 UB

Au titre de l'exercice 2016, le Groupe a rempli ses obligations en matière d'insertion et d'emploi de personnes handicapés.

- La politique de lutte contre les discriminations

Le Groupe DMS s'engage :

- à garantir l'égalité de traitement à l'embauche ainsi qu'à toutes les étapes du recrutement ;
- à garantir les mêmes possibilités d'évolution professionnelle par un accès à la formation et un traitement équitable des promotions ;
- à développer les actions en faveur de l'équilibre vie professionnelle, vie familiale et personnelle en réalisant annuellement avec chaque collaborateur les entretiens individuels de progrès qui sont l'occasion de recueillir les souhaits, mais aussi d'identifier d'éventuels problèmes et de proposer les aménagements nécessaires.

VII. La promotion et le respect des stipulations des conventions fondamentales de l'organisation internationale du travail relatives :

Au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective,

A l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession,
 A l'élimination du travail forcé ou obligatoire,
 A l'abolition effective du travail des enfants,

Concernant la promotion et le respect des stipulations des conventions fondamentales de l'OIT, DMS, société française et dont la grande majorité de l'effectif est française, applique le droit français, européen et international.

Les fournisseurs ou sous-traitants du groupe sont également en très large majorité français ou européens et sont soumis aux mêmes obligations.

1.2 INFORMATIONS SOCIALES (APELEM ESPAGNE)

Au 31 décembre 2016 Apelem Espagne comptait 1 salarié masculin de 63 ans comme au 31 décembre 2015

1.3 INFORMATIONS SOCIALES DE LA SOCIETE ALPHA MOS

EMPLOI ET ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Le Groupe Alpha MOS compte 49 employés au 31.12.2016, basés en France principalement, aux Etats-Unis et en Asie.

Effectif Alpha MOS 31.12.2016		
Pays	Nombre de salariés	
	Hommes	Femmes
France	19	13
Etats-Unis	1	3
Japon	7	1
Chine	3	2
TOTAL	49	

Répartition des effectifs sur Alpha Mos France par tranche d'âge		<i>Dont Hommes</i>	<i>Dont Femmes</i>
0 ans ≤ x < 35 ans	14	6	8
35 ans ≤ x < 50 ans	14	9	5
≥ 50 ans	4	4	0
TOTAL	32	19	13

La moyenne d'âge au sein d'Alpha MOS France est de 38,1 ans et l'ancienneté de 6,8 ans.

Dans les filiales d'Alpha MOS les salariés ont un rôle essentiellement commercial pour répondre aux besoins des clients locaux.

En France, 27 salariés sur 32 sont en contrat CDI, 3 en CDD et 1 en contrat de professionnalisation. Pour l'année 2016, nous notons 19 départs dont : 13 dans le cadre du plan de licenciement économique, 3 démissions et 3 fins de CDD.

Un accord d'entreprise fixe le nombre d'heures travaillées à 35 heures par semaine.

Au 31/12/2016, 3 salariées en ayant fait la demande sont à temps partiel.

Les activités du Groupe ne nécessitent pas de recours au travail de nuit ou aux horaires décalés.

Aucun accord n'est signé avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail

Les journées d'absence des salariés dans les filiales ne sont pas suivies et ne peuvent donc pas être remontées au groupe.

Pour l'année 2016, le nombre de jours d'absence pour maladie est de 324 et le nombre de jours d'absence paternité/maternité s'élevé à 148.

FORMATION

Dans le Groupe, les formations et la transmission du savoir se font principalement en interne de nombreuses actions ont été menées en ce sens (sécurité laboratoire, administration des ventes, logistique...).

Pour 2016 les actions de formations réalisées en externe portaient principalement sur le déploiement du nouvel ERP X3 : 8 salariés ont été formés, 2 formations sauveteur secouriste du travail ont été dispensées ainsi que des sessions sur l'actualité juridique et la santé, sécurité au travail.

REMUNERATIONS

En 2016 les rémunérations brutes de la société Alpha MOS en France, se sont élevées à 1.450K€ contre 1 846 k€ en 2015. L'évolution des rémunérations est à relier de manière directe avec le plan de sauvegarde de l'emploi et au non renouvellement de postes démissionnaires.

Les rémunérations sont établies dans le respect de la législation locale.

SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

Le Groupe est attentif aux conditions de santé et de sécurité au travail de ses salariés. Sur le site de Toulouse, où se déroulent la réception, le montage et les tests des appareils vendus ainsi que les analyses en laboratoire. Un responsable Sécurité est en chargé d'assurer la bonne application des règles de sécurité.

Les risques en matière de sécurité des employés liés à l'activité du Groupe sont limités. Concernant les risques liés à l'usage de l'électricité au niveau des tests des appareils, les compétences des salariés et l'habilitation électrique sont autant de moyens de limiter ces risques. Au niveau des nuisances sonores, les personnes travaillant dans les zones de bruit sont équipées de protections auditives.

Le document unique sur les risques professionnels a fait l'objet d'une révision annuelle.

Tous les documents liés à la sécurité et la santé au travail sont disponibles et accessibles sur un réseau commun pour l'ensemble des salariés de la société.

Aucun accident du travail avec arrêt n'a été constaté en 2016. De même, aucune maladie professionnelle n'a été déclarée en 2016.

RELATIONS SOCIALES ET EGALITE DE TRAITEMENT

En France l'effectif étant inférieur à 50 salariés, l'entreprise ne dispose pas de comité d'entreprise ni de CHSCT mais des délégués du personnel représentent les salariés. Les représentants du personnel et le management y compris le Dirigeant se rencontrent mensuellement.

En dehors de l'accord sur le temps de travail, aucun autre accord d'entreprise n'a été signé ou n'est en vigueur en 2016.

Alpha MOS accorde une grande importance à la l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et à la lutte contre toutes les formes de discrimination. Le Groupe favorise l'emploi de salariés locaux pour ses bureaux à l'étranger.

Alpha MOS emploie un travailleur handicapé mais a également recours à des entreprises du secteur protégé pour des travaux d'imprimerie. La société envisage d'étendre ce recours à d'autres activités.

RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DES PRINCIPES FONDAMENTAUX DE L'OIT

L'entreprise est attachée au respect des Droits de l'Homme et des principes fondamentaux de l'OIT et veille au respect des règles relatives à la liberté d'association et aux conditions de travail.

Le Groupe s'assure également que le salaire minimum de chaque pays est respecté pour l'ensemble des collaborateurs. L'entreprise interdit formellement le travail des enfants, le recours au travail forcé, et lutte contre toutes les formes de discriminations au travail.

2 Informations environnementales (Hors Société Alpha MOS)

a) Politique générale en matière environnementale

- L'organisation de la société pour prendre en compte les questions Environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement

Une charte environnement est mise en place depuis janvier 2010 selon laquelle :

Notre entreprise décidée à mettre en œuvre des pratiques et des valeurs en faveur du respect de l'environnement et du développement durable s'engage à :

- Intégrer des règles environnementales dès la conception du dispositif médical, afin de limiter les consommations de ressources naturelles et la production de rejets et déchets polluants (éco-conception) ;
- Privilégier le recours à des matériaux performants, recyclés et recyclables, dans la mesure où l'état de l'art le permet et dans le respect des règles de sécurité imputables à nos dispositifs médicaux ;
- Favoriser les échanges d'informations et de documents sous forme électronique, en interne via notre réseau informatique et en externe via notre portail Internet et son accès client ;
- Encourager notre personnel à des pratiques favorables à la protection de l'environnement dans leurs gestes usuels et professionnels au quotidien ;
- Susciter et promouvoir chez nos clients et partenaires l'adhésion à nos engagements en matière de protection de l'environnement ;
- Assurer le tri, puis la valorisation ou l'élimination adéquate des déchets, dans des conditions respectueuses de l'environnement et de la santé des personnes.
- Travailler ensemble à l'amélioration de nos processus pour réduire au maximum notre impact écologique.

Les actions de formation et d'information des salariés menées en matière de protection de l'environnement :

Le personnel des départements recherche et développement et bureau d'études est sensibilisé afin de prendre en compte les impacts environnementaux dès la conception des nouveaux produits.

Ainsi un membre du bureau d'étude a suivi une formation auprès du LCIE-Bureau Veritas fin 2011 sur le thème « Normes environnementales et impacts : intégrer l'éco-conception dans le développement de vos produits », Le responsable du service recherche et développement avait également bénéficié de cette formation antérieurement.

La formation et l'information des salariés en matière de protection de l'environnement se traduisent également par un affichage de recommandations pour un usage raisonné des ressources (sensibilisation des services généraux).

Les salariés sont aussi invités à utiliser les bennes de recyclage spécifiques en fonction de la typologie des déchets à évacuer.

- Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions

Cf actions de formations évoquées ci-dessus

- Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement, sous réserve que cette information ne soit pas de nature à causer un préjudice sérieux à la société dans un litige en cours

DMS n'a constitué aucune provision en garantie relative à des risques environnementaux, n'ayant fait l'objet d'aucune condamnation à ce titre ni n'étant impliqué dans aucun litige mettant en jeu sa responsabilité à ce titre

b) Pollution et gestion de déchets

- Les mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement

Le groupe DMS considère n'avoir aucun rejet affectant gravement l'environnement.

Les produits chimiques, bien qu'étant peu utilisés au regard de notre activité, sont répertoriés, conservés dans une armoire dédiée et sécurisée, et éliminés selon la réglementation en vigueur.

Le groupe envisage de demander à ses prestataires d'entretien de s'engager à ne pas utiliser de produits nocifs pour l'environnement.

- Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets

Prévention

Le processus de conception du Groupe DMS intègre la notion de développement durable, en privilégiant l'utilisation de matériaux recyclés et/ou recyclables. De plus, les systèmes sont conçus pour pouvoir être entièrement démontés en fin de vie, afin de permettre d'en trier tous les éléments et d'effectuer un recyclage des pièces (métal, cartes électroniques, plastique...).

Responsabilité élargie du producteur

Le Groupe DMS a mis en place un système de collecte et de traitement des DEEE afin d'assumer ses responsabilités dans le cadre de la Responsabilité Élargie des Producteurs d'Équipements Électriques et Électroniques définie dans la Directive Européenne 2012/19/UE du 4 juillet 2012 relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) et les articles R.543-172 et suivants du Code de l'Environnement.

La collecte et le recyclage des dispositifs médicaux mis sur le marché Français (y compris les DOM et COM) sont financés en reversant une partie du prix de vente à Recylum, éco-organisme agréée par les

pouvoirs publics pour gérer la fin de vie des équipements électrique et électroniques. Cette adhésion comprend l'enlèvement sur le site de nos clients et également sur le site de production APELEM.

Un reporting annuel est effectué auprès de Recylum (nombre d'unités et tonnages d'équipements) qui prend en charge l'ensemble des déclarations au Registre national des Producteurs d'Équipements Electrique et Electronique tenu par l'ADEME.

Gestion des déchets

Les déchets produits par le Groupe DMS sont majoritairement des déchets industriels non dangereux (déchets d'emballage...) et dans une moindre mesure des déchets industriels dangereux (emballages souillés, aérosols, DEEE).

Pour favoriser la recyclabilité ou la valorisation de nos déchets et répondre aux exigences du Code de l'Environnement, un tri sélectif des déchets a été mis en place : des zones sont dédiées et identifiées, l'ensemble du personnel a été sensibilisé et des affichages rappellent les bonnes pratiques de tri.

Afin de maîtriser la gestion de nos déchets, des contrats ont été formalisés avec deux prestataires qui mettent à notre disposition des containers spécifiques pour chaque catégorie de déchet et les acheminent vers des centres de traitements autorisés (spécialisés).

Les produits sont conformes aux exigences de la Directive européenne RoHS du 8 juin 2011 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques, applicable depuis juillet 2014 aux dispositifs médicaux.

- La prise en compte des nuisances sonores et de toute autre forme de pollution spécifique à une activité

Une étude réalisée par les services de santé au travail a conclu que le niveau sonore à l'intérieur des ateliers ne présentait pas de danger particulier pour les utilisateurs, ni par extension pour les riverains.

Le rayonnement ionisant est le risque le plus élevé qui a été identifié au niveau environnemental.

L'exposition à ce risque trouve son origine dans les activités rayons X de calibration des machines. De nombreuses mesures de sécurité existent : dosimètre mensuel individuel et d'ambiance, marquage des zones de sécurité au sol, signalisation lumineuse pendant les tirs, tabliers, paravents, salles et armoires plombées. Les appareils sont conformes aux normes en vigueur en la matière. Rappelons également que les ostéodensitomètres à rayons X ne sont pas des appareils de radiologie classique : leur émission ionisante de rayons X est, ainsi, environ 100 fois plus faible qu'un appareil de radiologie conventionnel.

De plus, 3 salariés du groupe qualifiés « personnes compétentes en radioprotection » PCR s'assurent que ces risques spécifiques sont correctement identifiés et maîtrisés.

Chaque nouvel entrant au sein des sociétés DMS et Apelem (salarié, stagiaire, intérimaire...) bénéficie à son embauche d'une formation spécifique sur la radioprotection dispensée par l'un des PCR référent, de plus, le livret d'accueil actualisé annuellement est remis le jour de l'intégration et reprend les informations relatives aux risques spécifiques et aux mesures de prévention correspondantes.

Les salariés particulièrement exposés à ce risque sont porteurs de badges de dosimétrie et bénéficient d'une surveillance médicale renforcée et sont titulaires d'une fiche individuelle d'exposition.

c) Utilisation durable des ressources

- La consommation d'eau et l'approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales

Les bureaux et site de fabrication du Groupe sont implantés en zones urbaines, dans des régions non soumises au stress hydrique. L'eau n'est pas utilisée dans le cycle de production, la consommation totale d'eau est donc non significative.

- La consommation de matières premières et les mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation

Les développements au sein du groupe DMS visent systématiquement à réduire les poids des produits, ce qui conduit à un gain en termes de matière première utilisée ainsi qu'un allègement des masses à transporter.

Nous sensibilisons également nos salariés à réduire les impressions papier à travers notre charte d'environnement ainsi qu'au recyclage de nos produits.

- La consommation d'énergie, les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables

Le groupe doit mener une réflexion sur les mesures à prendre pour améliorer l'efficacité énergétique des ses installations, et n'utilise pas à ce jour d'énergies renouvelables.

- L'utilisation des sols

Compte tenu de son activité le groupe DMS n'est pas concerné par ce thème

d) Changement climatique

- Les rejets de gaz à effet de serre

L'activité industrielle ne génère pas directement de rejets de gaz à effet de serre.

Le groupe DMS a mis en place un système de visioconférence afin de limiter les déplacements routiers entre les sites de Nîmes et de Mauguio.

- L'adaptation aux conséquences du changement climatique

Non applicable : aucun site implanté dans des zones sensibles, sismiques, inondables

e) Protection de la biodiversité Les mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité

Non applicable : aucun site implanté en zone protégée

3 Informations environnementales (Société Alpha MOS)

POLITIQUE GENERALE EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT

L'activité exercée par Alpha MOS ne présente pas de risques significatifs pour l'environnement. La démarche environnementale de l'entreprise se concentre sur l'intégration des problématiques environnementales dans le management interne et dans la relation client.

Les appareils conçus et commercialisés par Alpha MOS sont porteurs d'innovations environnementales qui font progresser la surveillance et la maîtrise des effluents chimiques et odorants. Par exemple, les nez électroniques permettent de suivre en continu les émissions de composés chimiques et les

nuisances olfactives provenant de sites industriels. Selon leur programmation, ils permettent de prévoir en temps réel les conséquences sur le voisinage de pollutions odorantes, ou d'économiser les ressources en eau, en énergie et en produits chimiques. Grâce à ces outils innovants, Alpha MOS a été récompensée en avril 2013 par le Trophée de l'Innovation, remis par la Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie lors du 4^e Forum national des éco-entreprises 2013. Le Groupe n'a pas passé de provisions pour risque en matière d'environnement sur l'exercice 2016.

ENERGIE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les consommations d'énergie du site toulousain du Groupe (65,3% de l'effectif total) se limitent à l'électricité pour les appareils d'analyse du laboratoire, les outils de tests et d'étalonnage des appareils reçus des sous-traitants, le chauffage et l'éclairage. Le recours aux énergies renouvelables dépend du mix énergétique du fournisseur d'électricité EDF.

Les consommations sur les autres sites du Groupe ne sont pas encore suivies et reportées au siège.

Des actions de sensibilisation ont été menées en 2016 auprès des employés pour réduire la consommation d'électricité par des gestes simples (éteindre la lumière, éviter les courants d'air et les déperditions de chaleur, réduire la température de chauffage, etc...).

Les émissions de gaz à effet de serre sont principalement liées à la consommation de carburants lors du transport des appareils et par les déplacements des collaborateurs. Ces émissions ne sont aujourd'hui pas quantifiées par le Groupe. D'autre part, la situation géographique des bureaux et laboratoires n'est pas jugée sensible vis-à-vis des conséquences du changement climatique.

POLLUTIONS, EMISSIONS ET UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES

Du fait de la nature des activités du Groupe, les risques de pollution liés aux rejets dans l'eau et le sol sont limités. Les tests réalisés par les appareils nécessitent de faibles quantités d'eau contenant et parfois des solvants. En effet, 80% des éléments testés dans le laboratoire d'Alpha MOS ne sont pas dénaturés ni extraits. De plus, les consommations d'eau du Groupe, hormis les tests en laboratoire, se limitent aux usages domestiques qui ne mettent pas en péril les ressources locales en eau.

Enfin, l'impact d'Alpha MOS sur les populations riveraines en termes de nuisances olfactives, sonores ou visuelles est très réduit voire inexistant.

GESTION DES DECHETS

Les activités du Groupe, non industrielles, génèrent peu de déchets. Sur le site toulousain, des containers permettent de trier les déchets chlorés des déchets non chlorés. Les produits testés avec de l'huile ou des solvants sont stockés dans des bidons avant d'être traités en déchetterie.

Depuis 2013, le Groupe fait appel à deux prestataires locaux de traitement de déchets pour la gestion, l'enlèvement et le recyclage de ses déchets. Alpha MOS s'attache tout particulièrement à recycler et réutiliser au maximum ses appareils d'analyse. Dans le laboratoire, des appareils datant de plusieurs années permettent de réaliser des analyses de haute qualité. En fin de vie, ces appareils sont démontés et les pièces détachées sont réutilisées sur d'autres appareils de mesure. Cette réutilisation ultime permet l'économie de matières et de ressources de manière substantielle.

Lors de l'envoi des appareils ou de la réception de pièces de nombreux cartons sont stockés puis récupérés par une entreprise pour être recyclés.

En 2016, la société a contracté avec un Eco-organisme agréé par les Pouvoirs Publics dédié à la gestion et à la collecte de déchets pour les équipements électriques professionnels. Alpha MOS adhère à cet organisme afin de répondre aux obligations nées de la réglementation DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques).

Les délégués du personnel ont contribué à sensibiliser les salariés au gaspillage lié à l'impression de document afin de diminuer la consommation inutile de papier.

UTILISATION DES SOLS ET PROTECTION DE LA BIODIVERSITE

Les activités d'Alpha MOS sont situées en zones urbaines ou péri-urbaines, avec un impact limité sur la nature des sols et leur usage. Elles n'engendrent pas de risques directs significatifs sur les écosystèmes.

4 Informations sociétales (Hors Société Alpha MOS)

a) Impact territorial, économique et social de l'activité de la société en matière d'emploi et de développement régional sur les populations riveraines ou locales

Les comptes consolidés de l'année 2016 comprennent 40 K€ de charges comptabilisées au titre de la contribution foncière des entreprises, qui seront versées aux collectivités locales, ainsi que 28 K€ au titre des taxes foncières.

b) Relations entretenues avec les personnes ou les organisations intéressées par l'activité de la société, notamment les associations d'insertion, les établissements d'enseignement, les associations de défense de l'environnement, les associations de consommateurs et les populations riveraines

- Les conditions du dialogue avec ces personnes ou organisations et les actions de partenariat ou de mécénat :

Le groupe DMS utilise les services de centres locaux d'aide par le travail (ESAT) qui permettent l'insertion professionnelle des personnes handicapées dans la vie active.

Le groupe accueille également des stagiaires de tous niveaux en partenariat avec plusieurs établissements d'enseignement.

c) Sous-traitance et fournisseurs

- La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux sociaux et environnementaux

Le groupe DMS applique des méthodes d'évaluation de ses fournisseurs qui permettent la notation de critères sociaux et environnementaux et invite ses fournisseurs à initier une démarche de qualité environnementale.

Le groupe se conforme aux réglementations en vigueur en matière de risques environnementaux et respecte les directives européennes de réduction des matières dangereuses dans ses composants et ses process.

- L'importance de la sous-traitance et la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale

Afin de bénéficier de la valeur ajoutée des fournisseurs et sous-traitants sur ses conceptions et améliorer constamment ses produits, DMS favorise les co-développements. Des relations de partenariat se développent, basées sur le respect mutuel des parties.

Les actions de sous-traitance donnent lieu à des transferts de compétences, à des actions de formation des équipes qui permettent de connaître les conditions de production et d'apprécier les bonnes conditions sociales et environnementales de nos partenariats.

Des audits annuels sont réalisés auprès des sous traitants stratégiques afin de vérifier la qualité des pratiques, le bon niveau de formation des opérateurs et le cadre social des activités.

La recherche systématique de sous traitants certifiés ISO 9001, ISO 13485, ou dotés de systèmes d'assurance qualité efficaces contribue à une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux. Le groupe DMS assume ses obligations de vigilance à l'égard de ses sous-traitants en matière de travail dissimulé.

d) Loyauté des pratiques

- Les actions engagées pour prévenir la corruption

Les thèmes tels que les conflits d'intérêts, les cadeaux et les invitations seront prochainement formalisés dans les procédures spécifiques au service achats du groupe.

Le groupe a également inclus ces notions dans le livret d'accueil remis à chaque nouveau salarié afin de communiquer sur son engagement pour prévenir la corruption.

- Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs

Le groupe DMS ne commercialise pas de produits directement auprès du grand public, mais à travers des distributeurs professionnels, ou à des établissements de santé.

Les équipements commercialisés par le Groupe sont soumis à des tests stricts pour obtenir le marquage CE, ce qui assure la prise en compte de la sécurité des patients et des opérateurs, notamment en termes de respect des doses de radiation et de radioprotection.

Par ailleurs le groupe est soumis aux déclarations de matériovigilance auprès de l'ANSM en France ainsi qu'auprès des autres organismes internationaux.

- Les autres actions engagées, au titre du présent 3°, en faveur des droits de l'homme

Néant

5 Informations sociétales (Société Alpha MOS)

IMPORTANCE DE LA QUALITE ET LA PERFORMANCE DES PRODUITS

La qualité et la performance de nos appareils constituent la première priorité du Groupe. Afin de garantir une satisfaction élevée des clients, cette exigence de qualité et de performance forme le fil directeur de toute la chaîne de valeurs de l'entreprise, depuis la contractualisation avec un fournisseur ou un sous-traitant jusqu'à l'accompagnement et la formation de nos clients sur leurs appareils nouvellement achetés.

Nos produits ne représentent pas un danger pour la santé ou la sécurité de nos clients.

SOUS-TRAITANCE ET FOURNISSEURS

Hormis le produit Héraclès faisant l'objet de sous-traitance dans une entreprise située dans le sud-ouest de la France., l'ensemble de nos appareils d'analyse est assemblé par des sous-traitants français (ils assemblent des petits éléments et envoient à notre Groupe des grands ensembles). Les grands ensembles sont ensuite assemblés dans notre salle de montage à Toulouse. Les pièces proviennent de

Suisse, d'Espagne, des Etats-Unis et du Japon. Une fois monté, chaque appareil est testé et étalonné manuellement par un salarié qualifié d'Alpha MOS selon un protocole de tests strict.

Le choix de sous-traitants et de fournisseurs français est un gage de respect de législations sociales et environnementales strictes. La qualité et la conformité des produits restent l'axe majeur et prioritaire de sélection et de négociation avec eux. En outre, la spécificité des technologies et des composants requis pour nos appareils limite le nombre de fournisseurs et sous-traitants.

IMPACT TERRITORIAL, ECONOMIQUE ET SOCIAL

Près des $\frac{3}{4}$ des employés d'Alpha MOS sont domiciliés en région toulousaine. De même, la priorité concernant le choix des sous-traitants auxquels le Groupe fait appel est donnée à des fournisseurs régionaux ou Français.

Les activités d'Alpha MOS génèrent donc une dynamique économique et sociale au-delà de ses propres locaux.

PREVENTION DE LA CORRUPTION

Les activités d'Alpha MOS ne sont pas sujettes à des problématiques de corruption. Néanmoins, afin de minimiser les risques de corruption, le service achat, les équipes commerciales et de direction sont sensibilisées aux situations pouvant générer un risque de corruption.

ACTIONS DE PARTENARIAT OU DE MECENAT

Le Groupe n'a pas conclu d'action de partenariat ou de mécénat avec une organisation externe au cours de l'année 2016. A noter que des stagiaires de l'école de Chimie de Toulouse sont régulièrement embauchés pour des activités de laboratoire.

ANNEXE 2 : TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL EN COURS DE VALIDITE .

En Euros	Date de l'AGE	Date d'expiration de la délégation	Montant autorisé (en €)	Augmentation(s) réalisée(s) au cours de l'exercice	Montant résiduel au jour de l'établissement du présent tableau (en €)
Autorisation d'augmenter le capital avec maintien du DPS	14/03/2016	14/05/2018	50 000 000	-	50 000 000
Autorisation d'augmenter le capital avec suppression du DPS par offre au public	14/03/2016	14/05/2018	50 000 000	-	50 000 000
Autorisation d'augmenter le capital avec suppression du DPS par placement privé visé à l'article L. 411-2, II du Code monétaire et financier	14/03/2016	14/05/2018	20% du capital social	-	20% du capital social
Autorisation de fixer le prix dans la limite de 10% du capital des autorisations avec suppression du DPS	14/03/2016	14/05/2018	10% du capital social / an	-	10% du capital social /an
Autorisation d'augmenter le capital avec suppression du DPS au profit d'une catégorie de bénéficiaires	14/03/2016	14/09/2017	50 000 000	-	50 000 000
Autorisation d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices, primes d'émission, d'apport ou de fusion	14/03/2016	14/05/2018	50 000 000	-	50 000 000
Autorisation d'augmenter le montant des émissions en cas de demandes excédentaires	14/03/2016	30 jours après la clôture de l'émission initiale	15% de l'émission initiale	-	15% de l'émission initiale
Plafond global des autorisations ci-dessus	14/03/2016	-	50 000 000	-	50 000 000
Autorisation d'augmenter le capital social en vue de rémunérer des apports en nature	14/03/2016	14/05/2018	10% du capital social	-	10% du capital social
Autorisation à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre au profit des salariés et dirigeants du Groupe	14/03/2016	14/05/2019	10% du capital social		10% du capital social

En Euros	Date de l'AGE	Date d'expiration de la délégation	Montant autorisé (en €)	Augmentation(s) réalisée(s) au cours de l'exercice	Montant résiduel au jour de l'établissement du présent tableau (en €)
Autorisation à l'effet de consentir des options de souscription et/ou d'achat d'actions au bénéfice du personnel salarié et/ou mandataires sociaux de la société et du personnel salarié et/ou des mandataires sociaux des sociétés ou groupements liés à la société	14/03/2016	14/05/2018	10% du capital social	-	10% du capital social
Autorisation à l'effet de décider l'émission de bons de souscription d'actions au profit d'une catégorie de personnes	14/03/2016	14/09/2017	10% du capital social	-	10% du capital social
Autorisation à l'effet de décider l'émission d'actions ou de valeurs mobilières régies par les articles L 228-92 alinéa 1 ; L 228-93 alinéas 1 et 3 L 228-94 alinéa 2 du Code de commerce réservée aux adhérents de plan d'épargne avec suppression du droit préférentiel de souscription	14/03/2016	14/05/2018	742 605 euros	-	742 605 euros
Autorisation d'utiliser les délégations et/ou les autorisations en période d'offre publique dans le cadre de l'exception de réciprocité	14/03/2016	14/09/2017	ns	-	ns

ANNEXE 3 : TABLEAUX DE SYNTHESE DES OPERATIONS SUR TITRES DES MANDATAIRES SOCIAUX, DES HAUTS RESPONSABLES ET DE LEURS PROCHES REALISEES AU COURS DU DERNIER EXERCICE :

Nom et prénom	ANSEL Jean-Paul
Qualité	Président directeur général et administrateur
Identité et qualité de la personne liée à la personne ci-dessus	
Description de l'instrument financier	Actions
Nombre total d'instruments financiers cédés Prix moyen pondéré Montant total des cessions	Néant
Nombre total d'instruments financiers acquis Prix moyen pondéré Montant total des acquisitions	Néant

Nom et prénom	ANSEL Jean-Paul via GSE HOLDING
Qualité	Président directeur général et administrateur
Identité et qualité de la personne liée à la personne ci-dessus	Jean Paul ANSEL
Description de l'instrument financier	Actions
Nombre total d'instruments financiers cédés Prix moyen pondéré Montant total des cessions	Néant
Nombre total d'instruments financiers acquis Prix moyen pondéré Montant total des acquisitions	Néant

Nom et prénom	SANCERNI Samuel
Qualité	Directeur Général Délégué et Administrateur
Identité et qualité de la personne liée à la personne ci-dessus	
Description de l'instrument financier	Actions
Nombre total d'instruments financiers cédés Prix moyen pondéré Montant total des cessions	19 500 (après regroupement) 2,47 euros 48 275 euros
Nombre total d'instruments financiers acquis Prix moyen pondéré Montant total des acquisitions	725 000 (avant regroupement) 0,18 euros 130 500 euros

Nom et prénom	SIMONYI See-Nuan
Qualité	Administrateur
Identité et qualité de la personne liée à la personne ci-dessus	
Description de l'instrument financier	Actions
Nombre total d'instruments financiers cédés Prix moyen pondéré Montant total des cessions	Néant
Nombre total d'instruments financiers acquis Prix moyen pondéré Montant total des acquisitions	néant

Nom et prénom	MIFSUD Jean Christophe
Qualité	Administrateur
Identité et qualité de la personne liée à la personne ci-dessus	
Description de l'instrument financier	Actions
Nombre total d'instruments financiers cédés Prix moyen pondéré Montant total des cessions	
Nombre total d'instruments financiers acquis Prix moyen pondéré Montant total des acquisitions	nc

ANNEXE 4 : TABLEAU DES RESULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
a) Capital social	24 224 942	24 753 506	20 734 599	12 041 317	12 038 324
b) Nombre d'actions émises	15 593 159	153 017 343	128 173 890	74 435 123	74 416 624
c) Nombre maximal d'actions futures à créer	4 338 372	46 267 618	49 154 704	-	13 853 596
<i>Par conversion d'obligations</i>					
<i>Par exercice des droits de souscription</i>	4 338 372	46 267 618	49 154 704	-	13 853 596
a) Chiffre d'affaires hors taxes	7 539 909	6 266 317	6 077 039	4 665 359	5 056 017
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	260 287	354 542	-846 310	48 615	-5 315 734
c) Impôt sur les bénéfices	-223 304	-133 971	-120 300	-179 392	-833 970
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-88 794	13 426	-726 010	228 007	-4 481 764
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	134 510	147 397	-222 417	194 007	-4 244 602
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	0	0	0	-0,06	-0,01
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	0	0	0	-0,06	-0,01
c) Dividende versé à chaque action					
a) Nombre de salariés	16	15,5	15,5	13,8	15
b) Montant de la masse salariale	957 080	913 000	826 364	795 851	747 504
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	422 197	390 212	355 307	346 032	459 637

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Etats de la situation financière au 31 décembre 2016

ACTIF	en K€	Notes	31/12/2016 12 mois	31/12/2015 12 mois	Variation
Goodwill		Note 4	6 117	6 117	-
Immobilisations incorporelles		Note 4	6 708	3 811	2 897
Immobilisations corporelles		Note 5	1 167	2 168	- 1 001
Impôts différés actifs		Note 23	-	-	-
Actifs financiers non courants		Note 6	460	481	- 21
Participation dans les entreprises associées			-	-	-
Autres actifs non courants			-	-	-
Total de l'actif non courant			14 452	12 577	1 875
<i>Actif courant</i>					
Stocks		Note 7	11 534	10 000	1 534
Créances clients		Note 8	10 399	11 273	- 874
Autres actifs courants		Note 9	5 247	5 544	- 297
Trésorerie et équivalents de trésorerie		Note 10	8 138	7 351	787
Total de l'actif courant			35 318	34 168	1 150
Actifs non courants et groupes d'actifs destinés à être cédés		Note 1	211		211
TOTAL DE L'ACTIF			49 981	46 745	3 236

PASSIF	en K€	Notes	31/12/2016 12 mois	31/12/2015 12 mois	Variation
Capital émis		Note 25	25 225	24 754	471
Prime d'émission			1 163	1 035	128
Autres réserves			- 603	- 60	- 543
Résultat de l'exercice			- 1 016	- 1 467	451
Capitaux propres part du Groupe			24 769	24 262	507
Intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle			3 503	1 012	2 491
Total des capitaux propres			28 272	25 274	2 998
<i>Passif non courant</i>					
Emprunts à long terme (part >1an)		Note 11	3 011	3 205	- 194
Impôts différés passifs		Note 23	-	-	-
Provisions à long terme		Note 12	312	897	- 585
Autres passifs non courants		Note 13	1 486	1 646	- 160
Total du passif non courant			4 809	5 748	- 939
<i>Passif courant</i>					
Fournisseurs et comptes rattachés		Note 14	10 043	8 000	2 043
Autres créiteurs		Note 14	3 464	4 710	- 1 246
Dettes financières (part <1 an)		Notes 10, 11	2 546	2 338	208
Partie courante des emprunts long terme		Note 11	647	676	- 29
Impôts exigibles			-	-	-
Provisions à court terme		Note 12	-	-	-
Total du passif courant			16 700	15 724	976
Passifs liés à un groupe d'actifs destinés à être cédés		Note 1	200		200
TOTAL DU PASSIF			49 981	46 745	3 236

Etat du résultat global au 31 décembre 2016

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE K€	Notes	31/12/2016 12 mois	31/12/2015 12 mois
Activités maintenues			
Produit des activités ordinaires	Note 17	37 411	36 339
Autres produits	Note 18	4 118	2 553
Variation de stocks de produits finis et en cours		1 347	1 347
Marchandises et matières consommées		-24 343	-23 745
Frais de personnel	Note 19	-10 081	-8 985
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	Note 5	-311	-278
Dotations aux provisions		565	-510
Dépréciation et amortissement des immobilisations incorporelles	Note 4	-1 216	-1 022
Charges externes		-8 606	-7 281
Autres charges	Note 20	-478	-529
Résultat opérationnel courant		-1 594	-2 110
Autres produits et autres charges opérationnels	Note 21	310	-751
Résultat opérationnel		-1 284	-2 861
Produits financiers		362	472
Charges financières		-394	-257
Résultat financier	Note 22	-32	215
Résultat avant impôt		-1 316	-2 646
Résultat de l'exercice relatif aux activités maintenues		-1 316	-2 646
Impôt sur le résultat	Note 23	-30	-33
Résultat net consolidé		-1 345	-2 679
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		-329	-1 212
Résultat net consolidé-part du groupe		-1 016	-1 467
Résultat par action revenant aux actionnaires (€/action)			
Résultat de base par action	Note 26	-0,07	-0,01
Résultat dilué par action	Note 26	-0,07	-0,01

ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	31/12/2016 12 mois	31/12/2015 12 mois
Résultat net consolidé	- 1 345	- 2 679
Pertes et gains actuariels	- 64	- 23
Effet d'impôt	-	-
- Sous-total autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés au compte de résultat	- 64	- 23
Écarts de conversion relatifs aux activités en cours de cession	20	
Écarts de conversion	- 79	- 114
- Sous-total autres éléments du résultat global qui sont susceptibles d'être reclassés au compte de résultat	- 59	- 114
Total autres éléments du résultat global	- 123	- 137
Résultat global	- 1 468	- 2 816
Dont part du groupe	- 1 098	- 1 552
Dont part des intérêts minoritaires	- 370	- 1 264

Variation des capitaux propres consolidés

en K€ - sauf nombre d'actions	Nombre d'actions	Capital social	Prime d'émission	Réserves consolidées	TOTAL PART GROUPE	Intérêts minoritaires	TOTAL CAPITAUX PROPRES	
Solde au 1er janvier 2015	128 173 890	20 735	63	-	395	20 403	1 604	22 007
Changement de méthode								
Correction d'erreur								
Paielements fondés sur des actions								
Opérations sur titres auto détenus								
Variation de périmètre				374	374	641	1 015	
Autres				48	48	29	77	
Résultat net			-	1 467	-	1 212	-	2 679
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			-	85	-	52	-	137
Dividendes								
Coût des paiements en actions					-		-	
Augmentation de capital	24 843 453	4 019	972		4 991		4 991	
Réduction de capital								
Solde au 31 décembre 2015	153 017 343	24 754	1 035	-	1 525	24 264	1 010	25 274
Solde au 1er janvier 2016	153 017 343	24 754	1 035	-	1 525	24 264	1 010	25 274
Changement de méthode								
Correction d'erreur								
Paielements fondés sur des actions								
Opérations sur titres auto détenus								
Variation de périmètre (1)				1 004	1 004	2 863	3 867	
Autres								
Résultat net			-	1 016	-	329	-	1 345
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres			-	82	-	41	-	123
Dividendes								
Coût des paiements en actions					-		-	
Augmentation de capital	2 806 619	471	128		599		599	
Regroupement d'actions	- 155 812 003							
Regroupement d'actions	15 581 200							
Réduction de capital								
Solde au 31 décembre 2016	15 593 159	25 225	1 163	-	1 619	24 769	3 503	28 272

(1) La ligne "variation de périmètre" correspond aux augmentations de capital d'Alpha MOS auxquelles DMS n'a pas participé.

Tableau de flux de trésorerie

<i>En K€</i>	31/12/2016	31/12/2015
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles		
Résultat net de l'ensemble consolidé	-1 345	-2 679
Elimination des éléments non monétaires :		
. Dotations aux amortissements et provisions	516	2 458
. Variation des impôts différés	30	
. Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	-469	137
. Résultat de cession d'actifs non courants	158	-92
. Quote part de subventions d'investissement		
. Abandons de créances		
. Coût des avantages accordés (stocks options et actions gratuites)		
Marge brute d'autofinancement	-1 110	-176
Variation des stocks	-1 534	-2 622
Variation des créances clients	874	-560
Variation des autres créances	297	66
Variation des dettes fournisseurs	2 127	-792
Variation des autres dettes	-1 456	-187
Total variation du besoin en fonds de roulement opérationnel	308	-4 095
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles (1)	-802	-4 271
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations et actifs financiers	-3 318	-2 250
Cession d'immobilisations et autres actifs non courants (y.c. titres de la société mère)	12	78
Réduction d'actifs financiers		
Incidence variation de périmètre	0	469
Subventions d'investissement encaissées	0	276
Variation des autres actifs et passifs non courants		
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement (2)	-3 306	-1 427
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
Versements d'avances conditionnées	78	373
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Augmentations de capital en numéraire des filiales souscrites par des tiers hors groupe	3 882	
Augmentations de capital en numéraire de la mère	524	2 787
Nouveaux emprunts et financements	930	
Remboursements d'emprunts et financements	-759	-541
Flux de trésorerie provenant des activités de financement (3)	4 655	2 619
Variation nette de trésorerie (1) + (2) + (3)	547	-3 079
Incidence de la variation des taux de change	-32	112
Trésorerie d'ouverture	5 013	8 204
Trésorerie de clôture	5 592	5 013
Variation trésorerie nette	548	-3 079

Présentation du tableau de flux de trésorerie : les montants de trésorerie d'ouverture et de clôture s'entendent déduction faite des sommes relatives aux cessions de créances professionnelles (mobilisations de créances). (cf note10)

Annexe des états financiers consolidés

NOTE 1 Eléments marquants de l'exercice

Activités

- Au cours de l'exercice 2016, le groupe a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 37,4 M€ contre 36,3 M€ en 2015, soit une progression de +3% (étant précisé que AXS Medical est consolidé depuis le 1er juillet 2015 et Stemcis (et ses filiales) depuis le 28 octobre 2015).

Opérations sur le capital (cf note 25) :

- Le 14 mars 2016 DMS a procédé à une augmentation de capital réalisée à travers les exercices des BSA des mois de décembre 2015 à février 2016. A l'issue de ces opérations, 85 420 actions ont été émises, conduisant à la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant global de 17 084 € dont 13 818 € de capital et 3 266 € de prime d'émission.
- Consécutivement aux assemblées du 14 mars 2016, le Conseil d'administration de DMS a décidé de mettre en œuvre la modification temporaire de certaines des caractéristiques des BSA, à savoir :
 - la réduction du prix d'exercice des BSA de 0,20 € à 0,18 € pendant une durée de 20 jours ouvrés, du 24 mars 2016 au 21 avril 2016 ;
 - le rétablissement du prix d'exercice des BSA encore en circulation à l'issue de cette période, à 0,20 € ; (les autres caractéristiques des BSA étant maintenues).A l'issue de cette opération, le 23 mai 2016 DMS a procédé à une augmentation de capital réalisée à travers les exercices des BSA de la période, ainsi 2 708 694 actions ont été émises, conduisant à la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant global de 487 807 euros dont 438 183 € de capital et 49 624 € de prime d'émission.
- Le 10 juin 2016 DMS a procédé à une augmentation de capital réalisée à travers les exercices des BSA du mois de mai 2016. A l'issue de ces opérations, 546 actions ont été émises, conduisant à la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant global de 109 € dont 88 € de capital 21 € et de prime d'émission.
- Suivant délibération du conseil d'administration en date du 10 juin 2016, avec prise d'effet le 21 juillet 2016, la société a procédé à un regroupement d'actions sur la base de 10 actions anciennes de même nominal contre une action nouvelle.
- Le 28 décembre 2016, DMS a procédé à une augmentation de capital réalisée à travers les exercices de 119 590 BSA des mois d'août 2016 à novembre 2016. A l'issue de ces opérations, 11 959 actions ont été émises, conduisant à la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant global de 23 918 € dont 19 346 € de capital et 4 572 € de prime d'émission.

Activités en cours de cession:

La Société Alpha MOS a cédé la totalité de sa participation dans la filiale japonaise le 2 janvier 2017.

Selon les dispositions de la norme IFRS 5, les actifs et passifs de la société japonaise ont donc été reclassés en actifs et passifs destinés à être cédés dès le 31 décembre 2016.

Conformément à ses orientations stratégiques, le Groupe n'abandonnant pas la distribution de ses produits sur le marché japonais, les éléments du compte de résultat n'ont quant à eux pas été reclassés, selon les principes de la norme IFRS 5.

Les montants présentés au bilan sous les rubriques spécifiques prévues par la norme IFRS 5 s'analysent comme suit :

Actif en K€	31/12/16
Actifs non courants	
Immobilisations corporelles	52
Immobilisations financières	25
Actifs courants	
Créances sociales et fiscales	103
Charges constatées d'avances	32
Total Actifs	211

Passif en K€	31/12/16
Passifs non courants	
Passifs financiers à long terme	33
Passifs courants	
Passifs financiers à court terme	48
Fournisseurs	50
Dettes fiscales et sociales et autres dettes	70
Total Passifs	200

La filiale japonaise avait contracté, au cours d'un exercice antérieur, un emprunt de 60 millions de yens (env. 600 k€). Au 31 décembre 2016, le solde dû s'élevait à 48 k€, à moins d'un an. Les dettes financières à plus d'un an concernent des engagements de crédit-bail.

Autres informations :

- Au cours du premier semestre la société Alpha MOS a mis en place une procédure de licenciement économique concernant 13 salariés dont le coût impacte le résultat de l'exercice à hauteur de 517 K€ classé en charges opérationnelles non courantes (cf Note 21).
- En octobre 2016, le Tribunal de commerce de Toulouse a validé la modification substantielle du plan de continuation de la société Alpha MOS (initialement en vigueur depuis le 19 septembre 2014) suite à l'exercice du choix des créanciers entre trois options proposées. L'analyse des réponses des créanciers a conduit la société Alpha MOS à constater une réduction définitive de dette à hauteur de 422 K€ (hors actualisation) et un produit exceptionnel correspondant de 404 K€ (présenté en "autres produits opérationnels non courants" (cf Note 21).

Evolution du périmètre de consolidation :

- Création en mars 2016 par DMS de la filiale DMS WELLNESS Limited, détenue à 100%.
- Suite à la conversion de BSA d'Alpha MOS détenus par les minoritaires, et suite à l'augmentation de capital d'Alpha MOS de novembre 2016 par émission de 8 750 000 actions, DMS a vu sa participation dans Alpha MOS diminuer pour s'établir à 42,94% au 31 décembre 2016.
- La Filiale Urosculpt détenue par la société STEM CIS à 100% a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine au mois de mars 2016.

Evénements postérieurs à la clôture, activité de l'exercice et perspectives

- La société Alpha MOS a cédé 100% de sa participation dans la filiale japonaise en date du 2 janvier 2017.
- Par jugement du 5 janvier 2017, le tribunal de commerce de Toulouse a constaté le désistement d'instance et d'action de Monsieur Jean Christophe Mifsud contre la société Alpha MOS.

NOTE 2 - Principes comptables**Principes généraux et normes comptables**

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en application des règles d'évaluation, de comptabilisation et de présentation des normes comptables internationales IFRS de l'IASB telles qu'adoptées au 31 décembre 2016 dans l'Union Européenne.

Evolutions des règles et méthodes comptables au cours de l'exercice 2016

La devise fonctionnelle et de présentation du Groupe est l'Euro. Les chiffres sont exprimés en milliers d'Euros sauf mention contraire.

Normes et interprétations d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2016

Au 31 décembre 2016, le Groupe DMS a appliqué les normes, interprétations, principes et méthodes comptables existant dans les états financiers de l'exercice 2015, sauf nouvelles obligations IFRS applicables au 1er janvier 2016.

Aucune nouvelle norme ne s'applique pour la première fois à compter du 1er janvier 2016. Seuls quelques amendements de normes s'appliquent obligatoirement aux exercices ouverts en 2016 :

- Amendements à IAS 1 « Amélioration des informations à fournir en annexe » ;
- Amendements à IAS 16 et IAS 38 « Éclaircissements sur les modes d'amortissements acceptables » ;
- Amendements à IAS 19 « Régimes à prestations définies, cotisations des membres du personnel » ;
- Amendements à IFRS 11 « Comptabilisation des acquisitions d'intérêts dans des activités conjointes » ;
- Améliorations annuelles, cycle 2010-2012 et cycle 2012-2014.

La mise en oeuvre de ces amendements n'a pas d'impact significatif au niveau du Groupe.

Nouvelles normes et interprétations publiées par l'IASB mais dont l'application n'est pas encore obligatoire :

Le Groupe n'a appliqué de façon anticipée aucune des nouvelles normes et interprétations mentionnées ci-après qui pourraient le concerner et dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2016 :

- IFRS 9 « Instruments financiers » ;
- IFRS 15 « Produits des activités ordinaires obtenus de contrats conclus avec des clients » ;
- IFRS 16 « Contrats de location » ;
- Amendements à IAS 7 « Initiative concernant les informations à fournir » ;
- Amendements à IAS 12 « Comptabilisation d'impôts différés actifs au titre de pertes non réalisées » ;
- Amendements à IFRS 10 et IAS 28 « Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une coentreprise » ;
- Amendements à IFRS 2 « Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions » ;
- Améliorations annuelles, cycle 2014-2016 ;
- IFRIC 22 « Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée ».

Une analyse des impacts et des conséquences pratiques de l'application de ces normes est en cours. L'application de la norme IFRS 15 ainsi que de ses amendements en cours de discussion fait actuellement l'objet d'une étude d'impact sur les comptes au niveau du groupe DMS.

Il n'y a pas d'autres nouvelles normes, mises à jour et interprétations publiées et applicables à compter du 01 janvier 2016 ou ultérieurement dont l'impact pourrait être significatif pour le Groupe.

Continuité d'exploitation

Au cours de l'exercice 2016, DMS a procédé à plusieurs augmentations de capital liées à des exercices de BSA. Ce renforcement des fonds propres a conduit le Groupe à retenir le principe de continuité d'exploitation pour l'établissement des présents états financiers consolidés.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers requiert l'utilisation d'estimations. Les estimations et hypothèses élaborées sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté des comptes, portent en particulier sur les provisions pour dépréciation des stocks, pour créances clients, pour retraites, la durée du cycle de vie des produits, les risques fiscaux, les litiges, la valorisation des écarts d'acquisition, la valorisation des actifs incorporels et leur durée de vie estimée. Les montants définitifs pourraient différer de ces estimations.

Les hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes qui peuvent se révéler dans le futur, différentes de la réalité.

Principes comptables et principes de consolidation

Méthodes de consolidation :

L'ensemble des sociétés du groupe incluses dans le périmètre de consolidation étant actuellement contrôlées de manière exclusive directement ou indirectement par la société mère, ces filiales sont consolidées par intégration globale.

Élimination des transactions intragroupes :

Tous les soldes et transactions intra-groupe, y compris les résultats internes provenant de transactions intragroupes, sont totalement éliminés.

NOTE 3 Périimètre de consolidation

Les comptes consolidés du Groupe DMS au 31 décembre 2016 intègrent les comptes des sociétés suivantes. Toutes les sociétés consolidées le sont par intégration globale.

Société	Forme Juridique	Ville	N° SIREN	Qualité	Taux de détention par la société mère	
					Direct	Indirect
DMS	S.A.	Montpellier (Mauguio)	389 873 142	Société mère	N/A	N/A
APELEM	S.A.S.	Nîmes	319 996 146	Filiale	100%	
MEDILINK	E.U.R.L.	Montpellier (Mauguio)	389 288 044	Filiale	100%	
APELEM KOREA	Ltd	Séoul (Corée du Sud)		Filiale		100% (1)
APELEM Espagne	S.A.	Barcelona		Filiale		51% (2)
DMS WELLNESS	Ltd	Hong Kong		Filiale	100%	
Alpha M.O.S.	S.A.	Toulouse	389 274 846	Filiale	42,94%	
Alpha M.O.S. America	Inc	Maryland		Filiale		42,94% (3)
Alpha M.O.S. UK	Ltd	Coventry		Filiale		42,94% (3)
Alpha M.O.S. Japan	KK	Tokyo		Filiale		42,94% (3)
Alpha M.O.S. Shanghai	WOFE	Shanghai		Filiale		42,94% (3)
BOYD SENSE	Inc	Delaware		Filiale		32,2% (3)
STEMCIS	S.A.S.	France	504 934 050	Filiale	100%	
SCIVET	S.A.S.	France	504 935 107	Filiale		100% (4)
ADIP'SCULPT	S.A.S.	France	492 446 091	Filiale		69,52% (4)
STEMCIS Australie		Australie		Filiale		100% (4)
AXS Medical	S.A.S.	France	519 753 990	Filiale	100%	

(1) APELEM Korea est détenue à 100% par APELEM SAS (France), le Groupe détient donc un pourcentage d'intérêt de 100% dans APELEM Korea. (Cette société n'a plus d'activité commerciale).

(2) APELEM Espagne est détenue à 51% par APELEM SAS (France), le groupe détient donc un pourcentage d'intérêt de 51% dans APELEM Espagne.

(3) Alpha MOS America, Alpha MOS UK, Alpha MOS Japan et Alpha MOS Shanghai sont détenues à 100 % par Alpha MOS. Boyd Sense a racheté une partie de ses propres titres au cours du 1er semestre 2016, représentant 6,67% du capital. Le pourcentage d'intérêt d'Alpha MOS France dans la filiale est ainsi passé de 70% à 75%.

(4) STEMCIS Australie, SCIVET et ADIP'SCULPT sont détenues par STEMCIS. La société URO'SCULPT qui était détenue à 100 % par la société STEMCIS a fait l'objet d'une dissolution par transmission universelle de patrimoine en mars 2016.

Conformément aux normes IFRS 10 (Etats financiers consolidés), les filiales présentées ci-avant sont considérées sous contrôle de la société mère et consolidées à ce titre.

Entreprises exclues du périmètre de consolidation

- La société Russe « SPECTRAP » détenue à 33% par APELEM est exclue du périmètre de consolidation. Le groupe ne possède pas d'influence notable sur cette société dans la mesure où elle n'exerce aucune fonction de direction ou d'administration. La valeur des titres de cette filiale comptabilisée au bilan de la société APELEM s'élève à 31 K€. Une mise en équivalence n'aurait pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du groupe DMS.

Les derniers éléments chiffrés disponibles sont les suivants:

- Chiffre d'affaires 2015 : 629 K€
 - Résultat 2015 : perte de 672 K€
 - Total bilan 2015 : 916 K€
-
- La société DMS a acquis en mai 2014 50,09 % du capital et des droits de vote de la Société par Actions Simplifiée (SAS) LPA Corp. Cette société de droit Français est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Montpellier sous le n°537 869 927 et son siège social est sis 393 rue Charles Lindbergh, 34 130 MAUGUIO. Cette société créée en novembre 2011 a pour objet la conception, le développement, l'assemblage et la commercialisation d'appareils d'esthétique et d'esthétique médicale. Cette acquisition est considérée à ce stade comme non significative et n'est pas consolidée dans les états financiers au 31 décembre 2016.

Les derniers éléments chiffrés disponibles sont les suivants:

- Chiffre d'affaires 2016 : néant
- Résultat 2016 : -4K€
- Total bilan : 6 K€

Principales acquisitions et cessions de l'exercice

- Création en mars 2016 par DMS de la filiale DMS WELLNESS Limited, détenue à 100%.
- Suite à la conversion de BSA d'Alpha MOS détenus par les minoritaires, et suite à l'augmentation de capital d'Alpha MOS de novembre 2016 par émission de 8 750 000 actions nouvelles, DMS a vu sa participation dans Alpha MOS diminuer pour s'établir à 42,94% au 31 décembre 2016.
- La Filiale Urosculpt détenue par la société STEM CIS à 100% a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine au mois de mars 2016.

NOTE 4 Immobilisations incorporelles et goodwill**Principe comptable*****Frais de Recherche et développement:***

Les coûts de recherche sont comptabilisés en charges. Les dépenses de développement sont comptabilisées en immobilisations incorporelles quand l'ensemble des critères d'IAS38 sont remplis et notamment lorsqu'elles portent sur des projets identifiables et que ces projets présentent une faisabilité technique et des perspectives commerciales.

Les frais de développement immobilisés sont à la fois des frais engagés en interne, coûts de personnel, et des frais externes (sous-traitance à des laboratoires...). Les frais de développement sont amortis sur leur durée d'utilité qui est dans la plupart des cas estimée de 3 ans à 5 ans, à compter de la commercialisation des projets.

Regroupement d'entreprises et reconnaissance des goodwill :

La norme IFRS 3, Regroupements d'entreprises, prévoit en principe un retraitement rétrospectif de toutes les acquisitions de sociétés (business combinations) antérieures à la date de transition. Pour des raisons pratiques, le Groupe DMS a utilisé l'option offerte par la norme IFRS 1, Première adoption des normes IFRS, de ne pas appliquer le retraitement rétrospectif aux acquisitions antérieures à la date de transition. Cela concerne l'écart d'acquisition de la filiale APELEM.

Ainsi, pour cette société acquise, le montant de l'écart de première consolidation selon les normes IFRS le jour de l'acquisition de la société par DMS est le même que celui qui avait été calculé dans les principes comptables français.

Goodwill

A la date d'acquisition le goodwill est évalué à son coût qui représente l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs.

Après la date d'acquisition le goodwill est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur éventuelles. La dépréciation éventuelle d'un goodwill est déterminée par rapport à la valeur recouvrable de l'Unité Génératrice de Trésorerie à laquelle le goodwill a été affecté.

Le goodwill est composé de :

- - l'UGT APELEM (secteur opérationnel de la radiologie)
- - l'UGT Alpha MOS
- - l'UGT Périchrom
- - l'UGT STEM CIS
- - l'UGT AXS MEDICAL

Le Groupe DMS estime, sur la base d'événements raisonnablement prévisibles à ce jour, qu'il n'y a pas lieu de constater de perte de valeur complémentaire sur le montant des goodwill présentés au bilan, mais que d'éventuels changements allant au-delà des hypothèses de sensibilité décrites ci-après pourraient induire une insuffisance des valeurs recouvrables par rapport aux valeurs comptables.

Dépréciation d'actifs :

Les valeurs comptables des actifs (à durée de vie déterminée ou indéterminée) sont revus à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur. En cas d'identification de perte de valeur, la valeur recouvrable de l'actif fait l'objet d'une estimation.

Conformément à IAS 36, une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable.

Valeur recouvrable

La valeur recouvrable d'un actif qui ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes de celles d'autres actifs, est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est basée sur l'actualisation de flux de trésorerie futurs en fonction d'un taux de croissance avant impôts reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques. Les flux de trésorerie liés à des valeurs recouvrables à court terme ne sont pas actualisés.

Pertes de valeur

Les pertes de valeur minorent le résultat de l'exercice, au cours duquel elles sont constatées. Les pertes de valeur comptabilisées les années précédentes sont reprises, lorsque l'on constate un changement dans les estimations utilisées.

La valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur n'excède jamais la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette d'amortissement ou de dépréciation) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

Une perte de valeur comptabilisée pour un goodwill est considérée comme définitive.

Les immobilisations incorporelles brutes et leurs amortissements se décomposent comme suit:

Valeurs brutes (K€)	31/12/2016			31/12/2015		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Concessions, brevets, licences	1 894	1 155	739	1 704	1 013	691
Frais de R&D	13 841	7 871	5 970	10 320	7 198	3 122
Goodwill	9 401	3 284	6 117	9 401	3 284	6 117
Autres actifs incorporels				2		2
TOTAL	25 136	12 310	12 826	21 427	11 495	9 932

La variation des immobilisations incorporelles brutes est la suivante :

Valeurs brutes (K€)	Solde d'ouverture	Reclassement (1)	Acquisitions	Diminutions	Clôture
Concessions, brevets, licences	1 704		190		1 894
Frais de R&D	10 320	957	2 729	165	13 841
Goodwill	9 401				9 401
Autres actifs incorporels	2		2		-
TOTAL	21 427	957	2 917	165	25 136

(1) Les immobilisations incorporelles en cours de la société AXS au 31 décembre 2015 (957 K€) font l'objet d'un reclassement d'immobilisations corporelles à immobilisations incorporelles du fait de leur nature.

La variation des amortissements et dépréciations est la suivante :

Amortissements & Dépréciation (K€)	Solde d'ouverture	Variation de périmètre	Dotations	Reprise	Clôture
Concessions, brevets, licences	1 013		142		1 155
Frais de R&D	7 198		1 075	402	7 871
Goodwill	3 284				3 284
Autres actifs incorporels					
TOTAL	11 495	-	1 217	402	12 310

Les goodwills au 31/12/2016 s'analysent comme suit:

Valeurs brutes (K€)	Solde d'ouverture	Variation de périmètre	Acquisitions	Diminutions	Clôture
Goodwill Alpha MOS	2 080				2 080
Goodwill PERICHROM	483				483
Goodwill APELEM	3 774				3 774
Goodwill AXS	893				893
Goodwill STEM CIS	2 171				2 171
TOTAL	9 401	-	-	-	9 401

Amortissements & Dépréciation (K€)	Solde d'ouverture	Variation de périmètre	Dotations	Reprise	Clôture
Goodwill PERICHROM	484				484
Goodwill APELEM	2 800				2 800
TOTAL	3 284	-	-	-	3 284

Goodwill en K€	Valeurs brutes au 31 décembre 2016	Pertes de Valeurs	Valeurs nettes au 31 décembre 2016
Goodwill ALPHA MOS	2 080		2 080
Goodwill PERICHROM	483	484	
Goodwill APELEM	3 774	2 800	974
Goodwill AXS	893		893
Goodwill STEM CIS	2 171		2 171
TOTAL	9 401	3 284	6 117

Goodwill APELEM

La valeur recouvrable de l'UGT d'Apelem est calculée sur la base de valeurs boursières comparables et de transactions comparables.

Les entités considérées comme comparables sont celles qui interviennent dans le même secteur d'activité et répondent aux critères suivants :

- Un marché géographique similaire
- Une croissance comparable
- Des niveaux de marge proche
- Un suivi assuré par plusieurs analystes indépendants

Cette approche conduit à l'évaluation d'Apelem à l'aide d'un coefficient multiplicateur du chiffre d'affaires de 1,80.

Sur cette base, aucune dépréciation du goodwill n'est à constater au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2016.

Sensibilité :

Une dépréciation serait à constater à partir :

- de l'application d'un coefficient de 0.55
- D'un chiffre d'affaires de référence de 7,2 M€

Goodwill Alpha MOS

L'évaluation de l'UGT Alpha MOS, société cotée sur un marché réglementé, est basée sur le cours de bourse (0.48 € au 31 décembre 2016).

Sur ces bases, aucune dépréciation du goodwill (2 080 K€) n'est à constater au 31 décembre 2016.

Une dépréciation du goodwill Alpha Mos aurait dû être constatée à partir d'un cours de bourse à 0,35€, soit une baisse de 27%.

Goodwill Perichrom (Issu du Sous groupe Alpha MOS)

Au 31 décembre 2015, en raison de la décision de l'arrêt de production et de commercialisation des gammes de produits Perichrom, la perte de valeur a été considérée comme étant totale et le goodwill est donc déprécié en totalité pour un montant cumulé de 483 K€ depuis l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Goodwill AXS MEDICAL

- **Détermination de l'écart d'acquisition définitif**

Au cours du mois de juillet 2015, la société DMS a acquis 100% du capital de la société AXS Medical, pour un montant de 500 K€.

La situation nette réévaluée à la juste valeur de la société à la date d'acquisition s'élevait à -71 K€. Cette acquisition avait entraîné la comptabilisation d'un écart de première consolidation de 571 K€ au 31 décembre 2015, qui était provisoire.

Conformément à la norme IFRS 3R, le groupe a affiné jusqu'en juillet 2016 la réévaluation des actifs et passifs à leur juste valeur à la date d'acquisition, ce qui a entraîné la comptabilisation d'un passif non courant complémentaire d'un montant de 322 K€, portant la situation nette à la date d'acquisition à -393 K€, comme présenté ci dessous :

en K€	Valeurs comptables à la date d'acquisition	Juste valeur à la date d'acquisition retenue pour le calcul de l'écart d'acquisition initial provisoire (31/12/2015)	Juste valeur retenue pour le calcul définitif de l'écart d'acquisition (31/12/2016)
Actifs incorporels	1 871	1 020	1 020
Actifs corporels	26	26	26
Actifs financiers	7	7	7
Actifs courants	349	349	349
Provisions réglementées	-604	0	0
Provision IFC	0	-5	-5
Passifs non courant	-93	-93	-415
Passifs courants	-1 375	-1 375	-1 375
Total situation nette	181	-71	-393
Prix payé		500	500
Ecart d'acquisition calculé		571	893

En conséquence l'écart d'acquisition définitif s'élève à 893 K€, totalement affecté aux synergies futures et donc positionné en écart d'acquisition au 31 décembre 2016.

Les comptes consolidés du Groupe DMS au 31 décembre 2015 ont été modifiés afin de tenir compte de cette nouvelle allocation du prix d'acquisition.

- **Evaluation au 31 décembre 2016**

L'évaluation de l'UGT AXS Medical est basée sur la méthode du Discounted cash-Flow sur la base des hypothèses suivantes :

- prévisions de flux de trésorerie sur une période de 5 ans
- taux d'actualisation de 9,27%
- croissance de chiffre d'affaires de 15% par an
- un taux de marge comparable à celui constaté au cours de l'exercice de l'année 2016

Sur la base de ces hypothèses aucune dépréciation n'est à constater au 31 décembre 2016.

Sensibilités :

Une dépréciation serait à constater à partir d'un taux d'actualisation de 11,47%.

Goodwill STEM CIS

- **Détermination de l'écart d'acquisition définitif**

En novembre 2015, DMS a finalisé l'acquisition de 100% de la société Stemcis, cette société détenant des participations majoritaires dans 4 filiales elles aussi consolidées, pour un montant de 2 291 K€. Cette acquisition a été réalisée par augmentation de capital de DMS réservé aux anciens actionnaires de STEM CIS en rémunération de leurs apports.

Le cours de l'action DMS le jour de l'opération étant de 0,26 €, le prix d'acquisition retenu pour le calcul de l'écart de première consolidation s'élevait à 2 383 K€.

La situation nette réévaluée à la juste valeur du sous groupe STEM CIS à la date d'acquisition s'élevait à -92 K€. Cette acquisition avait entraîné la comptabilisation d'un écart de première consolidation de 2.475 K€ au 31 décembre 2015, qui était provisoire.

Conformément à la norme IFRS 3R, le groupe a affiné jusqu'en novembre 2016 la réévaluation des actifs et passifs à leur juste valeur à la date d'acquisition, ce qui a entraîné la comptabilisation d'un écart d'évaluation de 304 K€ concernant les brevets développés par le Groupe STEM CIS, portant la situation nette à la date d'acquisition à 212 K€, comme présenté ci dessous :

en K€	Valeurs comptables à la date d'acquisition du sous palier STEM CIS	Juste valeur à la date d'acquisition retenue pour le calcul de l'écart d'acquisition initial (31/12/2015)	Juste valeur retenue pour le calcul définitif de l'écart d'acquisition (31/12/2016)
Actifs incorporels	799	799	1 103
Actifs corporels	23	23	23
Actifs financiers	1 174	6	6
Actifs courants	1 654	1 654	1 654
Provision IFC	0	-8	-8
Passifs financiers	-385	-385	-385
Passifs d'exploitation	-2 194	-2 194	-2 194
Quote part des minoritaires dans ADIPSCULPT	12	12	12
Total situation nette	1 084	-92	212
Prix payé		2 383	2 383
Ecart d'acquisition calculé		2 475	2 171

En conséquence l'écart d'acquisition définitif s'élève à 2 171 K€ au 31 décembre 2016.

Les comptes consolidés du Groupe DMS au 31 décembre 2015 ont été modifiés afin de tenir compte de cette nouvelle allocation du prix d'acquisition.

- **Evaluation au 31 décembre 2016**

L'évaluation de l'UGT STEM CIS (et ses filiales) est basée sur la méthode du Discounted cash-Flow sur la base des hypothèses suivantes :

- prévisions de flux de trésorerie sur une période de 5 ans
- taux d'actualisation de 11,83%
- croissance de chiffre d'affaires de 57% en 2017 et 88% en 2018, compte tenu du contrat de distribution récemment signé avec le Japon, et du contrat en cours de signature avec un autre pays d'Asie, acteur majeur dans le marché de l'esthétique.

Sur la base de ces hypothèses aucune dépréciation n'est à constater au 31 décembre 2016.

Sensibilités :

Une dépréciation serait à constater à partir d'un taux d'actualisation de 12,48%.

Les frais de R&D se ventilent comme suit par activité :

Frais de R&D (K€)	DMS Imaging	Alpha MOS	STEMCIS	Total
Brut Ouverture	8 750	1 165	1 362	11 277
variation du périmètre				-
Acquisition	1 754	422	553	2 729
Diminution		-	165	- 165
Brut clôture	10 504	1 422	1 915	13 841
Amortissements ouverture	5 753	773	674	7 200
variation du périmètre				
Dotation	875	14	184	1 073
Reprise		402		402
Amortissement clôture	6 628	385	858	7 871
TOTAL FRAIS DE R&D	3 876	1 037	1 057	5 970

NOTE 5 Immobilisations Corporelles

Principe comptable

Valeurs brutes et amortissements :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition. Les immobilisations corporelles n'ont pas fait l'objet de réévaluation en juste valeur.

L'amortissement est calculé selon les méthodes linéaire sur la durée d'utilité de l'actif soit :

- Constructions 10 à 33 ans
- Matériel et outillage industriel 3 à 10 ans
- Agencements, aménagements, installations 7 à 10 ans
- Matériel de transport 1 à 4 ans
- Matériel de bureau et informatique 3 à 10 ans
- Mobilier 10 ans

En ce qui concerne l'immeuble d'APELEM, construit avec un bail à construction, la durée d'utilité des composants amortissables sur une durée supérieure à la durée du bail a été réduite à la durée du bail, soit 30 ans. Le bail à construction a été analysé, conformément à la norme IAS 17.4, en une location simple pour la partie afférente au terrain, le transfert de propriété n'étant pas prévu au contrat.

Dépréciation d'actifs :

Les valeurs comptables des actifs (à durée de vie déterminée ou indéterminée) sont revus à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur. En cas d'identification de perte de valeur, la valeur recouvrable de l'actif fait l'objet d'une estimation.

Conformément à IAS 36, une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable.

Valeur recouvrable

La valeur recouvrable d'un actif qui ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes de celles d'autres actifs, est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est basée sur l'actualisation de flux de trésorerie futurs en fonction d'un taux de croissance avant impôts reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques. Les flux de trésorerie liés à des valeurs recouvrables à court terme ne sont pas actualisés.

Pertes de valeur

Les pertes de valeur minorent le résultat de l'exercice, au cours duquel elles sont constatées. Les pertes de valeur comptabilisées les années précédentes sont reprises, lorsque l'on constate un changement dans les estimations utilisées.

La valeur comptable d'un actif augmentée d'une reprise de perte de valeur n'excède jamais la valeur comptable qui aurait été déterminée (nette d'amortissement ou de dépréciation) si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour cet actif au cours des années précédentes.

Les immobilisations corporelles brutes et leurs amortissements se décomposent comme suit :

Valeurs brutes (K€)	31/12/2016			31/12/2015		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Terrains						
Constructions	1 013	895	118	1 013	866	147
Matériel et outillage	2 238	1 684	554	2 079	1 566	513
Agencements et autres	1 424	929	495	2 553	1 044	1 509
TOTAL ACTIFS CORPORELS	4 675	3 508	1 167	5 645	3 476	2 169

La variation des immobilisations corporelles brutes est la suivante :

Valeurs brutes (K€)	Solde d'ouverture	Reclassement (2)	Acquisition	Diminution	Reclass IFRS 5	Variation du cours de change	Clôture
Terrains							
Constructions (1)	1 013						1 013
Matériel et outillage	2 079		198	45		6	2 238
Agencements et autres	2 553	- 957	125	2	- 320	25	1 424
TOTAL	5 645	- 957	323	47	- 320	31	4 675

La colonne de "reclassement IFRS 5" correspond aux actifs et passifs de la filiale japonaise d'Alpha MOS reclassés en actifs et passifs destinés à être cédés dès le 31 décembre 2016 (cf note 1).

(1) Bail à construction d'une durée de 30 ans (fin 30 avril 2020) : à l'expiration du bail par arrivée du terme ou par résiliation amiable ou judiciaire, toutes les constructions édifiées par le preneur comme toutes améliorations, deviendront de plein droit la propriété du bailleur. Le bail à construction porte sur le bâtiment de Nîmes:(usine de fabrication et bureaux de la société APELEM), Il s'agit de l'actif le plus significatif mais il n'est aucunement stratégique pour la Société. L'activité du Groupe n'est pas dépendante de cet actif.

(2) Les immobilisations incorporelles en cours de la société AXS au 31 décembre 2015 (957 K€) font l'objet d'un reclassement d'immobilisations corporelles à immobilisations incorporelles du fait de leur nature.

APELEM a financé un nouveau chariot élévateur par crédit-bail au cours du 1er semestre 2016. L'actif a été comptabilisé conformément à IAS 17 pour une valeur brute de 20 K€.

La variation des amortissements et dépréciations est la suivante :

Amortissements & Dépréciation (K€)	Solde d'ouverture	Variation de périmètre	Dotations	Sortie	Reclass IFRS 5	Variation du cours de change	Clôture
Terrains							
Constructions	866		29				895
Matériel et outillage	1 566		138	26		6	1 684
Agencements et autres	1 044		134	1	- 270	22	929
TOTAL	3 476	-	301	27	- 270	28	3 508

NOTE 6 Actifs financiers non courants

Actifs financiers :

Actifs financiers (K€)	31/12/2016	31/12/2015
Titres de participation	181	181
Autres (dont dépôts et cautionnement)	278	300
TOTAL	459	481

Les titres de participation (181 K€) ne sont pas consolidés et concernent :

- La société Russe « SPECTRAP » pour 31 K€ ; cette société détenue à 33% par APELEM est exclue du périmètre de consolidation. Une mise en équivalence n'aurait pas d'impact significatif sur les comptes consolidés du groupe DMS.
- la société Française LPA Corp (SAS) pour 150 K€, société détenue à 50,09%. Les titres de cette société ont été acquis en mai 2014. La société LPA Corp n'est pas consolidée dans les états financiers au 31 décembre 2016. Sa consolidation n'aurait pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés du groupe. La valorisation de cette participation n'a pas été réajustée car elle est non significative pour le Groupe.

Participations dans les entreprises associées :

Néant, aucune participation n'est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

NOTE 7 Stocks

Principe comptable

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

Le coût des stocks de marchandises et des approvisionnements comprend en sus du prix d'achat les frais accessoires. La valeur nette de réalisation est calculée par rapport au prix de vente estimé, diminué éventuellement des coûts estimés restant à réaliser pour l'achèvement des matériels.

Le coût des stocks de produits finis comprend les coûts directs d'acquisition et les autres coûts directs tels que la main d'œuvre directe, les frais de transport et de douanes ainsi qu'une quote-part de frais généraux imputables à ces actifs. Les coûts d'emprunts attribuables à l'activité de production sont non significatifs compte tenu de la faible durée du processus de production.

L'évaluation des dépréciations sur stocks est effectuée à partir du risque commercial pesant sur les stocks compte tenu des caractéristiques techniques (risque d'obsolescence), de la gamme de produit et de la politique commerciale développée par le Groupe.

Les stocks se décomposent comme suit :

Valeurs brutes (K€)	31/12/2016			31/12/2015			variation N/N-1 net
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette	
Matières premières, approvisionnement	8 293	1 063	7 230	8 038	1 048	6 990	240
En cours de production	1 289		1 289	874		874	415
Produits finis	3 032	161	2 871	2 190	167	2 023	848
Marchandises	144		144	114		114	30
TOTAL	12 758	1 224	11 534	11 216	1 215	10 000	1 534

NOTE 8 Créances clients

Principe comptable

Les créances clients sont valorisées suivant leurs valeurs nominales diminuées éventuellement des dépréciations des montants non recouvrables.

Le poste client se décompose comme suit :

K€	31/12/2016	31/12/2015	variation
Créances clients	10 141	11 104	- 963
Clients douteux	470	531	- 61
Factures à établir	103	3	100
Provisions pour dépréciation	- 315	- 365	50
TOTAL	10 399	11 274	- 874

Le risque de non recouvrement est étudié, en concertation avec la direction commerciale, au regard de l'antériorité des créances et de la situation de la contrepartie. A la suite de cette analyse, les créances sont dépréciées dès lors qu'un risque est identifié.

Echéances créances clients

Créances clients échues et non dépréciées en K€	31/12/2016
Depuis moins de 30 jours	1 010
Depuis 30 à 60 jours	1 006
Depuis 60 à 90 jours	220
Depuis 90 jours ou plus	2 351
Total des créances clients échues et non dépréciées	4 586

NOTE 9 Autres actifs courants

Ils se décomposent comme suit :

K€	31/12/2016	31/12/2015	variation
Fournisseurs débiteurs et acomptes	613	369	244
Personnel	51	27	24
Impôt sur les bénéfices	2 166	2 111	55
Impôts et taxes	1 894	1 993	- 99
Autres créances	239	565	- 326
Charges constatées d'avance	285	479	- 194
TOTAL	5 248	5 544	- 296

NOTE 10 Trésorerie

Principe comptable

La ligne « Trésorerie et équivalents » inclut les liquidités ainsi que les placements monétaires immédiatement disponibles dont la valeur n'est pas soumise à l'évolution des cours de bourse. Les placements monétaires sont évalués à leur valeur de marché à la date de clôture, les variations de valeur étant enregistrées en « produits de trésorerie ».

K€	31/12/2016	31/12/2015	variation
Valeurs mobilières de placement			-
Comptes à terme	30	2 030	- 2 000
Disponibilités	8 108	5 321	2 787
TOTAL TRESORERIE ACTIVE	8 138	7 351	787
Banques créditrices	- 61	- 7	- 54
Mobilisations de créances a)	- 2 486	- 2 331	- 155
TOTAL TRESORERIE PASSIVE	- 2 547	- 2 338	- 209
TRESORERIE NETTE	5 591	5 013	578

a) Les mobilisations de créances figurent au passif du bilan sur la ligne « Dettes financières (part <1an) ». Pour le détail des dettes financières, se référer à la Note 11

NOTE 11 Passifs financiers

<i>Dettes financières à long terme (>1 an) (K€)</i>	31/12/2016	31/12/2015	variation
Avances conditionnées (part >1 an) (a)	1 224	1 510	-286
Emprunts (part >1 an)	1 596	1 066	530
Emprunts (part >5 ans)	192	629	-438
TOTAL	3 012	3 205	-194

<i>Dettes financières à moins d'un an (K€)</i>	31/12/2016	31/12/2015	variation
Avances conditionnées (a)	347	269	78
Emprunt (part <1 an)	300	407	-108
<i>Sous total</i>	647	676	-30
Banques créditrices	61	7	54
Mobilisations de créances (b)	2 486	2 331	155
<i>Sous total</i>	2 547	2 338	209
TOTAL	3 194	3 014	180

<i>Total des dettes financières (K€)</i>	31/12/2016	31/12/2015	variation
Avances conditionnées (a)	1 571	1 779	-208
Emprunts bancaires (c)	2 087	2 102	-15
Banques créditrices	61	7	54
Mobilisations de créances (b)	2 486	2 331	155
TOTAL	6 205	6 219	-14

(a) L'encours d'avances (sans intérêts) lié à la dette financière non bancaire du groupe de 1 571 K€ se compose de :

- 245 K€ (sur un montant initial de 540 K€) d'aide à l'innovation financée sur fonds de la BPI et du Conseil Régional du Languedoc Roussillon au profit de DMS, les remboursements ont commencé en septembre 2014 (remboursé à hauteur de 295 K€ au 31 décembre 2016) et se termineront en juin 2018. Cette avance est portée en dettes à moins d'un an pour 160 K€ et 85 K€ à plus d'un an et moins de 5 ans
- 255 K€ (sur un montant initial de 300K€) d'aide au développement financée sur fonds du Conseil Régional du Languedoc Roussillon au profit de DMS, les remboursements ont commencé en avril 2016 (remboursé à hauteur de 45 K€ au 31 décembre 2016) et se termineront en janvier 2021. Cette avance est portée en dettes à moins d'un an pour 60 K€ et 195 K€ à plus d'un an et moins de 5 ans.
- 449 K€ au titre des avances contractés par Alpha MOS inscrites dans le plan d'apurement du passif initialement validé par le Tribunal de commerce de Toulouse en date du 19 septembre

2014 et modifié le 25 octobre 2016. Cette dette se décompose en 57 K€ à moins d'un an et 392 K€ à plus d'un an (dont 120 K€ à plus de 5 ans).

- 212 K€ d'aide à l'innovation de la BPI au profit d' Alpha MOS à échéance à plus de 5 ans.
- 160 K€ d'aide de la BPI au profit d' Alpha MOS à échéance à plus de 5 ans.
- 60 K€ d'avance COFACE assurance prospection au profit d'ADIPSCULPT, à plus d'un an et moins de 5 ans.
- 112 K€ (sur un montant initial de 168 K€) au titre d'un contrat de prêt à taux zéro pour l'innovation accordé à la société STEM CIS remboursables en 12 trimestrialités (de décembre 2015 à septembre 2018). Cette avance est portée en dettes à moins d'un an pour 70 K€ et 42 K€ à plus d'un an et moins de 5 ans.
- 61 K€ au titre du premier versement partiel sur contrat d'aide en avance récupérable d'un montant total de 160 K€ accordé à la société STEM CIS. Les remboursements trimestriels interviendront à compter de décembre 2018 et jusqu'en septembre 2024. Cette avance est portée en dettes plus d'un an dont 34 K€ à plus de 5 ans.
- 17 K€ d'avance COFACE assurance prospection au profit de la société AXS Medical positionnée à plus d'un an et moins de 5 ans.

(b) Le financement du Groupe à court terme était assuré au décembre 2016 par des mobilisations de créances pour un montant cumulé de 2.486 K€ (dont 2 309 K€ de mobilisations de créances clients de la société APELEM et 177 K€ de mobilisation de crédit de TVA de la société APELEM). Il n'existe pas de transfert substantiel des risques et avantages liés à ces créances clients en l'absence du transfert du risque d'impayé et du risque de retard de paiement.

(c) Les emprunts auprès des établissements de crédit s'élèvent à 2 086 K€ au 31/12/2016 et se décomposent comme suit :

- DMS a souscrit un emprunt de 400 K€ en juillet 2014 auprès de la BPI dans le cadre des « prêts innovation FEI » pour une durée de 6 ans et 9 mois au taux fixe de 4,99%. Le premier versement d'intérêts est intervenu le 2 octobre 2014 et le dernier remboursement interviendra le 30 juin 2021 (7 trimestres de différé d'amortissement du capital suivi de 20 versements trimestriels à terme échu comprenant l'amortissement du capital et le paiement des intérêts). Cet emprunt est porté en dettes à moins d'un an pour 80 K€ et pour 280 K€ dans les dettes à plus d'un an et moins de 5 ans).
- L'ensemble des emprunts contractés par Alpha MOS présente un solde restant dû de 556 K€ et fait l'objet d'un étalement de remboursement sur 9 ans suite au plan d'apurement du passif initialement validé par le Tribunal de commerce de Toulouse en date du 19 septembre 2014 et modifié le 25 octobre 2016. Cet étalement concerne uniquement la France. Cette dette se décompose en 50 K€ à moins d'un an et 506 K€ à plus d'un an (dont 181 K€ à plus de 5 ans). Tous les engagements financiers de la société Alpha MOS sont à taux / rémunération fixe. Les dettes du plan de continuation ont été actualisées au taux de 5% (sauf les dettes fiscales). L'impact de la désactualisation enregistré dans le résultat financier au 31 décembre 2016 s'élève à -172 K€.
- AXS MEDICAL a souscrit un emprunt de 150 K€ en février 2014 auprès de la BPI dans le cadre des « prêts amorçage » pour une durée de 8 ans à un taux variable basé sur l'euribor 3 mois majoré de 3.7 points pendant la période de différé d'amortissement (de février 2014 à février 2017) et majoré de 5.5 points pendant la période d'amortissement (de mai 2017 à février 2022). Cet emprunt est porté en dettes à moins d'un an pour 22 K€ et pour 128 K€ dans les dettes à plus d'un an (dont 8 K€ à plus de 5 ans).
- STEM CIS a souscrit un emprunt de 75 K€ en janvier 2014 auprès de la BPI dans le cadre des « prêts amorçage » pour une durée de 8 ans à un taux variable basé sur l'euribor 3 mois majoré de 3.7 points pendant la période de différé d'amortissement (de février 2014 à février 2017) et majoré de 5.5 points pendant la période d'amortissement (de mai 2017 à février 2022). Cet emprunt est porté en dettes à moins d'un an pour 11 K€ et pour 64 K€ dans les dettes à plus d'un an (dont 4 K€ à plus de 5 ans).

- 7 K€ au titre d'un solde sur un prêt OSEO Amorçage au profit d'ADIPSCULPT (à moins d'un an)

Nouveaux Emprunts

- STEMCIS a souscrit un emprunt de 310 K€ en juillet 2016 auprès du crédit agricole de franche Comte pour une durée de vingt quatre mois, au taux Euribor 3 mois majoré d'une marge de 2% l'an. Le solde restant dû au 31 décembre 2016 s'élève à 310 K€ à échéance à plus d'un an et moins de 5 ans.
- STEMCIS a souscrit un emprunt de 550 K€ en juillet 2016 auprès du crédit agricole de franche Comte pour une durée de soixante mois, au taux fixe de 1.80%. Le solde restant dû au 31 décembre 2016 s'élève à 550 K€ dont 108 K€ à moins d'un an et 442 K€ à plus d'un an et moins de 5 ans.
- APELEM a souscrit un nouvel emprunt de 70 K€ au cours du 1er semestre 2016 auprès de la Société Générale afin de financer des travaux d'aménagement. Cet emprunt est au taux fixe de 1.15 %, les remboursements ont débuté en juin 2016 et se termineront en mai 2021, le solde restant dû au 31 décembre 2016 s'élève à 62 K€ (dont 14 K€ à moins d'un an et 48 K€ à plus d'un an et moins de 5 ans).
- APELEM a également financé un chariot élévateur par crédit-bail au cours du 1er semestre 2016. Le solde de la dette au 31 décembre 2016 incluse dans les emprunts bancaires s'élève à 16 K€ (dont 5 K€ à moins d'un an)

NOTE 12 Variation des dotations aux provisions

Principe comptable

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

K€	31/12/2015	Augmentation	Diminution	31/12/2016
Provision pour litiges	695		-664	31
Provisions pour charges				
Provision pour restructuration				
<i>Sous total provisions risques et charges</i>	<i>695</i>	<i>-</i>	<i>-664</i>	<i>31</i>
Indemnités de retraite	203	114	-36	281
<i>Sous total indemnités de retraite</i>	<i>203</i>	<i>114</i>	<i>-36</i>	<i>281</i>
TOTAL	897	114	-700	311

Les reprises de provisions pour litiges concernent principalement le sous-palier Alpha MOS pour un montant de 646 K€ dont 408 K€ de reprises non utilisées.

En effet, l'arrêt de la production et de la commercialisation de certains produits historiques en 2016 n'a pas généré de recours de la part des partenaires, dès lors, la provision préalablement constituée pour couvrir ce risque a été reprise en totalité au cours l'exercice pour 294 K€.

La provision pour indemnités de fin de carrière augmente de 78 K€ entre le 31 décembre 2015 et le 31 décembre 2016. Cette variation s'analyse comme suit:

- augmentation de 64 K€ attribuable à la variation des hypothèses actuarielles (cf note 15), comptabilisée en OCI ;
- augmentation de 14 K€ concernant le coût des services rendus et le coût financier, comptabilisée en charges de personnel.

K€	31/12/2015	Augmentation	Diminution	31/12/2016
Provision sur créances clients	365	8	-58	315
Provisions sur stocks	1 214	129	-119	1 224
<i>Sous total provisions sur actif circulant</i>	<i>1 579</i>	<i>137</i>	<i>-177</i>	<i>1 539</i>

NOTE 13 Autres passifs non courants

Le poste Autres passifs non courants (à plus d'un an) concerne essentiellement la société Alpha MOS et se détaille comme suit :

K€	31/12/2016	31/12/2015	variation
Fournisseurs - non courant - (Alpha MOS)	489	702	-213
Autres dettes - non courant - (Alpha MOS)	134		134
Dettes sociales - non courant - (Alpha MOS)	386	448	-62
Dettes fiscales - non courant - (Alpha MOS)	153	173	-20
Fournisseurs d'immobilisations - non courant	323		323
TOTAL	1 485	1 323	162

Les autres passifs non courants sont principalement composés des dettes fournisseurs, dettes sociales et fiscales et autres dettes qui sont remboursables à plus d'un an dans le cadre du plan de continuation de la société Alpha MOS validé initialement le 19 septembre 2014 par le tribunal de commerce de Toulouse selon les modalités suivantes :

- ⇒ 9 échéances annuelles progressives (année 1 : 4%, Année 2 : 6%, Année 3 : 8%, Année 4 : 8%, Année 5 : 8%, Année 6 : 16,5%, Année 7 : 16,5%, Année 8 : 16,5%, Année 9 : 16,5%,

- ⇒ règlement en 36 trimestrialités entre les mains du commissaire à l'exécution du plan.

Une renégociation globale a été effectuée au cours de l'exercice (cf note 1).

Ces passifs non courants relatifs au plan de continuation d'Alpha MOS s'élèvent à 1 163 K€ et se répartissent en 512 K€ de 1 à 5 ans, et 824 K€ à plus de 5 ans.

NOTE 14 Autres dettes

Le poste Autres dettes (à moins d'un an) se détaille comme suit :

K€	31/12/2016	31/12/2015	variation
Fournisseurs	10 043	8 000	2 043
Avances reçues	259	639	-380
Dettes sociales	1 865	2 011	-146
Dettes fiscales	489	475	14
Autres dettes	557	817	-260
Produits constatés d'avance	294	769	-475
Autres dettes	3 464	4 711	-1 247
TOTAL	13 507	12 711	796

NOTE 15 Engagements de retraite

Principe comptable

Départ en retraite :

Le Groupe applique la norme IAS 19 R.

Il n'existe pas d'avantages postérieurs à l'emploi au niveau du groupe. Seules les indemnités de départ en retraite, qui relèvent du régime de prestation définie, font l'objet d'une évaluation. Ce régime est en partie financé à travers la souscription d'un contrat d'assurance et les fonds investis constituent des actifs du régime. Parallèlement, la provision pour engagement de retraite a été simulée, selon la méthode actuarielle dite des unités de crédits projetés. Les calculs intègrent les hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection de salaires futurs.

Les engagements de retraite provisionnés au bilan sont relatifs à la part de l'engagement non couverte par le contrat d'assurance souscrit.

Les hypothèses de calcul retenues au 31 décembre 2016 sont les suivantes :

- départ à la retraite à l'initiative du salarié à l'âge de 67 ans
- taux d'actualisation 1,48 % (taux iboxx au 31 décembre 2016)
- Table de mortalité : INSEE 2000-2002
- Convention collective : métallurgie cadres et non cadres (sauf STEM CIS pour laquelle l'indemnité légale a été retenue)
- Turn over faible pour les cadres et les ouvriers, et turn over fort pour les employés et techniciens
- Evolution des salaires : 1%

La juste valeur des actifs du régime au 31 décembre 2016 s'élève à 75 K€.

Une variation de +1 point du taux d'actualisation entraînerait une hausse de la provision de 73 K€.

Une variation de -1 point du taux d'actualisation entraînerait une baisse de la provision de 95 K€.

NOTE 16 Autres engagements hors bilan

Le poste est ventilé ainsi :

K€	31/12/2016	31/12/2015	variation
Cautions et garanties (DMS au profit d'Apelem)	4 720	4 000	720
Cautions et garanties (DMS au profit de Stemcis)	860	-	860
Garanties export (DMS)	88	89	- 1
Garanties export (APELEM)	539	469	70
Privilèges Caisses de retraite (Sous groupe Alpha Mos)	-	127	- 127
Cautions et garanties (Sous Groupe Alpha MOS)	-	25	- 25
Nantissements (Sous groupe Alpha MOS)	45	45	-
Nantissement du fonds de commerce (Société AXS Medical)	-	380	- 380
Nantissement du fonds de commerce (Stemcis)	605	-	605
Privilèges (Sous groupe STEM CIS)	178	83	95
Retour à meilleure fortune	-	-	-
TOTAL	7 035	5 218	1 817

Les « cautions et garanties » (4 720 K€) correspondent à des cautions données par DMS aux établissements bancaires en appui de tous avals, cautionnements, garanties et engagements souscrits par la filiale Apelem.

Les « cautions et garanties » de 860 K€ correspondent à des cautions données par DMS à un établissement bancaire en appui des nouveaux emprunts souscrits par la filiale STEM CIS au cours de l'année 2016.

Le fonds de commerce de STEM CIS a été nanti au profit d'un établissement bancaire dans le cadre des nouveaux emprunts souscrits au cours de l'année 2016.

Dans le cadre du plan de continuation, le fonds de commerce de la société Alpha MOS est inaliénable (inscription N°2014I0000075 du 27 octobre 2014 au greffe du tribunal de commerce de Toulouse).

Litiges :

Un litige oppose DMS à un utilisateur de matériel, ce dernier sollicite le remboursement du matériel et de la maintenance ainsi que des dommages et intérêts, les plaidoiries doivent intervenir en 2018. Sur la base des éléments produits à ce stade et du fond du dossier la société n'estime pas devoir constituer de provision au 31 décembre 2016 et ce notamment compte-tenu de l'incertitude de la sortie de ressources (obligation et détermination du montant).

DMS a procédé début 2011 à un plan de licenciement économique de 7 personnes, ces salariés, contestant le motif du licenciement, ont entamé une procédure au tribunal des prud'hommes en 2011. En février 2013 DMS a été condamnée en première instance dans le cadre de cette affaire et en janvier 2016 la cour d'appel de Montpellier a confirmé ce premier jugement en condamnant DMS à hauteur de 125 K€. L'avocat a déposé un pourvoi en cassation en juillet 2016. Compte tenu de l'analyse de ses avocats, la société n'a pas estimé devoir constituer de provision au 31 décembre 2016.

Le 30 juin 2016, Mr Mifsud, Alpha MOS et Diagnostic Medical Systems – DMS (actionnaire d'Alpha MOS) ont signé un accord transactionnel mettant fin à tout litige né entre eux et portant sur leurs relations au sein d'Alpha MOS et DMS ainsi que sur la propriété des brevets. Cet accord, devenu définitif le 3 novembre 2016, met notamment fin aux deux assignations reçues au cours du premier semestre 2016.

Les anciens dirigeants de la société AXS MEDICAL ont assigné les sociétés DMS et AXS MEDICAL pour diverses demandes. Sur la base des éléments produits à ce stade et du fond du dossier, en concertation avec ses conseils, la société n'estime pas devoir constituer de provision à ce titre au 31 décembre 2016.

NOTE 17 Produits des activités ordinaires

Principe comptable

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront au groupe et que ces produits peuvent être évalués de façon fiable. De même ces produits sont comptabilisés lorsque le contrôle effectif des biens incombe au propriétaire.

Les ventes d'appareils sont comptabilisées en produits à la livraison en fonction des incoterms propres à chaque vente,

Les prestations de services sont comptabilisées en produits à la date de réalisation des prestations,

Les facturations périodiques de maintenance sont comptabilisées en produits au fur et à mesure de la période couverte par le contrat.

L'application de la norme IFRS 15 ainsi que de ses amendements en cours de discussion fait actuellement l'objet d'une étude d'impact sur les comptes au niveau du groupe DMS.

Le poste est ventilé ainsi :

Produits des activités ordinaires (K€)	31/12/2016	31/12/2015	variation N/N-1
Vente de marchandises			
Biens et services vendus	37 411	36 339	1 072
TOTAL	37 411	36 339	1 072

NOTE 18 Autres produits opérationnels

Cette rubrique fait référence à des produits qui ne correspondent pas à la définition des autres éléments constitutifs des produits opérationnels.

Le poste est ventilé ainsi :

Autres produits (K€)	31/12/2016	31/12/2015	variation N/N-1
Subvention d'exploitation	241	358	-117
Production immobilisée	2 388	1 184	1 204
Crédits d'impôts	1 234	648	586
Autres	255	363	-108
TOTAL	4 118	2 553	1 565

NOTE 19 Frais de personnel

Le poste est ventilé ainsi :

Frais de personnel (K€)	31/12/2016	31/12/2015	variation N/N-1
Salaires	7 482	6 524	958
Charges sociales	2 798	2 637	161
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	-199	-176	-23
TOTAL	10 081	8 985	1 096

L'effectif moyen du Groupe DMS s'établit à 160 salariés comme au 31 décembre 2015.

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est un crédit d'impôt Français mis en œuvre par les autorités à compter de l'année 2013. Le crédit au 31 décembre 2016 a été comptabilisé conformément à IAS 19 en réduction des charges de personnel.

NOTE 20 Autres charges opérationnelles courantes

Principe comptable

Les autres « produits et charges opérationnels » sont constitués des produits et charges qui sont inhabituels, anormaux et peu fréquents, de montant particulièrement significatif que le groupe présente de manière distincte pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante.

Les "Autres charges opérationnelles courantes" se décomposent ainsi :

Autres charges opérationnelles courantes (K€)	31/12/2016	31/12/2015	variation N/N-1
Autres charges	154	252	-98
Impôts et taxes	324	277	47
TOTAL	478	529	-51

NOTE 21 Autres produits et autres charges opérationnelles

Le poste « Autres produits et charges opérationnel non courants » inclut les éléments répondant à la définition de la recommandation CNC 2009-R.03 :

- Les rubriques autres produits et charges opérationnels ne sont alimentées que dans la mesure où un événement majeur intervenu pendant la période est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise. Ainsi ceux-ci sont en nombre très limités et de montants particulièrement significatifs ;
- Ces éléments doivent être précisément décrits (en montant et nature) dans une note annexe conformément à IAS 1.975 et présentés séparément lorsqu'ils sont matériels (IAS 1.85).

Les Autres produits et autres charges opérationnelles se décomposent ainsi :

Autres produits et autres charges opérationnels non courant (K€)	31/12/2016	31/12/2015	variation N/N-1
Reprise de provisions pour dépréciations des immobilisations incorporelles (Alpha MOS)	385		385
Abandons de créances (modification du plan de continuation Alpha MOS (cf note 1))	404		404
Autres abandons de créances	227	-	227
Autres produits	-	316	- 316
Autres produits opérationnels non courants	1 016	316	700
Produits \ Charges sur cessions d'immo (Alpha MOS)	- 156	- 159	3
Produits \ Charges sur cessions d'immo (Apelem)	- 2	- 159	157
Plan de licenciement économique (Alpha MOS)	- 517		517
Autres charges	- 31	- 908	877
Autres charges opérationnelles non courantes	- 706	- 1 226	520
Total	310	- 910	1 220

Dépenses de Recherches et développement :

En 2016, le Groupe DMS a investi environ 7,75 % de son chiffre d'affaires dans la R&D, soit 2,9 M€, contre 4,63% en 2015, ventilés de la façon suivante :

K€	31/12/2016	31/12/2015
Masse salariale imputée à la R&D	2 899	1 681
Achats, fournitures, matériels et documentations		
Déplacements, participations à des conférences scientifiques		
Frais de projets		
Etudes et recherches extérieures		
Redevances sur brevets et licences		
Autres charges		
TOTAL	2 899	1 681

NOTE 22 Résultat financier

Le poste est ventilé ainsi :

Résultat financier K€	31/12/2016	31/12/2015	variation N/N-1
Produits des placements		7	-7
Gains de change	312	323	-11
Autre	50	141	-91
Produits financiers	362	471	-109
Intérêts des emprunts et financements court terme	93	53	40
Pertes de change	60	131	-71
Dépréciations			
Autres	241	73	168
Charges financières	394	257	137
RESULTAT FINANCIER	-32	214	-246

NOTE 23 Impôts – Preuve d'impôt

Principe comptable

Les impôts différés sont calculés et pris en compte pour chaque entité fiscale, pour les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs comptabilisés et leur base fiscale correspondante ainsi que sur les déficits fiscaux selon la méthode du report variable. La base fiscale dépend des règles fiscales en vigueur dans chacun des pays concernés.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués au taux d'impôts dont l'application est attendue pour l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôts qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture (33,33% en France au 31 décembre 2016). Les actifs et passifs sont compensés par entité fiscale.

Les actifs d'impôts différés ne sont comptabilisés que lorsqu'il apparaît probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées.

Les actifs d'impôts ne sont pas comptabilisés sur des sociétés ayant réalisé des pertes fiscales sur les derniers exercices. En effet, la probabilité de recouvrement a été estimée comme insuffisante. Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôt ne sont pas actualisés.

Impôts différés :

Un périmètre d'intégration fiscale est constitué par les sociétés DMS, APELEM et MEDILINK.

Déficits reportables au 31/12/16 - K€	Base	IS 33,33%
Périmètre d'intégration fiscale (DMS, APELEM, MEDILINK)	29 768	9 923
TOTAL	29 768	9 923

Par ailleurs, au 31 décembre 2016, le montant des déficits reportables du Groupe Alpha MOS est le suivant :

Déficits fiscaux ordinaires France 12.935 k€
 Déficit fiscal sociétés étrangères 6.188 k€

Enfin, au 31 décembre 2016, le montant des déficits reportables du sous-palier STEM CIS et d'AXS MEDICAL est le suivant :

- STEM CIS France: 1.941 K€
 - STEM CIS Australie: 191 K€
 - ADIPSCULPT: 1.577 K€
 - SCIVET: 306 K€
 - AXS MEDICAL : 2.289 K€

Du fait des pertes enregistrées sur les derniers exercices, les impôts différés relatifs aux reports déficitaires ne sont pas comptabilisés car leur recouvrabilité n'est pas considérée à la date de clôture comme suffisamment probable.

Preuve d'impôt :

La preuve d'impôt consiste à rapprocher la charge ou le produit d'impôt comptabilisé au compte de résultat et la charge d'impôt théorique.

En K€	31/12/2016		31/12/2015	
	Base	Impôt	Base	Impôt
Résultat comptable avant impôt	-1 315		-2 646	
Charge ou produit théorique d'impôt		438		882
Autres différences permanentes		-111		-951
Impôts différés actifs non pris en compte		-867		-278
Crédit d'impôt		509		313
Autres				
TOTAL		-30		-35
Charge (-) ou Produit (+) d'impôt comptabilisé		-30		-35

NOTE 24 Information sectorielle

Principe comptable

L'information sectorielle du Groupe, depuis l'application d'IFRS 8 au 1er janvier 2009, est présentée selon les données de gestion fournies en interne à la Direction pour le pilotage des activités, la prise de décision et l'analyse de la performance des activités.

Les informations de gestion fournies à la Direction sont établies conformément aux normes IFRS utilisées par le Groupe pour ses états financiers consolidés.

Le groupe est organisé autour de 4 secteurs opérationnels :

- DMS Imaging (Imagerie médicale)
- Analytics (Groupe Alpha MOS)
- DMS Wellness Ltd
- Biotech (Sous Groupe STEM CIS)

31/12/2016	DMS Imaging	DMS Wellness Ltd	Analytics	Biotech	Total
Chiffres d'affaires total	29 553	63	7 469	513	37 598
Elimination du CA inter activités	- 124	- 63			- 187
CA sur clients externes	29 429	-	7 469	513	37 411
Résultat opérationnel	- 869	- 197	- 749	- 1 326	- 3 141
Retraitements de consolidation	882	63	498	415	1 858
Résultat opérationnel consolidé	13	134	251	911	1 283
Résultat financier consolidé	- 31	- 1	30	- 30	- 32
Charge d'impôt consolidée			- 30		- 30
Résultat net consolidé	- 18	135	251	941	1 345
Actifs sectoriels	6 949	9	3 791	3 703	14 452

31/12/2015	DMS Imaging	DMS Wellness Ltd	Analytics	Biotech	Total
Chiffres d'affaires total	28 077		8 189	73	40 679
Elimination du CA inter activités	-			-	-
CA sur clients externes	28 077		8 189	73	36 339
Résultat opérationnel	- 633		- 2 572	- 222	- 3 427
Retraitements de consolidation	456			111	567
Résultat opérationnel consolidé	- 177		2 572	111	2 860
Résultat financier consolidé	152		64	- 1	215
Charge d'impôt consolidée			- 34		- 34
Résultat net consolidé	- 25		2 541	112	2 678
Actifs sectoriels	5 881		3 049	3 325	12 255

Les données ci-dessus sont évaluées selon les mêmes principes que ceux utilisés pour les états financiers consolidés. L'évaluation des actifs sectoriels est constituée de l'ensemble des actifs à l'exception des instruments financiers et de la trésorerie.

Information relative aux produits des activités ordinaires ventilés par zone géographique

	31/12/2016	31/12/2015
Afrique	6 192	3 534
Amérique du Nord et du Sud	3 532	3 899
Asie	8 938	10 558
Europe	15 004	12 720
Moyen Orient	3 673	5 622
Océanie	72	5
TOTAL	37 411	36 338

Information relative aux actifs non courants

La répartition des actifs non courants du Groupe entre ceux situés en France et ceux situés à l'étranger est la suivante :

En K€	France	Etranger	Total 31/12/2016
Actifs non courants	14 378	74	14 452

En K€	France	Etranger	Total 31/12/2015
Actifs non courants	12 135	120	12 255

NOTE 25 Gestion des capitaux propres et Capital social

Evolution du capital

- Le 14 mars 2016 DMS a procédé à une augmentation de capital réalisée à travers les exercices des BSA des mois de décembre 2015 à février 2016. A l'issue de ces opérations, 85 420 actions ont été émises, conduisant à la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant global de 17 084 € dont 13 818 € de capital 3 266 € de prime d'émission.
- Consécutivement aux assemblées du 14 mars 2016, le Conseil d'administration de DMS a décidé de mettre en œuvre la modification temporaire de certaines des caractéristiques des BSA, à savoir :
 - la réduction du prix d'exercice des BSA de 0,20 € à 0,18 € pendant une durée de 20 jours ouvrés, du 24 mars 2016 au 21 avril 2016 ;
 - le rétablissement du prix d'exercice des BSA encore en circulation à l'issue de cette période, à 0,20 € ; (les autres caractéristiques des BSA étant maintenues).
 A l'issue de cette opération, le 23 mai 2016 DMS a procédé à une augmentation de capital réalisée à travers les exercices des BSA de la période, ainsi 2 708 694 actions ont été émises, conduisant à la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant global de 487 807 euros dont 438 183 € de capital 49 624 € de prime d'émission.
- Le 10 juin 2016 DMS a procédé à une augmentation de capital réalisée à travers les exercices des BSA du mois de mai 2016. A l'issue de ces opérations, 546 actions ont été émises, conduisant à la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant global de 109 € dont 88 € de capital 21 € de prime d'émission.
- Suivant délibération du conseil d'administration en date du 10 juin 2016, avec prise d'effet le 21 juillet 2016, la société a procédé à un regroupement d'actions sur la base de 10 actions anciennes de même nominal contre une action nouvelle.

- Le 28 décembre 2016, DMS a procédé à une augmentation de capital réalisée à travers les exercices de 119 590 BSA des mois d'août 2016 à novembre 2016. A l'issue de ces opérations, 11 959 actions ont été émises, conduisant à la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant global de 23 918 € dont 19 346 € de capital et 4 572 € de prime d'émission.

Bons de souscription

Les caractéristiques des BSA émis le 19 décembre 2014 dans le cadre de la création d'ABSA sont les suivantes :

	BSA
Date d'échéance des bons	24/06/17
Prix d'exercice des bons pour acquérir 1 action DMS	0,20 €
Nombre de bons nécessaires à l'achat d'une action	10
Nombre de bons attribués à l'origine	49 154 704
Nombre de bons restant à exercer au 31/12/2015	46 267 618
Nombre de bons exercés en 2016	2 883 900
Nombre de bons radiés	-
Nombre de bons restant à exercer au 31/12/2016	43 383 718

Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires au 31 décembre 2016 s'élèvent à 3.503 K€.

Ils concernent le sous groupe Alpha MOS pour 3.554 K€, dans lequel le Groupe DMS possède 42,94% (cf note 3).

La société Alpha MOS est cotée sur Euronext Paris Eurolist – Compartiment C (FR0000062804 ALM). Ses comptes consolidés au 31 décembre 2016 peuvent ainsi être librement consultés.

Les principaux agrégats au 31 décembre 2016 sont les suivants:

- Chiffre d'affaires: 7.469 K€
- Résultat opérationnel: -251 K€
- Résultat net: -251 K€
- Total bilan: 11.476 K€

NOTE 26 Résultat par action

	31/12/2016	31/12/2015
<u>Numérateur (en K€)</u>		
Résultat net part du Groupe	-1 016	-1 467
<u>Dénominateur (en K€)</u>		
Nombre moyen d'actions en circulation (a)	15 473 445	139 738 210
Nombre moyen d'actions après dilution (a)	19 811 816	186 005 828
<u>Résultat par actions (en euros)</u>		
Résultat net part du Groupe par action	- 0,07	- 0,01
Résultat net part du Groupe par action dilué	- 0,07	- 0,01

Détail nombre d'action avant et après dilution :

	Nombres d'actions
Nb actions à l'ouverture de l'exercice	153 017 343
émission du 14/03/16	85 420
émission du 23/05/16	2 708 694
émission du 10/06/16	546
regroupement d'actions	-155 812 003
regroupement d'actions	15 581 200
émission du 28/12/16	11 959
Nombre d'actions moyen avant dilution	15 473 445
Actions dilutives	4 338 372
Nombre d'actions moyen après dilution	19 811 816

NOTE 27 Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant global des honoraires alloués au titre de l'exercice aux commissaires aux comptes du groupe et aux membres de leur réseau se décompose comme suit :

Exercice Auditeur	Année 2016			Année 2015					
	DDA K€	Deloitte K€	ACDC K€	DDA K€	CAA K€	Deloitte K€	Mazars K€	ACDC K€	Euraudit K€
AUDIT									
Commissariat aux comptes, certifications des comptes annuels et consolidés de la société mère	30	45			35	35			
Commissariat aux comptes, certifications des comptes annuels et consolidés des filiales	23	48	12	5	5	37	5	5	17
Autres diligences et prestations directement liées à la prestation du commissaire au comptes de la société mère									
Autres diligences et prestations directement liées à la prestation du commissaire au comptes des filiales		30							
Sous total Audit	53	123	12	5	40	72	5	5	17
AUTRES PRESTATIONS									
Fiscal									
Autres prestations									
Sous total autres prestations									
TOTAL	53	123	12	5	40	72	5	5	17

Les Cabinets Deloitte et DDA sont chargés de la certification des comptes annuels et consolidés de DMS, APELEM et Alpha MOS.

Le Cabinet Deloitte est chargé de la société AXS MEDICAL en remplacement du Cabinet Mazars.

Le cabinet ACDC est chargé du commissariat aux comptes de la société STEM CIS et de ses filiales.

NOTE 28 Transactions concernant les entreprises liées

Les transactions entre DMS et ses filiales, qui sont des parties liées au Groupe, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas détaillées dans la présente note.

- **Convention de prestations de service intragroupe avec la société Alpha MOS.**

Aux termes de cette convention, portant sur l'exercice clos le 31 décembre 2016 et autorisée par le Conseil d'administration d'Alpha MOS du 14 décembre 2016 et par le Conseil d'Administration de DMS du 3 mars 2017, DMS a facturé à Alpha MOS des prestations exécutées pour son compte au cours de l'exercice 2016 en matière d'assistance et conseil dans les domaines de la gestion administrative, financière, commerciale, et dans le domaine de la Recherche et Développement, DMS a comptabilisé un produit à recevoir de 120 000 € HT pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, en exécution de cette convention.

- **Rémunération des membres de la Direction**

- Composition des membres de la direction :

Monsieur Jean-Paul ANSEL, Président-Directeur Général et Samuel SANCERNI, Administrateur et Directeur Général Délégué.

La direction estime que seules les personnes ci-dessus mentionnées répondent à la notion de dirigeants telle que prévue par la norme IAS 24. Par ailleurs il est précisé que Samuel Sancerni, salarié au titre de Directeur Commercial du Groupe, ne perçoit pas de rémunération au titre de ses fonctions de membre de la Direction comme Directeur Général Délégué.

- Le montant des rémunérations allouées aux organes de direction s'établit à 250 K€ (hors charges sociales, engagements de retraite et avantages en nature) selon détails ci dessous :

	31/12/2016	31/12/2015
Salaires Bruts versés par DMS à Jean Paul ANSEL	190	175
Salaires Bruts versés par Alpha MOS à Jean Paul ANSEL	35	-
Jetons de présence versés à l'ensemble des administrateurs de DMS	2	10
Jetons de présence versés par Alpha MOS en 2016 aux administrateurs communs entre DMS et Alpha MOS au titre de l'année 2015	6	
Jetons de présence versés par Alpha MOS en 2016 aux administrateurs communs entre DMS et Alpha MOS au titre de l'année 2016	17	
Avantages en nature		
Indemnités de départ		
Avantages postérieurs à l'emploi		
Total	250	185

NOTE 29 *Risques*

1 Risque de marché

➤ Risque de liquidité et de crédit

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et elle considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Le groupe DMS a besoin pour financer son développement du soutien de partenaires financiers. DMS pourrait être défavorablement affecté en cas de réduction des capacités de financement par les établissements bancaires.

Les partenaires bancaires tiennent une place prépondérante dans le financement des activités du groupe notamment à l'export. Le soutien des banques est une condition importante de la pérennité de l'activité du groupe dont l'activité se situe majoritairement à l'export.

L'endettement bancaire et financier est décrit en note 11 du présent document.

Le groupe dispose au 31 décembre 2016 des concours bancaires financiers suivants :

- 2 400 K€ de lignes de mobilisation de créances (Dailly (France) ou MCNE (Export Hors Russie)) (Société APELEM)
- 300 K€ de lignes de mobilisations de crédit de TVA (société APELEM et Medilink)
- 200 K€ de découvert bancaire (société APELEM)
- 30 K€ de découvert bancaire (société AXS Médical)
- 40 K€ de découvert bancaire (société ADIP'SCULPT)

En milliers d'euros	2016		2015		2014	
	Autorisé	Utilisé	Autorisé	Utilisé	Autorisé	Utilisé
Dailly France / Lignes de crédit court terme international (MCNE)	2 400	2 308	2 500	2 131	2 200	1 972
Lignes de crédit court terme France (crédit de TVA)	300	177	300	200	300	-
Découvert bancaire	270	61	230	-	-	-

Par ailleurs, le groupe dispose également des concours bancaires suivants au 31 décembre 2016 :

- 1 300 K€ de ligne de Crédit documentaire Import (Filiale APELEM)

En milliers d'euros	2016		2015		2014	
	Autorisé	Utilisé	Autorisé	Utilisé	Autorisé	Utilisé
Ligne de crédit documentaire import	1 300	1 246	1 000	328	1 000	1027(*)

(*) Dépassement autorisé par la banque

- 850 K€ de lignes d'engagement par signature (DMS & APELEM)

En milliers d'euros	2016		2015		2014	
	Autorisé	Utilisé	Autorisé	Utilisé	Autorisé	Utilisé
Lettre d'engagement par signature (EPS)	850	628	600	558	600	580

Au 31 décembre 2016, le groupe DMS dispose des ressources suivantes pour financer ses besoins d'exploitation :

31/12/2016 En K€	Total	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts bancaires	2 087	300	1 596	192
Emprunts et dettes financières diverses	1 571	347	697	527
Lignes de Mobilisations de créances	2 485	2.485		
Concours bancaires courants	61	61		
Total	6 204	3 193	2 293	719

Le tableau ci-dessous, présente les échéances des ressources dont l'échéance est inférieure à un an, au 31 décembre 2016 :

31/12/2016 En K€	A moins d'un an	à -de 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois
Emprunts bancaires	300	65	78	78	78
Emprunts et dettes financières diverses	347	95	81	86	86
Lignes de Mobilisations de créances	2 485	2 485	-	-	-
Concours bancaires courants	61	61	-	-	-
Total	3 193	2 706	159	164	164

Au 31 décembre 2015, le groupe DMS disposait des ressources suivantes pour financer ses besoins d'exploitation :

31/12/2015 En K€	Total	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts bancaires	2 102	407	1 066	629
Emprunts et dettes financières diverses	1 779	269	1 084	426
Lignes de Mobilisations de créances	2 331	2 331		
Concours bancaires courants	7	7		
Total	6 220	3 014	2 150	1 055

Le tableau ci-dessous, présentait les échéances des ressources dont l'échéance est inférieure à un an, au 31 décembre 2015 :

31/12/2015 En K€	A moins d'un an	à -de 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois
Emprunts bancaires	407	143	58	78	130
Emprunts et dettes financières diverses	269	66	63	70	70
Lignes de Mobilisations de créances	2 331	2 331			
Concours bancaires courants	7	7			
Total	3 014	2 547	121	148	200

➤ Risque de taux

Le risque de taux correspond au risque que les fluctuations des taux d'intérêt affectent le résultat du Groupe et exposent le détenteur de titres financiers au risque de moins-value en capital.

Le bilan du Groupe DMS présente une dette financière à moyen terme à taux fixe et variable détaillée en note 11 et résumée ci dessous :

Emprunts (K€)	31/12/2016	Proportion
Emprunts à taux fixes	1 545	74%
Emprunts à taux variables	542	26%
TOTAL	2 087	100%

Le groupe n'utilise pas d'instruments de couvertures de taux.

➤ Risque de change (Société DMS et filiales APELEM, AXS, Medilink, Apelem Espagne et STEM CIS et ses filiales)

Les actifs, passifs, revenus et charges de DMS sont en grande majorité libellés en Euros. Seuls 8% des achats sont libellés en devises. En conséquence, les variations des taux de change de l'Euro par rapport aux autres devises affectent peu le montant des postes concernés dans les états financiers consolidés.

Les opérations de change ont pour seule vocation la couverture d'un risque associé à une activité économique. Le groupe n'effectue pas d'opération de change sans flux physique sous-jacent. Depuis 2009, la politique du groupe en matière de gestion du risque de change est de couvrir dans la mesure du possible le risque par des achats et ventes de devises à terme.

La synthèse des positions nettes en devises étrangères du Groupe au 31 décembre 2016 est la suivante :

Position en K devise	K US Dollars
Actifs	971
Passifs	821
Position nette avant gestion en devises	150
Position hors bilan	
Position nette après gestion en devises	150
Taux de conversion 1 euros =	1,0541
Position nette après gestion en euros	142
Hypothèse d'évolution défavorable de la devise de 1 centime d'euros par rapport à la devise	-3

La sensibilité au risque de change sur le résultat du groupe et les capitaux propres est présentée dans le tableau suivant :

31/12/2016 En K€	Impact sur le résultat avant impôt		Impact sur les capitaux propres avant impôts	
	Hausse de 1%	Baisse de 1%	Hausse de 1%	Baisse de 1%
USD	3	-3	0	0
Total	3	-3	0	0

➤ Risque de change (Alpha MOS)

Chaque filiale de la société Alpha MOS réalise sa facturation dans sa devise nationale :

- France Facturation des clients hors groupe en Euros, et des filiales en devises
- Etats-Unis Facturation en Dollars américains
- Japon Facturation en Yens
- Chine Facturation en Yuans

La société n'a pas mis en place d'instrument financier de couverture du risque de change.

➤ Risque sur actions

Dans le cadre de la prise de contrôle de la société Alpha MOS, DMS détient à ce jour 14 379 830 actions représentant 42.94 % du capital Alpha MOS (Euronext Paris - ISIN : FR0000062804 - ALM) au 31 décembre 2016. Cette filiale étant consolidée et cet investissement n'étant pas spéculatif, le groupe estime ne pas être exposé à un risque sur ces actions.

Au 31 décembre 2016, la société DMS ne détient pas d'actions propres.

Alpha MOS détient 45 K€ de valeurs mobilières de placement, essentiellement constituées de SICAV monétaires souscrites auprès d'établissements bancaires français. Ce poste est nanti au bénéfice de LCL en garantie du prêt souscrit. Compte tenu de l'indisponibilité, ce poste est classé en immobilisations dans les comptes consolidés du groupe.

Pour rappel, la société Alpha MOS détient 32 198 actions autocontrôlées au 31 décembre 2016 valorisées en date de clôture à 15 455 € qui sont donc neutralisées dans les comptes consolidés en moins des capitaux propres.

➤ Risque hors bilan

Cf note 16

2 Risque de opérationnels

➤ Risques liées aux fournisseurs et sous-traitants

L'environnement hautement technologique des solutions du groupe DMS implique des investissements R&D importants pour qualifier les composants critiques pour la performance des équipements. La gestion du risque fournisseur est donc prise en compte par le groupe DMS, qui évalue régulièrement la criticité de son marché achats pour anticiper la qualification d'alternatives techniques et planifier les efforts de développement d'options qui garantissent la continuité et la qualité de ses activités industrielles.

Depuis 2012, l'évolution du poids des premiers fournisseurs du Groupe DMS se présente de la manière suivante :

Part des principaux fournisseurs dans les achats H.T de la Société	1er	5 premiers	10 premiers
Au 31 décembre 2016	19%	41%	54%
Au 31 décembre 2015	23%	45%	57%
Au 31 décembre 2014	19%	45%	58%
Au 31 décembre 2013	18%	44%	57%
Au 31 décembre 2012	16%	43%	57%
Au 31 décembre 2011	15%	42%	57%

Bien que la société ait pris en compte les risques de défaillance de ses fournisseurs et sous-traitants, ou de rupture des relations contractuelles et mis en place des mesures destinées à parer ces risques lorsque cela est possible (par une politique de double source ou de stocks de sécurité), certaines défaillances définitives ou temporaires de ces derniers pourrait avoir des conséquences sur la disponibilité des produits du groupe.

➤ Risques liés aux clients et autres débiteurs

Le Groupe DMS a contracté une assurance COFACE sur certains des clients de sa filiale APELEM. En dehors de ces assurances, DMS privilégie l'expédition de ses appareils dans les pays à risque après réception de garanties bancaires ou assurances suffisantes.

Néanmoins, compte tenu de l'importance des contrats conclus avec certains clients et des montants concernés, tout défaut ou retard de paiement peut avoir un effet défavorable significatif sur les activités du groupe, sa situation financière, ses résultats et ses cash flows.

Depuis 2012, l'évolution du poids des principaux clients en pourcentage du chiffre d'affaires se présente de la manière suivante :

Part du CA consolidé réalisé par la Société avec le(s)	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Premier client	8%	9%	8%	17%	26%
5 premiers clients	31%	28%	31%	36%	46%
10 premiers clients	44%	42%	45%	48%	59%

2.1.1.1.1 Risque de Dilution

DMS a émis le 24 décembre 2014, 49.154.704 Bons de Souscription d'Actions (BSA) donnant droit à autant d'actions exerçable jusqu'au 24 juin 2017 au prix de 0,20 € par BSA.

Consécutivement au regroupement des actions opéré en juillet 2016, La nouvelle parité d'exercice des bons de souscription n'ayant pas été exercés a été portée de 1 BSA DMS à 10 BSA pour 1 action DMS.

Au 31 décembre 2016 5 770 986 BSA ont été exercés.

En conséquence, 43 383 718 BSA sont en circulation représentant une dilution potentielle d'environ 27,82%

2.1.1.1.2 Risques juridiques - Litiges

Dans le cours normal de son activité, la société peut être impliquée dans un certain nombre de procédures judiciaires, arbitrales et administratives. Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être, soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable. Le montant des provisions retenues est fondé sur l'appréciation du risque au cas par cas et dépend en majeure partie de facteurs autres que le stade d'avancement des procédures, étant précisé que la survenance d'évènements en cours de procédure peut toutefois entraîner une réappréciation de ce risque.

Les litiges sont exposés en note 16.

DELOITTE & ASSOCIES
Parc Mermoz
90, rue Didier Daurat
34170 CASTELNAU LE LEZ

SEL D.D.A
Zone de l'Aéroport
45, rue Jérémy Bentham
34473 PEROLS

DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS

Société Anonyme
393, Rue Charles Lindbergh
34130 MAUGUIO

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2016

DELOITTE & ASSOCIES
Parc Mermoz
90, rue Didier Daurat
34170 CASTELNAU LE LEZ

SEL D.D.A
Zone de l'Aéroport
45, rue Jérémy Bentham
34473 PEROLS

DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS

Société Anonyme
393, Rue Charles Lindbergh
34130 MAUGUIO

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les Normes d'Exercice Professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment :

- La société procède à chaque clôture à un test de dépréciation des goodwill, tel que décrit dans la note 4 « Immobilisations incorporelles et goodwill » de l'annexe aux états financiers consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux Normes d'Exercice Professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

A Castelnau-le-Lez et Pérols, le 27 avril 2017
Les commissaires aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

SEL DDA

Christophe PERRAU

Marc PEDUSSAUD

BILAN - ACTIF

	Valeurs Brutes	Amortissements Provisions	Valeurs Nettes au 31/12/2016	Valeurs Nettes au 31/12/2015
Capital souscrit non appelé (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement	3 052 895	1 881 982	1 170 913	649 093
Concessions, brevets et droits similaires	430 608	336 461	94 147	98 697
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	13 177		13 177	
Avances et acomptes sur immob. incorp.				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations, matériel et outill. indust.	360 054	246 410	113 645	113 243
Autres immobilisations corporelles	229 890	196 836	33 054	45 457
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations (évaluées méth. mise éq.)				
Autres participations (2)	21 374 988	2 800 000	18 574 988	18 573 765
Créances rattachées à des particip.(2)				
Autres titres immobilisés (2)	150		150	150
Prêts (2)				
Autres immobilisations financières (2)	45 323		45 323	51 779
ACTIF IMMOBILISE (II)	25 507 085	5 461 688	20 045 397	19 532 184
STOCKS				
Matières premières, approvisionnements	764 712	69 185	695 527	687 794
En-cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	994 312	9 608	984 704	306 819
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur com.	25 968		25 968	321 173
CREANCES				
Clients et comptes rattachés (3)	2 019 970	33 660	1 986 309	2 633 467
Autres créances (3)	12 083 757		12 083 757	11 511 149
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	124 804		124 804	293 640
Charges constatées d'avance (3)	94 799		94 799	100 133
ACTIF CIRCULANT (III)	16 108 322	112 453	15 995 869	15 854 176
Charges à répartir (III)				
Primes de remboursement (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V)	41 615 407	5 574 141	36 041 266	35 386 360
(1) dont droit au bail		(2) part à - d'1 an des immobilisations financières nettes	(3) part à plus d'un an	
immobilisations:		stocks:	créances:	

BILAN - PASSIF

	<i>Valeurs au</i> 31/12/2016	<i>Valeurs au</i> 31/12/2015
Capital social ou individuel (1)	25 224 942	24 753 506
Prime d'émission, de fusion, d'apport,...	1 162 883	1 034 918
Ecarts de réévaluation (2)		
Réserve légale (3)	110 401	110 401
Réserves statutaires ou contractuelles	1 954 481	1 954 481
Réserves règlementées (3)		
Autres réserves	7 421 077	7 421 077
Report à nouveau	-4 632 101	-4 779 498
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	134 510	147 397
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
<i>CAPITAUX PROPRES (I)</i>	31 376 194	30 642 283
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	500 000	680 000
<i>AUTRES FONDS PROPRES (II)</i>	500 000	680 000
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<i>PROVISIONS (III)</i>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	360 000	406 968
Emprunts et dettes financières divers (5)	1 394 222	1 145 443
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	15 500	33 623
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 976 423	1 334 440
Dettes fiscales et sociales	412 897	406 611
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		89 989
Autres dettes	6 030	76 787
Produits constatés d'avance (4)		570 216
<i>DETTES (IV)</i>	4 165 072	4 064 078
Ecarts de conversion passif (V)		
<i>TOTAL PASSIF (I+II+III+IV+V)</i>	36 041 266	35 386 360
R (1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		
E Réserve spéciale de réévaluation (1959)		
N (2) Dont Ecart de réévaluation libre		
V Réserve de réévaluation (1976)		
O (3) Dont réserve règlementée des plus-values à long terme		
I (4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	3 885 072	3 633 487
S (5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		6 968

COMPTE DE RÉSULTAT

	<i>Au 31/12/2016</i>			<i>Au 31/12/2015</i>
	<i>FRANCE</i>	<i>EXPORTATION</i>	<i>TOTAL</i>	
-Ventes de marchandises		80 350	80 350	60 313
-Production vendue (biens)	2 588 014	4 136 283	6 724 297	5 463 238
(services)	721 433	13 829	735 262	742 766
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	3 309 447	4 230 462	7 539 909	6 266 317
-Production stockée			677 885	-71 630
-Production immobilisée			504 489	352 860
-Subventions d'exploitation			5 760	5 000
-Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges (9)			7 863	62 273
-Autres produits (1) (11)			4 688	142
PRODUITS D'EXPLOITATION (2)	(1)		8 740 593	6 614 962
-Achats de marchandises			44 200	65 623
-Variation de stock (marchandises)				
-Achats de matières premières et autres approvisionnements			4 344 498	3 251 553
-Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-7 703	-110 996
-Autres achats et charges externes (3) (6bis)			2 948 868	2 003 545
-Impôts, taxes et versements assimilés			50 995	32 229
-Salaires et traitements			957 080	913 000
-Charges sociales (10)			422 197	390 212
-Dotations sur immobilisations		-dotations aux amortissements	346 287	337 240
		-dotations aux provisions		
sur actif circulant: dotations aux provisions			2 794	3 876
pour risques et charges: dotations aux provisions				
-Autres charges (12)			19 419	30 273
CHARGES D'EXPLOITATION (4)	(II)		9 128 635	6 916 555
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			-388 041	-301 593
-Bénéfice attribué ou perte transférée		(III)		
-Perte supportée ou bénéfice transféré		(IV)		
-Produits financiers de participations (5)				
-Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				
-Autres intérêts et produits assimilés (5)			237 884	169 931
-Reprises sur provisions et transferts de charges				
-Différences positives de change			281	
-Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				91 473
PRODUITS FINANCIERS (V)			238 165	261 405
-Dotations financières aux amortissements et provisions				
-Intérêts et charges assimilées (6)			34 500	28 840
-Différences négatives de change			2 154	1 053
-Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES (VI)			36 654	29 893
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			201 511	231 512
RESULTAT COURANT (I - II + III - IV + V - VI)			-186 530	-70 081

COMPTE DE RÉSULTAT

	<i>Au 31/12/2016</i>	<i>Au 31/12/2015</i>
-Produits exceptionnels sur opérations de gestion	11 043	21 087
-Produits exceptionnels sur opérations en capital	86 742	63 383
-Reprises sur provisions et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS (7) (VII)	97 785	84 470
-Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	48	963
-Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
-Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
CHARGES EXCEPTIONNELLES (7) (VIII)	48	963
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	97 737	83 507
-Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
-Impôt sur les bénéfices (X)	-223 304	-133 971
PRODUITS (I + III + V + VII)	9 076 543	6 960 836
CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	8 942 033	6 813 440
BENEFICE OU PERTE	134 510	147 397
(1) dont produits nets partiels sur opérations à long terme		
(2) dont - produits de locations immobilières		
- produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs	10 781	587
(3) dont - crédit-bail mobilier		
- crédit-bail immobilier		
(4) dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs		963
(5) dont produits concernant les entreprises liées	207 083	
(6) dont intérêts concernant les entreprises liées	14 789	
(6bis) dont dons faits aux organismes d'intérêt général		
(9) dont transferts de charges	2 858	19 741
(10) dont cotisations personnelles de l'exploitant		
(11) dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		
(12) dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	7 249	16 838
(13) dont primes compl.pers. facultatives obligatoires		
(7) <u>détail des produits et charges exceptionnels :</u>	<u>Charges</u>	<u>Produits</u>
PENALITES ET AMENDES	48	
AUTRES PROD.EXCEP.GESTION		262
QP Subv. Inv. virée au résultat.		86 742
Produits exercices antérieurs		10 781
(8) <u>détail des produits et charges sur exercices antérieurs :</u>	<u>Charges</u>	<u>Produits</u>
Régul caisse retraite		489
Dettes prescrites		3 183
Solde factures avocats		7 108

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE**

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016 dont le total est de 36 041 265.79 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 134 509.80 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Activités

- En 2016, DMS a réalisé un chiffre d'affaires annuel de 7,5 M€, contre 6,3 M€ au cours de l'année 2015. Le chiffre d'affaires a augmenté de 20%.

Opérations sur le capital

- Le 14 mars 2016 DMS a procédé à une augmentation de capital réalisée à travers les exercices des BSA des mois de décembre 2015 à février 2016. A l'issue de ces opérations, 85 420 actions ont été émises, conduisant à la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant global de 17 084 € dont 13 818 € de capital 3 266 € de prime d'émission ;
- Consécutivement aux assemblées du 14 mars 2016, le Conseil d'administration de DMS a décidé de mettre en œuvre la modification temporaire de certaines des caractéristiques des BSA, à savoir :
 - la réduction du prix d'exercice des BSA de 0,20 € à 0,18 € pendant une durée de 20 jours ouvrés, du 24 mars 2016 au 21 avril 2016 ;
 - le rétablissement du prix d'exercice des BSA encore en circulation à l'issue de cette période, à 0,20 € ; (les autres caractéristiques des BSA étant maintenues).A l'issue de cette opération, le 23 mai 2016 DMS a procédé à une augmentation de capital réalisée à travers les exercices des BSA de la période, ainsi 2 708 694 actions ont été émises, conduisant à la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant global de 487 807 euros dont 438 183 € de capital 49 624 € de prime d'émission ;
- Le 10 juin 2016 DMS a procédé à une augmentation de capital réalisée à travers les exercices des BSA du mois de mai 2016. A l'issue de ces opérations, 546 actions ont été émises, conduisant à la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant global de 109 €, dont 88 € de capital et 21 € de prime d'émission ;
- Suivant délibération du conseil d'administration en date du 10 juin 2016, avec prise d'effet le 21 juillet 2016, la société a procédé à un regroupement d'actions sur la base de 10 actions anciennes de même nominal contre une action nouvelle.
Comme conséquence le capital social est de 25.205.596,40 € divisé en 15 581 200 actions de même nominal ;
- Le 28 décembre 2016, le Président directeur général a constaté une augmentation de capital réalisée à travers les exercices des BSA émis le 24 décembre 2014. 11.959 actions ont été délivrées, conduisant à la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant global de 23.918 €, dont 19.345,99 € de capital et 4.572,01 de prime d'émission.
Comme conséquence le capital social est de 25.224.942,39 € divisé en 15 593 159 actions de même nominal.

Périmètre de consolidation des comptes :

Suite à l'augmentation de capital opérée en novembre 2016 et à la conversion de BSA détenus par les minoritaires, DMS a vu sa participation dans Alpha MOS diminuer, passant de 62% au 31 décembre 2015 à 42,94% au 31 décembre 2016.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS**Autres événements :**

DMS a créé le 3 mars 2016, la filiale DMS Wellness, basée à Hong Kong et au capital de 10 000 HKD (soit 1 223€).

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2016 ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, la loi N° 83-353 du 30/04/1983 et le décret 2007-431 du 25/03/2007, et conformément aux règlements de l'ANC N°2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au plan général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

DMS immobilise ses frais de développement selon la méthode préférentielle, telle que préconisée par le règlement sur les actifs (CRC 2004-06), dès lors qu'ils répondent aux critères d'activation imposés par la réglementation.

La société distingue les frais externes des frais internes :

- Les frais externes correspondent aux coûts des prestataires extérieurs chargés de l'adaptation de nouvelles technologies au secteur d'activité de DMS ;
- Les frais internes correspondent aux coûts salariaux des personnes affectées au développement des produits existants.

Les frais de recherche et développement sont activés au terme de chaque semestre civil et amortis à compter de la date à laquelle l'immobilisation est en état de fonctionner selon l'utilisation prévue par la direction : la

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

commercialisation de la technologie.

En effet les frais de R&D immobilisés, relatifs à un nouveau projet, de l'année 2015 jusqu'au 31/12/2016 et non encore commercialisé seront amortis à compter de leur mise en service.

La période d'amortissement est de 3 ans.

Les postes de frais de développement ne respectant plus les critères d'activation et donc ne répondant plus à la définition d'un actif incorporel sont sortis le cas échéant de l'actif immobilisé. Aucune sortie d'actif à ce titre n'a été effectuée sur la période.

Immobilisations corporelles

Méthode de décomposition des immobilisations :

La méthode de comptabilisation des composants est appliquée depuis l'exercice 2005 aux immobilisations suivantes : agencements et aménagements des constructions.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Installations techniques	7 à 10 ans
- Matériels et outillages	3 à 4 ans
- Matériel de transport	1 à 4 ans
- Matériel de bureau	3 à 10 ans
- Mobilier	10 ans

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

L'évaluation des titres de la filiale APELEM a été faite à partir de leur juste valeur. Nous estimons la valeur de la société APELEM, agissant dans le secteur de la radiologie, par l'application d'un coefficient sur le chiffre d'affaires hors taxes, coefficient déterminé à partir de comparables boursiers. A ce titre, nous estimons que les titres de cette filiale ne nécessitent pas une dépréciation complémentaire à la clôture de l'exercice.

Les titres MEDILINK d'une valeur brute de 300 K€ ne sont pas dépréciés à la clôture de l'exercice. En effet la situation nette de la filiale est d'un montant supérieur à la valeur brute des titres comptabilisés.

Les titres LPA CORP d'une valeur brute de 150 K€ ne sont pas dépréciés à la clôture de l'exercice, le prix d'acquisition reflétant les potentialités du brevet détenu par cette société.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

Les actions ALPHA MOS d'une valeur brute de 5 284 K€ sont cotées sur NYSE EURONEXT PARIS (Compartiment C). La moyenne du cours de bourse de ces actions dans le mois qui précède la clôture de l'exercice étant supérieure à leur coût d'acquisition, aucune dépréciation n'est constatée au 31 décembre 2016.

Les titres AXS correspondent à l'acquisition pour un prix de cession principal de 500 K€. L'acquisition de AXS fait l'objet de compléments de prix potentiels selon diverses conditions, dont la performance de AXS. Aucune dépréciation n'est constatée au 31 décembre 2016 compte tenu de la valeur d'utilité calculée sur la base des flux de trésorerie actualisés.

Les titres STEM CIS d'une valeur brute de 2 291 K€. Aucune dépréciation n'est constatée au 31 décembre 2016 compte tenu de la valeur d'utilité calculée sur la base des flux de trésorerie actualisés.

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

L'évaluation des dépréciations des stocks est effectuée à partir du risque commercial pesant sur les stocks compte tenu des caractéristiques techniques (risque d'obsolescence), de la gamme de produit et de la politique commerciale développée par le groupe.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. au 01/01/2016	Augmentations		
				suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I	2 286 556		766 339	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	373 761		70 024	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Instal.géné., agencts & aménagts const.				
	Installations techniques, matériel & outillage indust.		334 332		25 722	
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencts & aménagts divers		31 414		
		Matériel de transport		6 104		
	Matériel de bureau & info., mobilier		189 725		2 647	
	Emballages récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL III	561 574		28 370	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations		21 373 765		1 223	
	Autres titres immobilisés		150			
	Prêts et autres immobilisations financières		51 779		5	
		TOTAL IV	21 425 694		1 228	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			24 647 586		865 961	

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		V. brute des immos au 31/12/2016	Réévaluation légal Valeur d'origine	
			par virt poste	par cessions			
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I			3 052 895		
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II			443 785		
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Ins. gal. agen. amé. cons					
	Inst.tech., mat. outillage indust.				360 054		
	Autres immos corporelles	Ins. gal. agen. amé. div.				31 414	
		Matériel de transport				6 104	
	Mat.bureau, info., mob.				192 372		
	Emballages récup. div.						
	Immos corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
		TOTAL III			589 944		
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence						
	Autres participations				21 374 988		
	Autres titres immobilisés				150		
	Prêts & autres immob. financières			6 461	45 323		
		TOTAL IV	6 461	21 420 461			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			6 461	25 507 085			

ETAT DES AMORTISSEMENTS

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements au 01/01/2016	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements au 31/12/2016
Frais d'établissement, de recherche et de développement TOTAL	1 637 463	244 519		1 881 982
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	275 064	61 396		336 461
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels	221 089	25 321		246 410
Autres immos corporelles				
Inst. générales agencem. amén. div.	13 572	3 141		16 713
Matériel de transport	5 011	585		5 596
Mat. bureau et informatique, mob.	163 202	11 324		174 526
Emballages récupérables divers				
TOTAL	402 874	40 372		443 245
TOTAL GENERAL	2 315 401	346 287		2 661 688

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts au 31/12/2016
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements TOTAL							
Immob. incorporelles TOTAL							
Terrains							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techniques mat. et outil.							
Inst. gales, agenc. am divers							
Mat. transport							
Mat. bureau mobilier							
Emballages récup. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisitions de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							
CADRE C	MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au 01/01/2016	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net au 31/12/2016		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Un litige oppose DMS à un utilisateur de matériel, ce dernier sollicite le remboursement du matériel et de la maintenance ainsi que des dommages et intérêts. Sur la base des éléments produits à ce stade et du fond du dossier la société n'estime pas devoir constituer de provision au 31 décembre 2015 et ce notamment compte-tenu de l'incertitude de la sortie de ressources (obligation et détermination du montant).

Une provision de 34 K€ avait été constatée au en 2010 dans le cadre d'un autre litige opposant DMS à un utilisateur dont le matériel a fait l'objet d'une destruction. Le jugement rendu le 12 février 2016 par le tribunal de grande instance d'Evry ayant débouté intégralement le plaignant de ses demandes, la provision a été reprise en totalité au 31 décembre 2015.

DMS a procédé début 2011 à un plan de licenciement économique de 7 personnes, ces salariés, contestant le motif du licenciement, ont entamé une procédure au tribunal des prud'hommes en 2011. En février 2013 DMS a été condamnée en première instance dans le cadre de cette affaire et en janvier 2016 la cour d'appel de Montpellier a confirmé ce premier jugement en condamnant DMS à hauteur de 125 K€.

Compte tenu de l'analyse de ses avocats, la société a décidé de se pourvoir en cassation, et n'a pas estimé devoir constituer de provision au 31 décembre 2015.

En mars 2013 la société DMS avait reçu une convocation devant le bureau de conciliation du tribunal des prud'hommes à la demande d'un salarié ; Par jugement du 7 septembre 2015, le conseil de prud'hommes a débouté ce salarié de l'ensemble de ses demandes.

Les anciens dirigeants de la société AXS MEDICAL ont assigné les sociétés DMS et AXS MEDICAL pour diverses demandes. Sur la base des éléments produits à ce stade et du fond du dossier, en concertation avec ses conseils, la société n'estime pas devoir constituer de provision à ce titre au 31 décembre 2016.

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au 01/01/2016	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant au 31/12/2016																					
Provisions réglementées	Pr.pr recons.gisements miniers petro. Provisions pour investissements Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30 % Pr.fisc.pr impl.étranger avant 92 Pr.fisc.pr impl.étranger apr.010192 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées																									
TOTAL I																										
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges Pr.pr garanties données aux clients Pr.pr pertes/marchés a terme Provisions pour amendes & pénalités Provisions pour pertes de change Pr.pr pensions& obligat. similaires Provisions pour impôts Pr.pr renouvellement des immob. Provisions pour grosses réparations Pr.pr ch.soc.& fisc./congrés à payer Autres pr. pour risques & charges																									
TOTAL II																										
Provisions pour dépréciation	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 10%;"></td> <td style="width: 10%; text-align: center;">/immos</td> <td style="width: 80%;"> <ul style="list-style-type: none"> - incorporelles - corporelles - Titres mis en equiv. - titres de participation - autres immos financ. </td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td style="text-align: right;">2 800 000</td> <td></td> <td></td> <td style="text-align: right;">2 800 000</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td style="text-align: right;">78 823</td> <td style="text-align: right;">2 794</td> <td style="text-align: right;">2 824</td> <td style="text-align: right;">78 793</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td style="text-align: right;">35 841</td> <td></td> <td style="text-align: right;">2 181</td> <td style="text-align: right;">33 660</td> </tr> </table> Sur stocks et en cours Sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation		/immos	<ul style="list-style-type: none"> - incorporelles - corporelles - Titres mis en equiv. - titres de participation - autres immos financ. 			2 800 000			2 800 000			78 823	2 794	2 824	78 793			35 841		2 181	33 660				
	/immos	<ul style="list-style-type: none"> - incorporelles - corporelles - Titres mis en equiv. - titres de participation - autres immos financ. 																								
		2 800 000			2 800 000																					
		78 823	2 794	2 824	78 793																					
		35 841		2 181	33 660																					
TOTAL III		2 914 664	2 794	5 005	2 912 453																					
TOTAL GENERAL (I + II + III)		2 914 664	2 794	5 005	2 912 453																					
Dont dotations & reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		2 794	5 005																						
Titre mis en equivalence: montant de la dépréciation à la cloture de l'exercice calculée																										

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

(Décret 83-1020 du 29 novembre 1983 - article 24-11 °)

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
<u>A. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations</u>				
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
APELEM - 175 ALLEE VON NEUMANN -30900 - 319996146	1 432 179	1 364 613	100.00	-568 976
MEDILINK - 393 RUE CHARLES LINDBERG 34130 - 38928804	48 000	1 164 233	100.00	186 759
LPA CORP - 393 RUE CHARLES LINDBERG 34130 - 53786992	22 000	-21 707	50.09	-4 115
AXS MEDICAL - 393 RUE CHARLES LINDBERG 34130 - 4382	1 589 800	-693 421	100.00	195 794
STEMCIS - 2 RUE MAXIME RIVIERE -97490 - 504934050	1 380 300	-143 778	100.00	-255 549
DMS WELLNESS - HONG KONG -	1 223		100.00	-197 692
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
ALPHA MOS - 20 AVENUE DIDIER DAURAT -31400 - 389274	6 697 095	-278 197	42.94	-164 762
<u>B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations</u>				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

ACTIF CIRCULANT**ÉTAT DES CRÉANCES**

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières		45 323		45 323
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		73 662	73 662	
	Autres créances clients		1 946 308	1 946 308	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér <input type="text"/>				
	Personnel et comptes rattachés		3 353	3 353	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
		Impôts sur les bénéfices	1 368 891	1 368 891	
		Taxe sur la valeur ajoutée	190 922	190 922	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers	30 000	30 000	
	Groupe et associés (2)		10 142 273	10 142 273	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		374 287	374 287	
Charges constatées d'avance		94 799	94 799		
TOTAUX			14 269 817	14 224 494	45 323
Renvois (1)	Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés			
(2)		- Prêts accordés en cours d'exercice			
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
		Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

ENTREPRISES LIÉES

INTÉGRATION FISCALE

Les résultats fiscaux sont transférés à DMS, société mère, dans le cadre du régime d'intégration fiscale dans lequel elle s'est inscrite à compter du 1er janvier 2000.

Les sociétés filles intégrées sont :

-Medilink depuis le 1er janvier 2000 ;

-Apelem depuis le 1er janvier 2004.

Comptabilisation de l'IS

La société DMS (société mère du groupe d'intégration fiscale DMS-APELEM-MEDILINK) est redevable de l'impôt pour les entités MEDILINK et APELEM au titre de l'intégration fiscale.

Sortie de filiales avec clauses d'indemnisation

La convention d'intégration fiscale prévoit le versement d'une indemnisation égale à l'appauvrissement de la filiale inhérent à cette perte.

ENTREPRISES LIÉES

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

POSTES	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la sté a un lien de participation
Immobilisations financières		
Participations	21 374 988	
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés	1 212 944	
Autres créances	10 142 272	
Capital souscrit appelé, non versé		
Disponibilités		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	1 394 222	
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	352 126	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Chiffre d'affaires	3 142 234	
Produits		
Autres produits financiers	207 083	
Charges		
Charges financières	14 789	

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	94 799
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL	94 799

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	610 133
Autres créances	348 319
Disponibilités	
TOTAL	958 452

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

Suivant délibération du conseil d'administration en date du 10 juin 2016, avec prise d'effet le 21 juillet 2016, la société a procédé à un regroupement d'actions sur la base de 10 actions anciennes de même nominal contre une action nouvelle. La valeur nominal est donc passée de 0.16€ par action à 1.62€ par action.

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Actions / parts sociales composant le capital au début de l'exercice	153 017 343.00	0.16
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice	291 425.00	1.62
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	15 593 159.00	1.62

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT <i>(Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)</i>		
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie		-4 779 498
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie		147 397
Prélèvements sur les réserves (à détailler)		
Sous-total (à reporter dans la colonne de droite)		
TOTAL I		-4 632 101
Affectations aux réserves	<ul style="list-style-type: none"> - Réserve légale - Réserve spéciale des plus-values à long terme - Autres réserves - Réserve spéciale avant incorporation au capital 	
Dividendes		
Autres répartitions		
Report à nouveau		-4 632 101
(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		
TOTAL II		-4 632 101

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	24 753 506	471 436		25 224 942
Primes liées au capital social	1 034 918	132 482	4 516	1 162 884
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	110 401			110 401
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles	1 954 481			1 954 481
Réserves réglementées				
Autres réserves	7 421 077			7 421 077
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	-4 779 498	147 397		-4 632 101
Résultat de l'exercice	147 397	134 510	147 397	134 510
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	30 642 283	885 825	151 913	31 376 194

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

ÉTAT DES DETTES À LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Une avance remboursable d'un montant de 540 K€ a été octroyée en 2012 dont la totalité a été perçue au 31 décembre 2014. Les échéances de remboursement s'étalent trimestriellement entre septembre 2014 et septembre 2018. Le solde au 31/12/2016 est de 245 K€ et figure en avance conditionnée au passif du bilan. La part de remboursement à moins d'un an est de 160 K€ et celle à plus de un an et moins de cinq ans est de 85 K€.

La Région Languedoc-Roussillon a octroyé à DMS une avance remboursable "Astre" d'un montant de 300 K€ dont la totalité a été perçue en 2014. Ce montant figure en avance conditionnée au passif du bilan. Les échéances de remboursement s'étalent trimestriellement entre avril 2016 jusqu'en janvier 2021. Le solde au 31/12/2016 est de 255K€. La part de remboursement à moins d'un an est de 60 K€, celle à plus de un an et moins de 5 ans est de 195 K€.

ETAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'orig.	360 000	80 000	280 000	
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		1 976 423	1 976 423		
Personnel & comptes rattachés		127 896	127 896		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		123 607	123 607		
Etat &	Impôts sur les bénéfices				
autres	Taxe sur la valeur ajoutée	129 266	129 266		
collectiv.	Obligations cautionnées				
publiques	Autres impôts, taxes & assimilés	32 128	32 128		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)		1 394 222	1 394 222		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		21 530	21 530		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		4 165 072	3 885 072	280 000	
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice	40 000			
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	14 789
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	497 219
Dettes fiscales et sociales	216 091
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	3 273
TOTAL DES CHARGES À PAYER	731 371

CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE ET EMPLOI - CICE

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2016, le CICE s'élève à 15 065 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

ENGAGEMENTS

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 84 337.00 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 1.48 %

Table de mortalité TH/TF 00-02

Départ volontaire à 67 ans

Hypothèses de calcul:

- Convention collective: métallurgie cadres et non cadres
- Turn over faible pour les cadres et pour les employés et techniciens
- Evolution des salaires: 1%

L'engagement retraite fait l'objet d'une couverture sur un contrat d'assurance IFC à hauteur de 12 632 €.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICI- PATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
<i>Cautions au titre de tous avals, cautionnement, garanties et engagements souscrits par la filiale APELEM</i>			4 720 000			4 720 000
<i>Cautions au titre de tous avals, cautionnement, garanties et engagements souscrits par la filiale STEM CIS</i>			860 000			860 000
<i>Garanties export</i>	88 371					88 371
TOTAL (1)	88 371		5 580 000			5 668 371
	AUTRES	DIRIGEANTS	PROVISIONS			MONTANT
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	88 371		5 580 000			5 668 371

ENGAGEMENTS

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

ENGAGEMENTS REÇUS

	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICI- PATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
<i>Abandon de créances APELEM avec clause de retour à meilleure fortune expirant le 30/06/2026</i>			3 200 000			3 200 000
<i>Abandon de compte courant APELEM avec clause de retour à meilleure fortune expirant le 30/06/2028</i>			5 600 000			5 600 000
TOTAL			8 800 000			8 800 000

LES EFFECTIFS

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

RÉMUNÉRATIONS ALLOUÉES AUX MEMBRES	Montants
Organes d'administration	2 000
Organes de direction	190 000
Organes de surveillance	

LES EFFECTIFS

	31/12/2016	31/12/2015
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		
Effectif	16.30	15.50

CHIFFRE D'AFFAIRES
VENTILATION DE L'IMPÔT**VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES**

PRODUITS	CA France	CA Export
Ventes de Marchandises		80 350
Ventes de produits finis	2 588 014	4 136 283
Prestations de services	721 433	13 829
Chiffres d'affaires	3 309 448	4 230 462

DELOITTE & ASSOCIES
Parc Mermoz
90, rue Didier Daurat
34170 CASTELNAU-LE-LEZ

SEL D.D.A.
Zone de l'Aéroport
45, rue Jérémy Bentham
34473 PEROLS

DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS

Société Anonyme

393, rue Charles Lindbergh
34130 MAUGUIO

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

DELOITTE & ASSOCIES
Parc Mermoz
90, rue Didier Daurat
34170 CASTELNAU-LE-LEZ

SEL D.D.A.
Zone de l'Aéroport
45, rue Jérémy Bentham
34473 PEROLS

DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS

Société Anonyme
393, rue Charles Lindbergh
34130 MAUGUIO

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Société Anonyme DIAGNOSTIC MEDICAL SYSTEMS, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous

estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment en ce qui concerne :

- Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2016 s'établit à 18.574.988 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur actuelle selon les modalités décrites dans la note « Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs actuelles, à contrôler la cohérence des hypothèses retenues et à nous assurer du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux Normes d'Exercice Professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur,

nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, aux participations réciproques et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous vous signalons que votre Société n'a pas procédé à la désignation d'un organisme tiers indépendant chargé de la vérification des informations sociales, environnementales et sociétales présentées dans le rapport de gestion, prévue par l'article L. 225-102-1 du Code de commerce.

Pérols et Castelnau-le-Lez, le 27 avril 2017

Les commissaires aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

SEL D.D.A.

Christophe PERRAU

Marc PEDUSSAUD